



RAPPORT D'ACTIVITÉS 2025

Table des matières

- 1 – Introduction.
- 2 – Enfance & Jeunesse.
- 3 - Apprentissage du Français et Insertion.
- 4 - Médiation Sociale et Administrative.
- 5 - Annexe I Les sorties culturelles.



RAPPORT D'ACTIVITÉS 2025

INTRODUCTION

Table des matières

1	MISSIONS DE L'ASTI	2
2	ORGANISATION	2
2.1	Le Conseil d'Administration	2
2.2	Ressources humaines	2
2.2.1	Les salariés	2
2.2.2	Les bénévoles	3
3	PERSPECTIVES pour les années à venir	4
4	Commission Vie associative et culturelle	7
4.1.1	Les 50 ans de l'ASTI	8
4.1.2	Les semaines isséennes des droits de l'enfant	8
4.1.3	Le pique-nique	9

1 MISSIONS DE L'ASTI

L'ASTI, enracinée dans la ville d'Issy-les-Moulineaux depuis 1974, permet aux familles venues d'ailleurs de s'insérer dans notre société en :

- aidant les familles, les jeunes et les personnes isolées.
- favorisant des relations interculturelles conviviales.
- luttant contre les préjugés et le racisme.

L'ASTI mène ses projets en complémentarité et en lien étroit avec des acteurs institutionnels et associatifs locaux. Elle est reconnue pour sa spécificité d'intervention qui s'inscrit dans une démarche d'intégration citoyenne et une approche interculturelle.

2 ORGANISATION

2.1 Le Conseil d'Administration

Le *Conseil d'Administration* est composé de 11 membres élus lors de l'Assemblée générale du 24 avril 2024.

- Alain Vinatier, Président,
- Brigitte Vinatier, Secrétaire, Français,
- Anne-Thaïs Bregeon, Médiation,
- Véronique Congourdeau, Enfance & Jeunesse,
- Martine Fey, Médiation,
- Sarra Hakima, Médiation,
- Marie-Pascale Hourst, Français, Médiation,
- Jacqueline Manoha, Français,
- François Masson, Français, Médiation,
- Anne Piot, Médiation,
- Marie-Paule Vergneault, Petite enfance.

Le Conseil d'Administration s'est réuni tous les mois (8) afin de suivre et d'animer les actions et orientations approuvées lors de la dernière Assemblée générale et par le bureau.

2.2 Ressources humaines

2.2.1 Les salariés

L'**ASTI** se compose au 30 juin 2025 d'une équipe de 3 salariés en CDI (2,60 ETP).

- Marine Schriqui Chargée d'animation socioculturelle (1 en CDI)

- Viviane Schiavi, Chargée d'accueil et de médiation sociale (0,60 ETP CDI)
- Joseph Telesinski Attaché d'accueil et assistant administratif (1CDI)

Le contrat de Madame Cynthia Tortosa (Directrice) a pris fin le 29 avril 2025 (rupture conventionnelle).

Le contrat à durée indéterminée de Madame Marine Schriqui (Responsable secteur Enfance Jeunesse) a pris fin le 11 juillet 2025 (rupture conventionnelle).

Au 25 août 2025 3 postes ont été pourvus :

- Madame Ceyline Puchet, CDI, Responsable de l'Association.
- Madame Ioana Cotocea CDI, Responsable secteur Enfance Jeunesse.
- Monsieur Julien Simon, CDD 0,80 ETP, Animateur ateliers socioéducatifs.

2.2.2 Les bénévoles

L'engagement des bénévoles est essentiel et fait la force de l'ASTI. Les bénévoles sont ces femmes et ces hommes sans lesquels l'association ne pourrait atteindre la qualité des services qu'elle rend aux habitants ni mener toutes ses actions. Ils sont d'une importance capitale dans l'association. Ils sont la traduction concrète de la mobilisation citoyenne des habitants sur le territoire. Ils sont plus de 120 à s'investir dans l'accueil, la permanence sociale, la médiation sociale et administrative, l'apprentissage du français, l'accompagnement à la scolarité, l'interculturalité. L'implication de chaque bénévole dans la vie associative crée du lien social indispensable à la vie de la cité.

Ce sont en majorité des retraités d'Issy-les-Moulineaux et communes avoisinantes. Il y a de plus en plus de bénévoles actifs (étudiants, lycéens, professionnels), tributaires de leur situation professionnelle, mais qui s'engagent pour une activité précise. Ce sont également des hommes et des femmes en recherche d'un emploi, l'ASTI leur permettant ainsi de maintenir un lien social.

Le recrutement des bénévoles se fait par le bouche-à-oreille, par la participation au Forum des associations, organisé par la commune d'Issy-les-Moulineaux, par affichage ainsi que grâce à notre adhésion à des associations qui ont pour vocation de mettre des candidats bénévoles en lien avec les associations demandeuses, notamment Issy Solidaires à Issy-les-Moulineaux.

L'ASTI a créé une charte du bénévolat rappelant les valeurs de l'association et le respect des engagements de chaque partie.

L'ASTI propose également aux bénévoles de devenir adhérents de l'association. Au-delà de l'action dans laquelle ils s'investissent, cela les engage de façon plus globale dans l'association et leur permet de participer à ses orientations.

Des actions de formations sont aussi engagées chaque année, que ce soit pour l'accompagnement à la scolarité avec la Ligue de l'Enseignement et Cœur à lire ou pour les intervenants dans les cours de français avec des organismes comme le Réseau Alpha, le CAVILAM, Espace Bénévolat ou l'Île-aux-langues.

Cet engagement des 130 bénévoles se traduit par plus de 34 000 heures mises à la disposition du dynamisme de l'ASTI.

3 PERSPECTIVES pour les années à venir

Depuis plusieurs années, les fonctions des salariés permanents ont évolué, elles ont été redéfinies et élargies pour répondre aux exigences de transversalité des actions menées. Par ailleurs l'ASTI a accentué la mobilisation de ses bénévoles pour animer et encadrer ses différentes activités.

L'ASTI, par nature, a accès à une population en marge des circuits classiques institutionnels et a vocation à l'accompagner dans son intégration citoyenne. L'ASTI accompagne ainsi son public et l'oriente vers les acteurs locaux compétents. Dans le cadre de ces missions, l'ASTI propose un accompagnement global qui comprend l'accueil des personnes, l'apprentissage du français, l'inclusion numérique, l'accompagnement pour l'accès aux droits et l'aide à l'éducation des enfants. La mission au cœur de l'ASTI est de renforcer « le vivre ensemble » par l'adhésion aux valeurs républicaines

En 2025, les missions de l'ASTI s'étendent et se professionnalisent de manière à répondre aux exigences multipolaires du territoire.

L'année dernière, l'ASTI s'est évertuée à revoir son fonctionnement et ses missions en étudiant davantage les problématiques du territoire afin de proposer des pistes de travail qui puissent répondre à l'ensemble des besoins.

Les missions jusqu'alors réalisées nécessitent une nouvelle réflexion et quelques ajustements dans les années à venir.

1. Permettre un accès à la culture pour tous

- **Favoriser l'accès à la culture pour tous, en famille**
 - Proposition de sorties culturelles encadrées.
 - Proposition d'ateliers de création, découverte.
 - Jeux familiaux géants.
- **Organiser des rencontres et événements**
 - Organisation de rencontres avec des partenaires sur des thèmes dédiés (santé, travail, logement, parentalité, arts, musique...).
 - Organisation d'événements en familles.
 - Organisation d'événements pour tous (soirées musicales, pique-nique festif).
 - Organisation d'ateliers découverte au sein de musées.
 - Participation aux différents événements loisirs et culture sur la ville.

2. Renforcer l'accompagnement inclusif pour faciliter l'intégration

- **Apprentissage de la langue française**
 - Cours de français par niveau conformes au CECRL et ateliers.

- Accompagnement aux démarches d'inscriptions pour les examens officiels.
- Accompagnement linguistique pour les bénéficiaires du CIR.

- **Aider aux démarches administratives**

- Aide à la réalisation des démarches administratives liées aux titres (titre de séjour étudiant, premières demandes, renouvellements, DCEM...).
- Aide à la réalisation des démarches liées à la santé.
- Aide à la réalisation des démarches liées au logement (numéro unique, DALO...).
- Aide à la réalisation des démarches liées à l'emploi.
- Aides à la réalisation des démarches juridiques (aide juridictionnelle...).
- Aide à la réalisation des tâches liées aux seniors (retraités...).
- Aide à la réalisation des démarches liées aux transports.

- **Accompagnement social**

- Aide d'urgence (alimentaire, vestimentaire...).
- Aide à la réalisation des démarches liées aux organisations sociales (CCAS, SST...).
- Écoute et orientation (Violences intra-familiales, mal-être, instabilité...).

- **Autonomisation des usagers**

- Aide à la prise en main des outils numériques.
- Formation aux outils.

- **Accès à l'emploi**

- Accompagnement à l'emploi (CV, France Travail, préparation aux entretiens...).
- Aide aux démarches de négociation et litigieuses (Prud'hommes...).

3. Intensifier les actions éducatives et préventives

- **Prévention Jeunesse**

- Prévenir le décrochage scolaire et l'absentéisme.
- Prévention de la marginalisation, la radicalisation, la délinquance.
- Promouvoir l'engagement, l'effort et la réussite.
- Aide à la rédaction des demandes d'aides éducatives.

- **Animation socioculturelle inclusive**

- Proposer des séances d'animation inclusives.
- Accueillir tous les besoins spécifiques (handicap) sans distinction.
- Prévoir l'inclusion dans toutes les propositions d'ateliers.

- **Parentalité**

- Accompagner les parents dans toutes les démarches auprès des établissements scolaires.

- Accompagner les parents dans toutes les démarches de soins de leurs enfants.
- Aider les familles à accéder aux offres du territoire.
- Proposer des accompagnements spécifiques en fonction des problématiques identifiées.

- **Scolarité**

- Réaliser du soutien scolaire pour tous les profils y compris les profils spécifiques (ULIS, UPE2A, SEGPA, AESH...) de l'école élémentaire au lycée.
- Réaliser l'aide aux devoirs nécessaire au soutien scolaire.
- Réaliser toutes les démarches de scolarisation avec les enfants et les familles (enfance et jeunesse).
- Réaliser toutes les actions administratives et pédagogiques liées à l'orientation.
- Aider les familles et les jeunes à comprendre l'orientation et à constituer les dossiers et démarches.

4. Optimiser l'organisation en favorisant l'engagement bénévole.

- **Mobilisation Bénévole**

- Recrutement de nouveaux profils généralistes et spécialistes.
- Création d'un comité de bénévoles/intervenants.

- **Réorganisation des outils**

- Faciliter la transversalité des échanges et des actions par la mise en place d'outils de travail collaboratifs.
- Permettre plus de flexibilité pour un meilleur accueil des publics.

- **Formation des intervenants**

- Prévoir des modules de formation pour les bénéficiaires, les bénévoles, intervenants et partenaires.

- **Optimisation du travail**

- Assurer un meilleur accueil des publics par les réorganisations du travail et l'optimisation des démarches.
- Permettre la professionnalisation des différents acteurs intervenants pour garantir une meilleure prise en charge.

5. Professionnaliser les approches et les fonctionnements des différents secteurs

- **Encadrer les activités d'enseignement**
 - Réorganiser les activités d'enseignement (FLE, FLS, Numérique).
 - Définir un cadre d'organisme de formation.
 - Engager les démarches de certification.
- **Retravailler le cadre d'intervention éducatif**
 - Ajuster les modalités de travail avec le public 11-18 ans de manière à recentrer les actions essentiellement sur le cœur de métier de l'ASTI.
 - Engager davantage d'actions avec les partenaires.
- **Optimiser les modalités d'accueil et de travail des services de la médiation**
 - Moderniser les approches et l'organisation du travail.
 - Développer le fonctionnement transversal et le travail collaboratif.
 - Mettre en place les outils nécessaires à l'amélioration des fonctionnements.

4 COMMISSION VIE ASSOCIATIVE ET CULTURELLE

La Commission Vie associative et culturelle, composée de 2 membres, a pour mission de dynamiser la dimension associative de l'ASTI en organisant pour les bénévoles, les salariés et/ou les usagers plusieurs rencontres et événements culturels ou festifs.

4.1.1 Les 50 ans de l'ASTI.

Le samedi 12 octobre 2024, l'ASTI a fêté ses 50 ans. Cette belle fête s'est tenue dans ses propres locaux et a accueilli un public venu nombreux, (environ 200 personnes), composé d'usagers, de personnalités de la Municipalité, Monsieur le Maire et des élus de la ville, des amis du CLAVIM, de l'Espace Andrée Chedid, de l'ALIM, et bien sûr des bénévoles, des salariés et des services civiques de l'ASTI.

Près que le président a annoncé l'ouverture des festivités, le public a pu d'abord admirer la magnifique décoration réalisée par l'équipe du secteur Enfance Jeunesse, puis visiter différentes salles dont la salle vidéo qui présentait un film d'archives sur les 5 décennies de l'ASTI ainsi que des vidéos des jeunes. Les salles ludique et créative ont proposé aux enfants moult activités.

Quand est venu le moment du défilé de mode, le public, appelé à se grouper au fond du couloir, n'en a pas cru ses yeux : des messieurs, des dames et des enfants ont présenté de magnifiques costumes qui nous ont offert un tour du monde idéal, en un éblouissement de formes et de couleurs, célébrant la créativité et le savoir-faire de nos voisins d'Asie, d'Amérique du Sud, d'Afrique et d'Europe. Le public a su témoigner sa sincère admiration à ces mannequins d'un jour en les applaudissant avec enthousiasme. Les photos et les vidéos ne manqueront pas !

Dans une ambiance festive et conviviale, tous ont profité du magnifique buffet préparé par un traiteur de la ville, qui leur était offert. Tout en attendant quelque chose... Vers 17 h, après l'arrivée de Monsieur le Maire et un échange de propos avec le président, un énorme gâteau décoré de bougies scintillantes a été apporté sous le regard admiratif et alléché de tous. Et chacun a eu une part de ce délicieux gâteau.

Ce fut un bel après-midi de rencontres, d'échanges, de partage, où chacun avait sa place. Une fête d'anniversaire vibrante et joyeuse qui symbolise précisément les valeurs d'accueil et de solidarité que l'Association est fière d'appliquer depuis 50 ans.

Remerciements

Alain Vinatier, président, remercie tous ceux qui ont travaillé à l'organisation de cet anniversaire et n'ont ménagé ni leurs efforts ni leur temps pour sa réussite : le comité de pilotage qui s'est réuni à partir d'avril 2023, l'ensemble des salariés de l'ASTI, services civiques et stagiaires, les animateurs du CLAVIM.

4.1.2 Les Semaines isséennes des Droits de l'Enfant.

Le samedi 9 novembre 2024, le Secteur Enfance Jeunesse a proposé dans le cadre des Semaines isséennes des Droits de l'Enfant, une exposition numérique et ludique sur le thème de l'Intelligence Artificielle, traitant de toutes les formes d'utilisation de l'IA dans notre vie quotidienne. Les familles ont pu découvrir la vision des enfants sur le numérique, l'intelligence artificielle et leurs différentes utilisations ainsi que les créations des jeunes.

Tout au long du mois de novembre, une série d'ateliers créatifs a été proposée, avec différents intervenants sur les métiers et les exploitations de l'IA.

Les enfants ont imaginé une nouvelle manière d'explorer l'IA et expliqué les avantages et inconvénients de l'IA. Ils ont rencontré divers partenaires et habitants pour leur poser des questions sur l'IA et ses utilisations.

4.1.3 Le pique-nique de fin d'année.

Le 21 juin 2025, malgré la forte chaleur, les amis de l'ASTI se sont retrouvés pour un pique-nique solidaire.

Les arbres du centre de loisirs de l'Abbé Derry ont apporté un peu de fraîcheur aux adultes, les enfants ont pu participer à des ateliers créatifs à l'ombre, certains à des parties de foot endiablées sous le soleil.



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2024/2025
SECTEUR ENFANCE & JEUNESSE

Responsable : Marine SCHRIQUI

INTRODUCTION	3
1. PUBLICS - USAGERS	4
1.1) Famille	4
1.2) Profil des usagers	4
2. MISSIONS	15
2.1) Volet scolarité	19
2.2) Volet Culture	20
2.3) Volet Parentalité	18
3.4) Volet Prévention.....	19
Accompagnement des jeunes en décrochage scolaire :.....	19
Prise en charge des jeunes isolés :.....	19
3. FONCTIONNEMENT INTERNE.....	23
3.1 Fonctionnement des équipes	23
Ressources Équipe Intervenants Bénévoles	21
Ressources Équipe CLAVIM.....	23
3.2 Fonctionnement organisationnel.....	22
Organisation des bureaux.....	22
Outils et procédures	22
4. PARTENAIRES.....	23
SST - Services de Solidarité Territoriale	23
EPE - Espace Parent Enfant	24
Institut Notre Dame de Meudon	24
Education Nationale.....	24
CIO - Centre d'Information et d'Orientation	24
ESPEREM	24
IMARGE	25
GPSO Grand Paris Seine Ouest.....	25
Espace Andrée Chedid	25
ANNEXES	26

INTRODUCTION

La période 2024-2025 a débuté avec une équipe composée de la responsable du secteur Enfance & Jeunesse en CDI à temps plein, d'une chargée d'animation socioculturelle en CDD de 6 mois à temps partiel, ainsi que de quatre jeunes en service civique à temps partiel.

Sous la direction de la responsable de secteur et de la chargée d'animation socio-culturelle, le secteur a bénéficié d'une prise en charge attentive et d'un encadrement rigoureux, permettant ainsi le bon déroulé des activités.

Les missions de base du secteur, à savoir **l'accompagnement à la scolarité, les animations socio-culturelles, l'accès à la culture, l'accompagnement à la parentalité et la prévention socio-éducative**, ont été assurées grâce à une organisation claire, malgré des difficultés managériales évoquées ci-après.

L'accueil d'enfants et de jeunes à besoins spécifiques scolarisés en milieu ordinaire a continué d'évoluer considérablement en nombre d'usagers accueillis.

Au mois d'avril 2025, la directrice de l'association, anciennement responsable du secteur Enfance & Jeunesse a annoncé son départ.

La période de septembre à novembre a également été marquée par des défis liés à la gestion et à l'encadrement de l'équipe. En effet, des équipes insuffisamment engagées ont largement impacté le travail et la qualité de l'accueil et des missions que proposent le secteur. Trois services civiques ont quitté l'association. Il a alors fallu mettre en place un nouveau recrutement et quatre nouveaux services civiques sont arrivés au sein de l'association. Ces profils ont été partagés entre le secteur Enfance & Jeunesse et le secteur médiation. L'accueil de profils complexes et partagés au sein de l'équipe a engendré une forte charge de travail supplémentaire pour les personnels encadrants.

Le secteur Enfance & Jeunesse a travaillé sans relâche pour former ses encadrants à son modèle éducatif.

Malgré ces difficultés, les écoles nous renouvellent toute leur confiance, les parents inscrivent et réinscrivent leurs enfants, des partenariats se créent et continuent d'évoluer positivement.

1. PUBLICS - USAGERS

Le secteur Enfance & Jeunesse accueille des publics divers, s'inscrivant dans les objectifs d'accompagnement des quatres volets suivants :

- La scolarité / L'intégration
- La parentalité
- La prévention
- La culture

Les différents publics peuvent être accueillis sur un ou plusieurs volets.

1.1) Famille

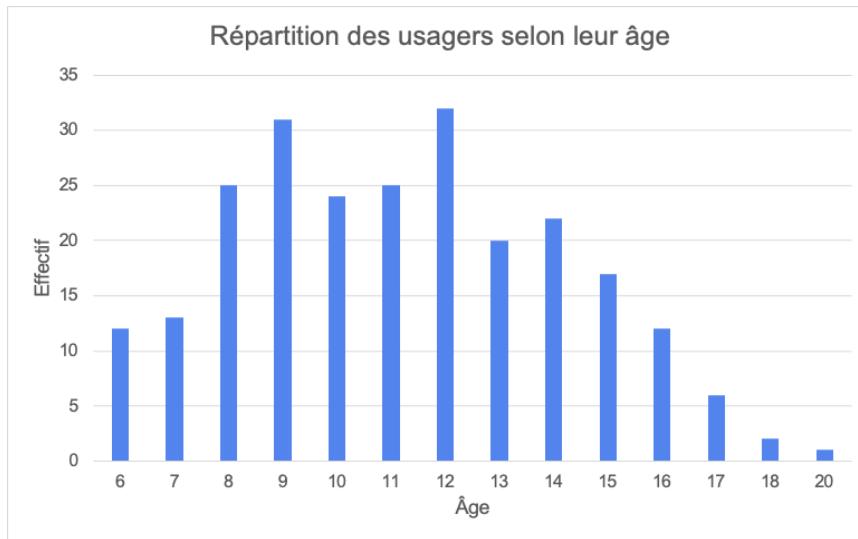
Le secteur Enfance & Jeunesse Éducation de l'ASTI s'attache à valoriser le rôle des parents et à agir en amont pour prévenir les difficultés que peuvent rencontrer leurs enfants, ou celles auxquelles ils sont confrontés en tant que parents.

À ce titre, l'équipe soutient activement les familles dans le parcours éducationnel de leurs enfants : elle favorise le dialogue entre parents et établissements scolaires, relaie les informations auprès des institutions compétentes et propose divers types d'accompagnements et d'orientations adaptés à chaque situation.

L'accompagnement mis en place permet aussi d'apporter des réponses personnalisées aux problématiques spécifiques qui peuvent émerger à l'école ou à domicile, telles que le handicap, ou encore des difficultés sociales spécifiques.

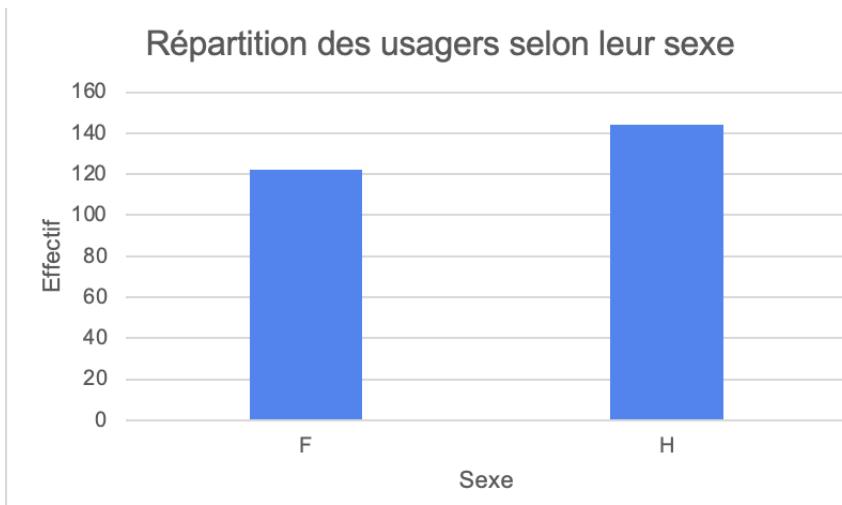
Un trait commun unit toutes les familles soutenues par notre dispositif : elles sont issues de l'immigration. Toutefois, nous constatons une évolution dans la composition sociale et économique de notre public ; si la précarité reste une réalité pour la majorité de nos usagers, on observe cette année l'arrivée de nouveaux profils de familles, plus aisées, qui sollicitent notre aide avant tout pour accéder à un accompagnement éducationnel de qualité.

1.2) Profil des usagers



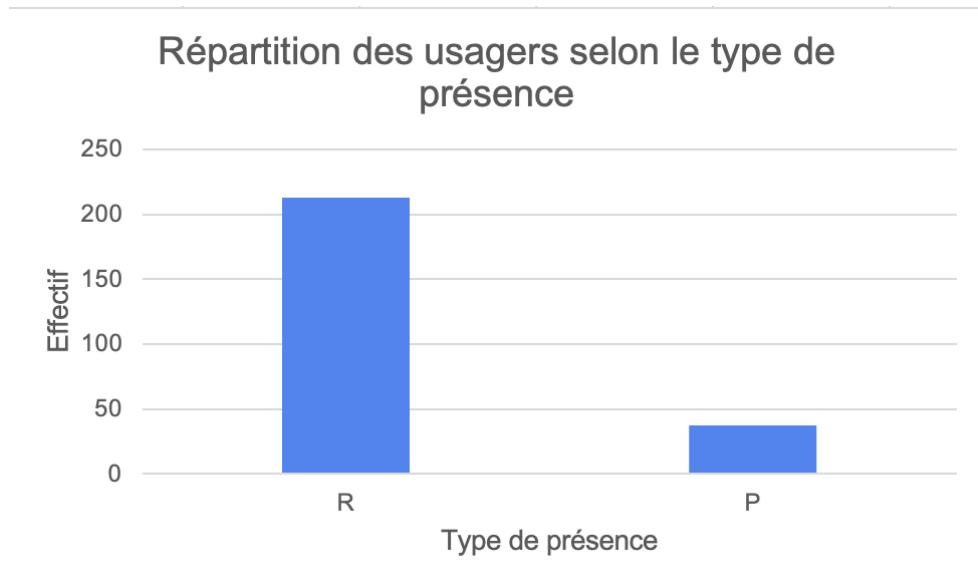
Le graphique ci-dessus montre la répartition des enfants et des jeunes accueillis à l'ASTI d'Issy-les-Moulineaux selon leur âge. On observe que la grande majorité des bénéficiaires de l'accompagnement à la scolarité se situe entre 8 et 14 ans, avec des effectifs élevés chez les enfants de 9 et 12 ans. On observe une diminution après 15 ans, pour devenir nettement moins élevée chez les 17 ans et plus.

Cette répartition s'explique par le fait que les besoins en accompagnement scolaire sont particulièrement importants chez les élèves du primaire et du début du collège, qui représentent ainsi le cœur de notre public. L'ASTI répond donc à une demande forte de la part des familles d'enfants en âge scolaire, principalement pour le soutien dans les apprentissages fondamentaux. Ce constat souligne l'importance de maintenir et de renforcer nos dispositifs d'aide aux devoirs pour cette tranche d'âge, tout en réfléchissant à des pistes d'accompagnement adaptées pour les plus grands, qui semblent moins représentés mais dont les besoins pourraient également évoluer.



Le graphique montre la répartition des jeunes usagers accueillis selon leur sexe. On constate une légère prédominance des garçons (H) parmi les bénéficiaires de l'accompagnement à la scolarité, bien que la différence avec les filles (F) reste modérée.

Enfin, cette répartition presque équilibrée témoigne d'une accessibilité du soutien à la scolarité, ce qui est positif en termes d'égalité d'accès, même si de légères disparités persistent.



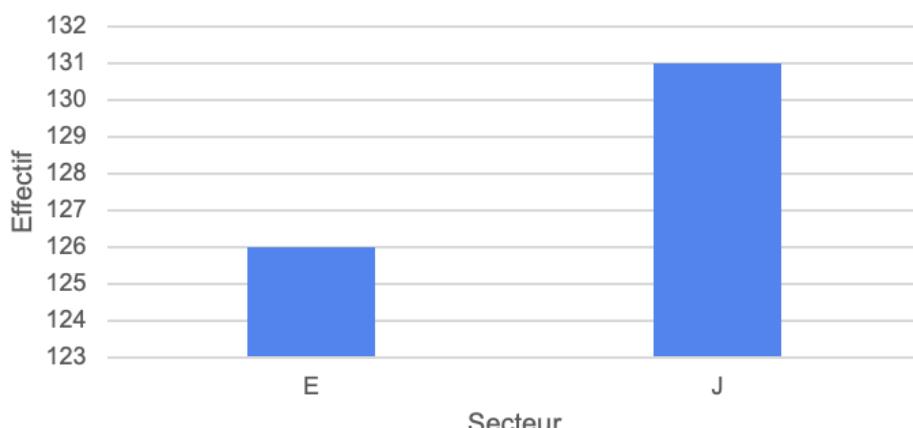
Le graphique met en évidence une très forte majorité d'usagers ayant une présence régulière (R) lors des temps de soutien scolaire par rapport à ceux qui fréquentent le secteur de façon ponctuelle (P).

Cette assiduité traduit sans doute un fort besoin d'accompagnement scolaire ressenti par les familles et les jeunes, qui trouvent dans ce dispositif un cadre sécurisant et une routine bénéfique. La présence régulière peut également témoigner d'un lien de confiance et d'attachement qui se crée, non seulement avec les intervenants mais aussi avec le groupe de pairs.

À l'inverse, les usagers ponctuels sont beaucoup moins nombreux. Cela peut s'expliquer par des situations où le besoin d'aide est perçu comme temporaire ou exceptionnel, ou encore par des obstacles d'ordre organisationnel, motivationnel ou contextuel (emploi du temps, manque d'informations, sentiment de gêne à demander de l'aide, etc.).

Cette prédominance des présences régulières souligne l'efficacité du dispositif dans sa capacité à fidéliser les usagers, mais invite aussi à réfléchir à des moyens de rendre l'offre plus accessible et attractive pour ceux qui n'osent ou ne peuvent venir que ponctuellement. Travailler sur la valorisation de l'aide ou l'accompagnement ciblé pourrait permettre d'élargir encore plus l'impact social du service.

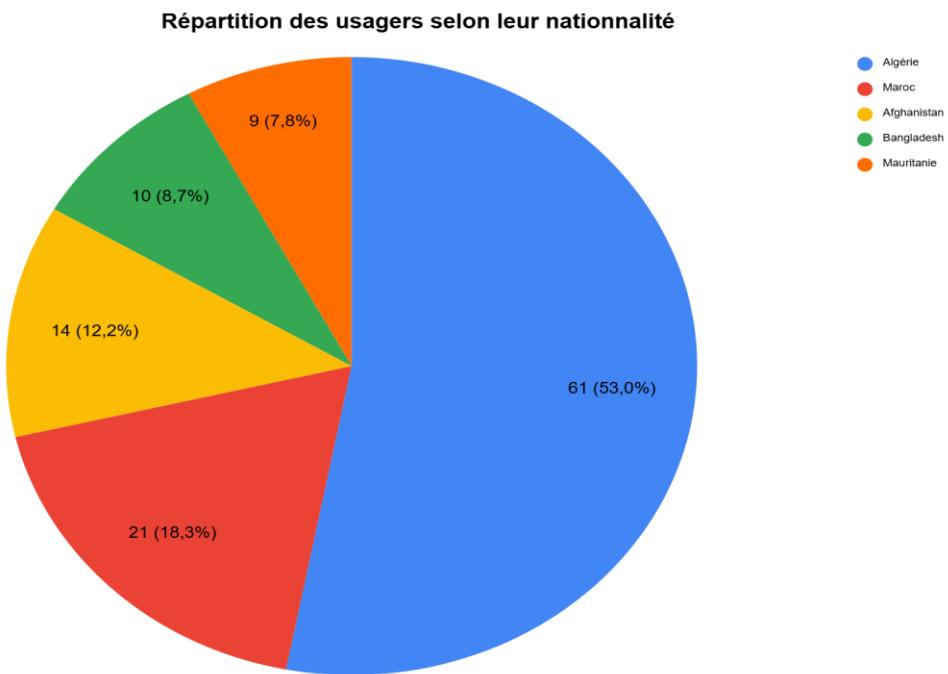
Répartition des usagers en fonction de leur secteur



Ce graphique présente la répartition des usagers selon le secteur en fonction de leur tranche d'âge, entre l'enfance (E) et la jeunesse (J). On constate une légère majorité d'usagers relevant du secteur « jeunesse » par rapport à ceux de l'enfance. Les enfants scolarisés du CP au CM2 sont au secteur Enfance (E) et ceux scolarisés à partir de la 6ème sont au secteur Jeunesse (J).

Cet équilibre relatif montre que le soutien à la scolarité apporte une réponse à des besoins présents tout au long du parcours scolaire.

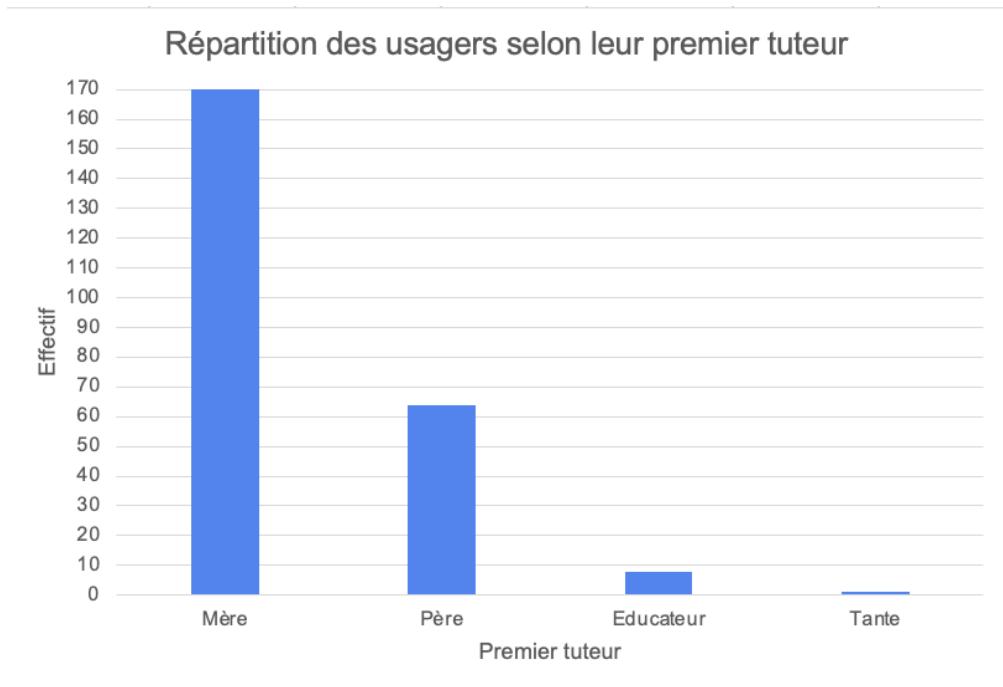
La présence équilibrée des deux groupes indique par ailleurs que nous parvenons à toucher différents publics, ce qui est positif dans une optique d'inclusion.



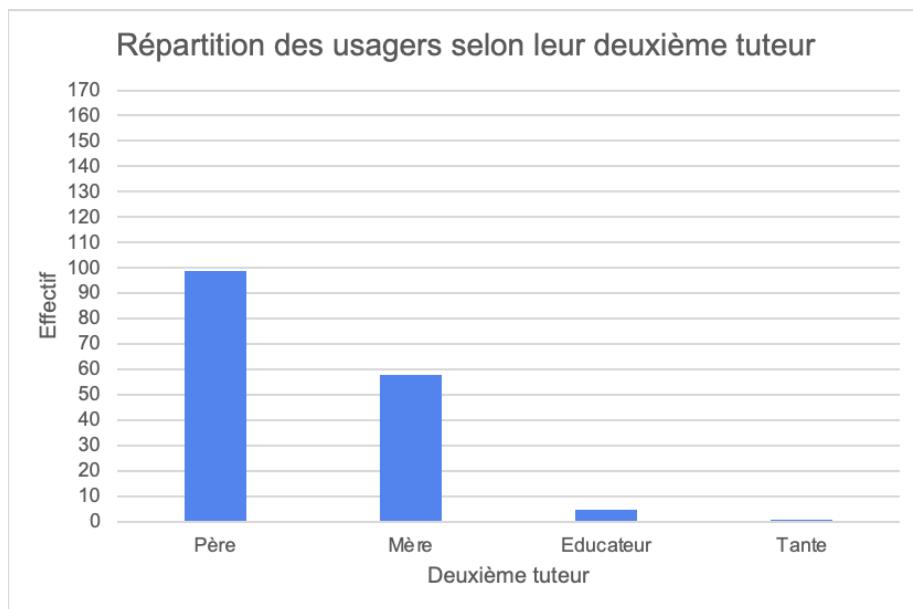
Ce graphique présente la répartition des usagers selon leur nationalité. On y observe une prédominance très marquée de l'Algérie, qui représente à elle seule 53 % des usagers. Le Maroc arrive en seconde position avec 18 %. L'Afghanistan se situe à 12 %, suivis par le Bangladesh (9 %) et enfin la Mauritanie (8 %).

Ainsi, plus de la moitié des usagers sont d'origine algérienne, tandis que les autres nationalités sont représentées de façon bien moins importante. Le Maroc constitue le deuxième groupe le plus important, mais reste loin derrière.

Le secteur Enfance & Jeunesse, par son rôle d'accompagnement scolaire et social, est donc un acteur clé pour faciliter l'intégration, valoriser la diversité et prévenir les éventuelles tendances à l'isolement ou à la stigmatisation. La richesse de cette diversité constitue un atout majeur pour le vivre-ensemble mais doit être accompagnée par des actions adaptées (activités éducatives, espaces d'expression, médiation, etc.).

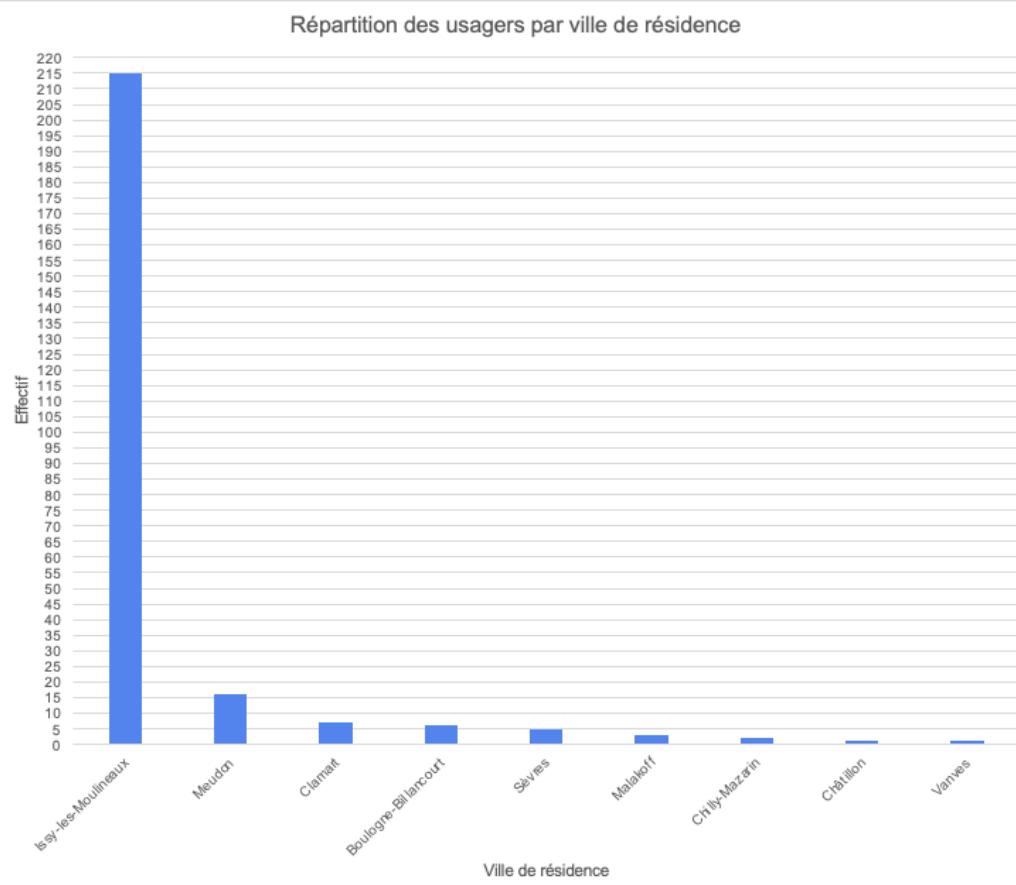


Ce graphique met clairement en avant la place centrale de la mère en tant que premier tuteur pour les usagers accueillis à l'ASTI d'Issy-les-Moulineaux. Les mères représentent une majorité importante des référents, suivies loin derrière par les pères, puis par d'autres figures éducatives comme l'éducateur ou la tante.



Le graphique montre la répartition des usagers en fonction de leur deuxième tuteur. Cette fois, la figure du père est la plus fréquente, suivie de la mère, puis de l'éducateur et enfin de la tante.

Ce constat peut inciter à développer des actions spécifiques destinées à valoriser l'implication des pères, à soutenir des familles moins structurées, et à encourager une coéducation familiale ou institutionnelle réellement partagée, équilibrée et inclusive.

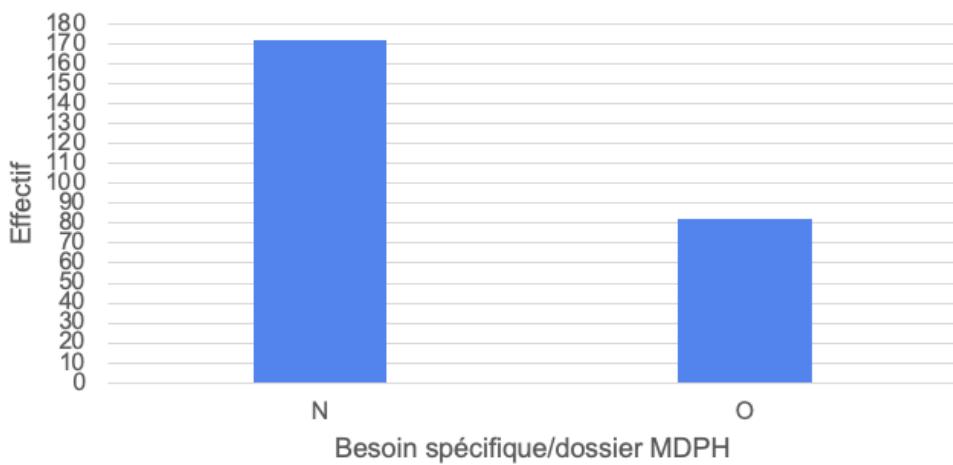


Ce graphique montre que la quasi-totalité des usagers réside à Issy-les-Moulineaux, les autres villes étant représentées sont Meudon, Clamart, Boulogne-Billancourt, Sèvres, etc.

La majorité des usagers habitant Issy-les-Moulineaux confirme l'ancrage territorial de l'ASTI et son rôle central dans la vie associative et sociale locale. Cela traduit une proximité spatiale et relationnelle essentielle, qui facilite la participation régulière aux activités.

En résumé, ce graphique met en lumière le rôle d'ancrage local de l'ASTI, tout en posant la question d'un éventuel élargissement du public touché ou de nouvelles formes d'accessibilité pour les villes voisines.

Répartition des usagers en fonction de la reconnaissance de besoins spécifiques et/ou d'un dossier MDPH



Le graphique présente la répartition des usagers en fonction de la reconnaissance oui (O) ou non (N) de besoins spécifiques et/ou de la présence d'un dossier MDPH. On observe que la majorité des usagers accompagnés ne dispose pas de reconnaissance de besoins spécifiques, ni de dossier MDPH, tandis qu'une proportion plus faible est concernée par cette reconnaissance.

La prédominance d'usagers sans reconnaissance officielle d'un besoin spécifique peut indiquer que l'accompagnement proposé s'adresse principalement à un public généraliste, ou bien que certains besoins particuliers restent encore peu identifiés ou sous-déclarés. Cette situation peut s'expliquer par plusieurs facteurs, parmi lesquels la stigmatisation, un manque d'information ou la complexité des démarches administratives liées à la MDPH.

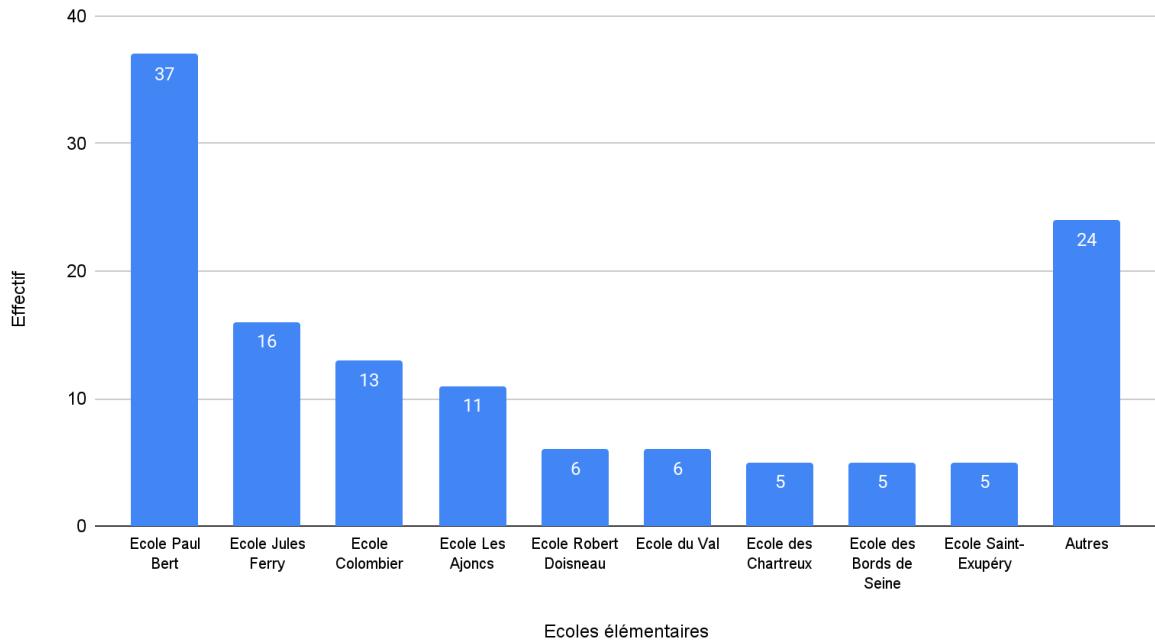
Il est important toutefois de préciser que cette répartition résulte aussi largement du travail de réorientation mené par la structure. En effet, de nombreux jeunes ayant des besoins particuliers ou un dossier MDPH ont été accompagnés et soutenus dans leur orientation vers des établissements ou dispositifs spécialisés plus adaptés à leurs profils. Ce choix procède d'une volonté d'assurer à chaque jeune un accompagnement de qualité, dans un environnement en adéquation avec ses besoins spécifiques.

Cela témoigne ainsi de notre capacité à accueillir une grande diversité de profils, tout en jouant un rôle de repérage et d'orientation. La part relativement faible d'usagers présentant encore un dossier MDPH ne traduit donc pas un manque d'attention portée à la question du handicap ou de la vulnérabilité, mais bien la pertinence du travail d'accompagnement personnalisé, ainsi que la collaboration renforcée avec les familles et les partenaires spécialisés.

En résumé, cette situation met en lumière la nécessité de maintenir une démarche inclusive, favorisant l'accueil de tous les publics, tout en s'appuyant sur un diagnostic fin des besoins et une capacité à orienter vers les solutions les plus adaptées lorsque cela s'avère nécessaire.

Ecole:

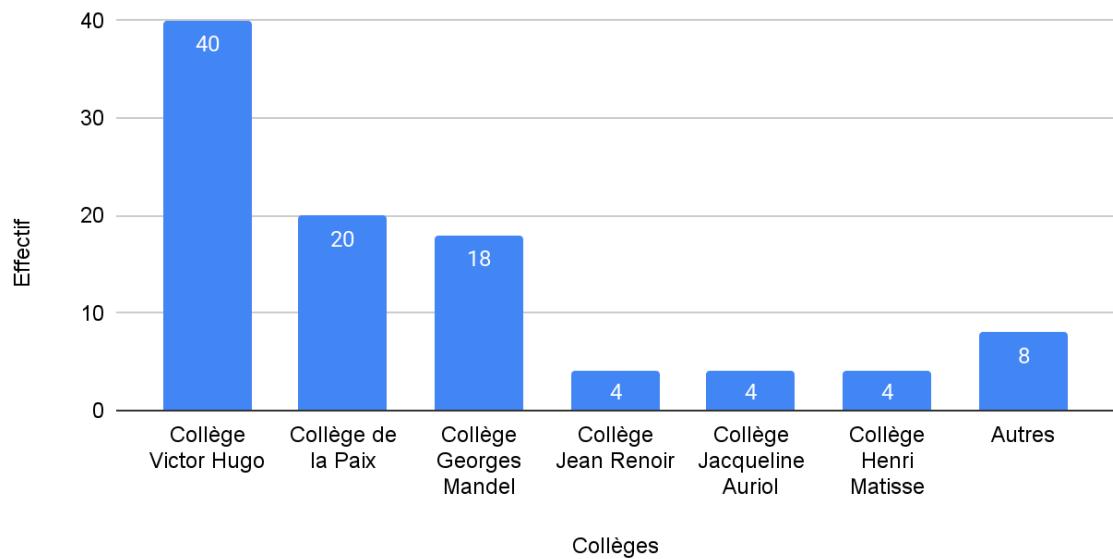
Répartition des écoliers selon leur établissement



Ce graphique présente la répartition des usagers que l'on accompagne en fonction de leur établissement scolaire. On observe un effectif important d'enfants scolarisés à l'école Paul Bert, qui se situe juste en face de l'ASTI et témoigne donc de l'ancre local de l'association. La part des établissements diminue globalement avec leur distance par rapport à l'ASTI mais on observe qu'il y a de nombreux profils d'élèves provenant d'écoles plus distantes (section autres). Bien que le nombre d'élèves provenant de ces écoles soit très faible (<5), cela montre tout de même la capacité de l'ASTI à attirer des profils dans un rayon plus large, et que le besoin d'accompagnement pour les élèves est un enjeu qui touche une variété d'établissements et ne se limite pas qu'à un petit nombre.

Collèges:

Répartition des collégiens en fonction de leur établissement

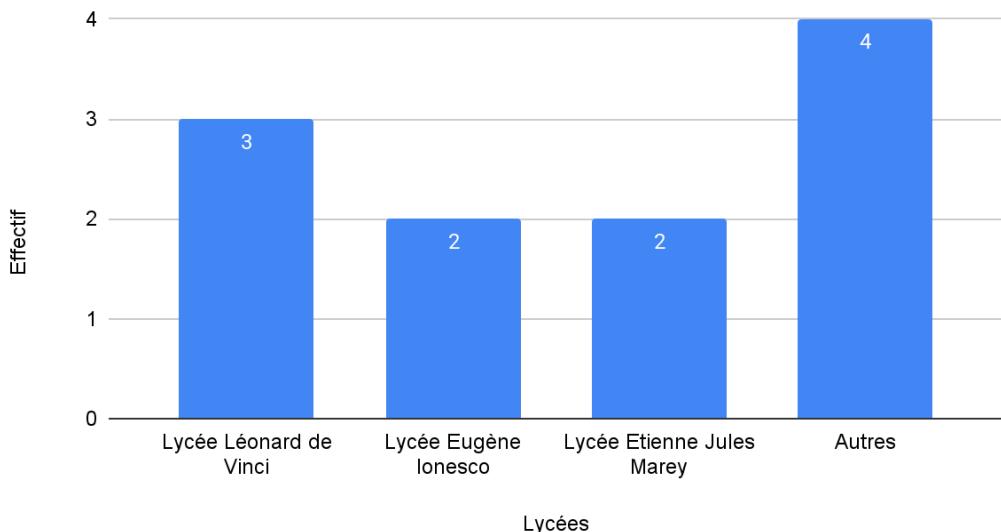


Les observations faites pour les écoles élémentaires sont globalement similaires pour les collèges. Le collège Victor Hugo, situé à environ 200 mètres de l'ASTI est celui qui attire le plus d'élèves, tandis que le nombre d'élèves accueillis diminue avec la distance. Si les répartitions des élèves selon les établissements suit le même schéma, on observe tout de même une légère augmentation du nombre d'élèves entre collégiens et écoliers.

Cette dispersion des origines scolaires montre à la fois la capacité de la structure à nouer des liens avec de nombreux partenaires éducatifs et sa réputation à l'échelle du territoire. Elle permet aussi d'envisager des actions de sensibilisation, d'information ou de travail partenarial à destination d'un réseau scolaire étendu.

Lycées:

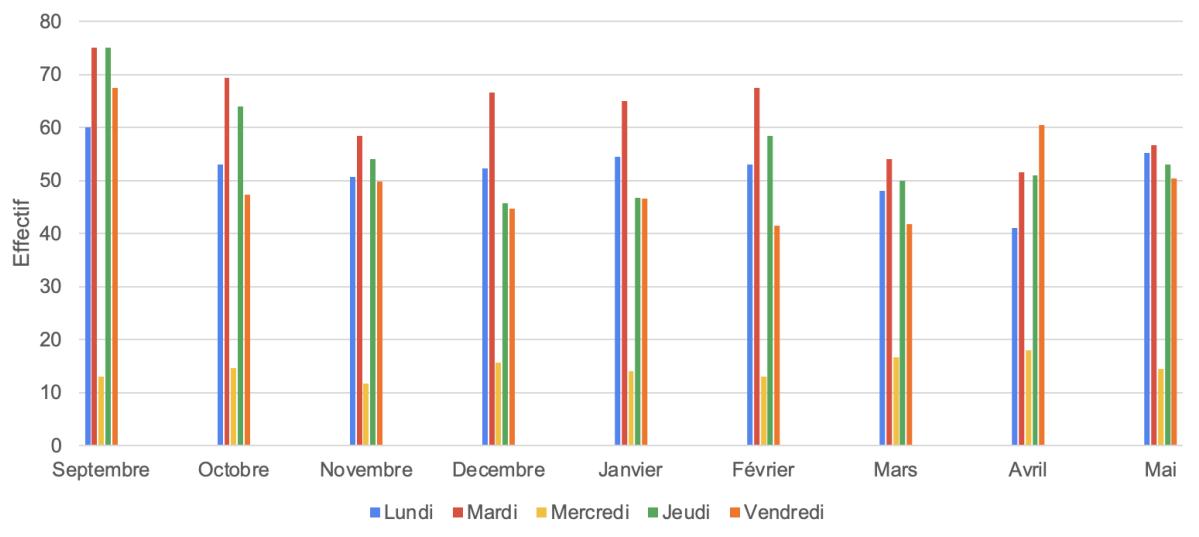
Répartition des lycéens en fonction de leur établissement



Enfin, ce graphique illustre la répartition des lycéens en fonction de leur établissement. On voit que le nombre a nettement diminué par rapport aux collégiens, avec une dizaine d'élèves accompagnés au fil de l'année.

Il est aussi important de noter que l'ASTI accompagne des jeunes dès la grande section pour aider les familles dont les frères et sœurs bénéficient de l'aide, afin de ne pas leur laisser la charge de l'enfant s'il est suffisamment mature pour profiter des services de l'ASTI. De plus, l'ASTI accueille des jeunes en CAP.

Présence moyenne des usagers en fonction des jours de la semaine et des mois



Le graphique ci-dessus présente l'évolution de la présence moyenne des enfants et adolescents bénéficiant du dispositif d'aide aux devoirs, en fonction des jours de la semaine et des différents mois de l'année scolaire.

Observations principales :

- Fréquentation par jour : On constate que les jours les plus fréquentés sont le mardi et le jeudi, particulièrement lors de la rentrée (septembre), où l'effectif dépasse 70 usagers. Le lundi affiche également une forte fréquentation, mais légèrement inférieure à ces deux jours, avec environ 60 participants en début d'année. Le vendredi reste constant autour de 50 à 60 usagers selon les périodes. À noter que le mercredi affiche une fréquentation nettement plus faible (10 à 15 usagers en moyenne). Ce jour n'est pas consacré à l'aide aux devoirs, mais uniquement à des activités d'animation, ce qui explique cette différence.
- Evolution mensuelle : Après une forte affluence en septembre, on observe une baisse progressive de la fréquentation à partir du mois d'octobre jusqu'en mars. Ce phénomène peut s'expliquer par plusieurs facteurs, dont la période de Ramadan, qui a eu un impact notable sur la présence des jeunes. Enfin, une légère remontée des effectifs est constatée en avril et mai, sans toutefois atteindre les niveaux de début d'année. Cela peut être lié à une mobilisation accrue des jeunes ou à un regain d'intérêt à l'approche de la fin de l'année scolaire.

Points à retenir :

- Le mardi et le jeudi restent les jours privilégiés pour l'aide aux devoirs.
- La fréquentation baisse en cours d'année, avec un point bas durant les périodes d'événements religieux.
- Le mercredi est consacré à d'autres activités, ce qui justifie le faible taux de présence ce jour-là.

2. MISSIONS

Les missions du secteur Enfance & Jeunesse s'articulent toujours à cette période autour de quatre grands axes complémentaires :

- Le volet scolarité axé sur le soutien scolaire Enfance & Jeunesse
- Le volet culture permettant un accès à la culture pour nos familles
- Le volet parentalité centré sur l'accompagnement des familles
- Le volet prévention visant à permettre à des jeunes en voie de marginalisation de rompre avec l'isolement et de restaurer le lien social en leur proposant un cadre sécurisant

Depuis l'année dernière, toute demande d'inscription donne lieu à une rencontre entre la famille (ou le référent éducatif) et le responsable du secteur. Le diagnostic réalisé permet soit l'accueil, la prise en charge de la famille, soit l'orientation de celle-ci vers des partenaires plus adaptés.

Ce rendez-vous donne aussi lieu à un rappel du cadre légal éducatif dans lequel évolue la famille. Il reprend également les concepts de laïcité et de citoyenneté en France et explicite le fonctionnement cadrant du secteur Enfance & Jeunesse.

2.1) Volet scolarité

Action à destination des publics UPE2A

Cette année, le secteur Enfance & Jeunesse a renouvelé son partenariat avec le collège Victor Hugo. A raison d'une fois par semaine, le vendredi de 13h45 à 16h00, les jeunes scolarisés au sein du dispositif UPE2A (Unité Pédagogique pour Élève Allophone Arrivant) viennent à l'ASTI pour suivre des cours de FLE/FLS (Français Langue Etrangère/ Français Langue Secondaire).

Contrairement à l'année dernière, les échanges avec la professeure étaient moins fréquents, altérant la présence des jeunes au soutien scolaire et à un suivi plus approfondi.

Au cours de l'année 2024/2025 nous avons eu l'opportunité de mettre en place un second partenariat avec le collège La Paix, d'Issy-les-Moulineaux. A partir de la rentrée des vacances de la Toussaint, nous avons accueilli tous les jeudis matin de 10h à 12h la classe en dispositif UPE2A constituée d'une vingtaine d'élèves. Un partenariat, qui, malheureusement, ne s'est pas développé comme nous l'aurions souhaité. En effet, le manque de rigueur et d'engagement des élèves, ne nous ont pas permis de mener à bien un suivi pédagogique et éducatif. Contrairement au collège Victor Hugo, les élèves du collège de La Paix n'avaient pas l'obligation de participer à ces ateliers.

Les deux groupes accompagnés présentaient des niveaux très différents. Le jeudi, le groupe est plus restreint et le niveau de langue des élèves est souvent plus avancé.

Nous proposons des cours accessibles à tous les niveaux, autour de thématiques variées qui changent à chaque séance. L'objectif est de favoriser la prise de parole, les échanges et la réflexion collective tout en développant l'écrit.

Le vendredi, le groupe est plus nombreux et les niveaux sont très hétérogènes : certains élèves sont totalement non alphabétisés, tandis que d'autres savent déjà lire, écrire et s'exprimer en français. Le groupe comprend à la fois des mineurs accompagnés et des mineurs non accompagnés. Pour certains d'entre eux, le manque d'informations, combiné à la barrière linguistique, rend difficile la compréhension de leur situation personnelle.

Chaque vendredi, de 15h à 16h, l'association IMARGE propose un atelier à un petit groupe d'élèves volontaires. Ce temps constitue un véritable espace de respiration pour les jeunes qui rencontrent des difficultés de concentration. Il leur permet de s'exprimer autrement et de se recentrer à travers des activités créatives et ludiques.

Action à destination des mineurs non-accompagnés

Durant l'année 2024/2025, le secteur éducation a renforcé son partenariat avec les foyers du 92 ; le foyer les Pleiades à Issy-les-Moulineaux, le foyer Hovia à Sèvres ainsi que le foyer Esperem à Boulogne.

Un nouvel accueil a été mis en place à destination des jeunes filles de ces foyers, tous les mardis matin de 10h30 à 12h00, permettant de se retrouver pour un temps d'échange, de renforcement en FLS (Français Langue Secondaire) et d'accompagnement à la citoyenneté.

Ce temps d'accueil nous a également permis d'aider ces jeunes dans leur projet d'avenir et d'échanger sur un grand nombre de questions. Grâce à un grand investissement de leur part, nous avons pu co-construire en fonction de leurs besoins.

2.2) Volet Culture

Du lundi au mardi, puis le jeudi et le vendredi, nous accueillons les enfants et les adolescents à partir de 16h30 jusqu'à 19h. Certains enfants qui terminent à 15h20 peuvent directement se présenter dans les locaux de l'ASTI et peuvent être pris en charge par les équipes.

Chaque jour, une thématique différente est proposée, autour de laquelle s'organisent trois activités pédagogiques et culturelles, d'une vingtaine de minutes. Ces activités ont pour objectif de favoriser l'intégration des enfants dans la société, en développant à la fois des connaissances et des compétences sociales. À la fois éducatives et ludiques, elles permettent aux enfants de réfléchir, de s'exprimer, de s'ouvrir aux autres et de s'intéresser à des sujets variés... Ils peuvent également nous proposer des activités et nous tentons régulièrement de co-construire ensemble nos ateliers.

FICHE D'ACTIVITÉ ASTI Cette fiche est à remplir obligatoirement en amont de l'activité. Elle permet de préciser l'organisation.		2. La Fête des Prénoms
INTITULÉ DE L'ACTION : Vivre ensemble		Objectif : Montrer que chaque enfant a une identité unique et que la diversité est une richesse.
DATE : 4 mars 2025	DURÉE : 2h	PUBLIC : 5 - 15 ans
NOMBRE D'ANIMATEUR : 5 Sara Yvonne Alix Nathan Oriana	LIEU : Salle Hernandez	
DOMAINE DE L'ACTIVITÉ :		
<input checked="" type="checkbox"/> Respect et bienveillance <input checked="" type="checkbox"/> Coopération et entraide <input checked="" type="checkbox"/> Identité et diversité <input checked="" type="checkbox"/> Expression artistique et orale		Durée : 20 minutes
OBJECTIF(S) DE L'ACTIVITÉ :		3. Le Monstre du Respect
<input checked="" type="checkbox"/> Comprendre l'importance du respect et du vivre ensemble dans un groupe <input checked="" type="checkbox"/> Favoriser la coopération et la bienveillance à travers des activités ludiques <input checked="" type="checkbox"/> Valoriser l'identité et les qualités de chacun pour renforcer l'estime de soi <input checked="" type="checkbox"/> Apprendre à identifier et encourager les comportements positifs en société <input checked="" type="checkbox"/> Stimuler l'expression orale et la créativité des enfants		Objectif : Apprendre à reconnaître les comportements positifs et négatifs dans la vie en groupe.
DÉROULEMENT : 1. La Fresque du Vivre Ensemble Objectif : Sensibiliser les enfants aux valeurs de l'entraide, du respect et de la coopération à travers une œuvre collective. • Matériel : Grande feuille de papier (ou plusieurs assemblées), peinture, feutres. • Déroulement : 1. Discuter avec les enfants : « C'est quoi bien vivre ensemble ? » (Exemples : l'entraide, le respect, le partage...). 2. Chaque enfant dessine ou peint un symbole représentant une valeur importante (ex : des mains qui s'aiment, des cœurs, un arc-en-ciel, des enfants qui jouent ensemble). 3. Une fois terminée, on observe la fresque et chaque enfant explique son dessin. 4. Discussion collective : comment appliquer ces valeurs au quotidien ?		<ul style="list-style-type: none"> • Matériel : Feuilles, peinture, feutres. • Déroulement : <ol style="list-style-type: none"> 1. Chaque enfant écrit son prénom au centre d'une feuille en grand et de manière créative (avec des couleurs, des formes...). 2. Autour de leur prénom, ils écrivent ou dessinent des choses qui les définissent (leurs goûts, leur famille, leurs qualités...). 3. Ensuite, chacun échange sa feuille avec un camarade et écrit une qualité ou un compliment sur lui (ex : "Tu es drôle", "Tu es gentil"). 4. On termine par un tour de table où chacun partage une chose qu'il a aimée découvrir chez un autre. Durée : 20 minutes
		Clôture d'usage / débrief après rangement et remise en place de la salle.

Le mercredi, de 14h à 17h, nous profitons d'un groupe plus réduit et de l'absence de l'aide aux devoirs pour mettre en place des activités plus approfondies. En effet, nous avons ainsi la possibilité de proposer des ateliers artistiques, des mises en scène, des activités sportives ou encore des projets créatifs sur plusieurs séances. Ce temps plus long permet aux enfants de s'investir davantage, de travailler en groupe et de développer leur créativité dans un cadre bienveillant et structuré.

<p align="center">FICHE D'ACTIVITÉ ASTI</p> <p>Cette fiche est à remplir obligatoirement en amont de l'activité. Elle permet de préciser l'organisation.</p>			DÉROULEMENT DE L'ACTIVITÉ :						
			Intro / rappel des règles / cadre						
<p>INTITULÉ DE L'ACTION : La Magie des Contes et Légendes</p> <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 25%;">DATE :</td> <td style="width: 25%;">DURÉE : 2h</td> <td style="width: 50%;">PUBLIC : 5 - 15 ans</td> </tr> <tr> <td>NOMBRE D'ANIMATEUR : 5 Nathan Alix Yvonne Sara Oriana</td> <td colspan="2">LIEU : Salle Hernandez</td> </tr> </table>			DATE :	DURÉE : 2h	PUBLIC : 5 - 15 ans	NOMBRE D'ANIMATEUR : 5 Nathan Alix Yvonne Sara Oriana	LIEU : Salle Hernandez		<p>◆ Introduction / Rappel des règles / Mise en cadre (10 min)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Présentation rapide de la thématique et des objectifs de l'activité • Rappel des règles de bienveillance et de respect • Organisation des groupes si nécessaire
DATE :	DURÉE : 2h	PUBLIC : 5 - 15 ans							
NOMBRE D'ANIMATEUR : 5 Nathan Alix Yvonne Sara Oriana	LIEU : Salle Hernandez								
<p>DOMAINE DE L'ACTIVITÉ :</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Créativité <input checked="" type="checkbox"/> Imagination <input checked="" type="checkbox"/> Coopération <input checked="" type="checkbox"/> Construction d'une société</p>			<p>1 Activité 1 : "Et si l'histoire finissait autrement?" 📖💡</p> <p>● Objectif : Réfléchir aux moralités des contes et inventer des fins alternatives.</p> <p>Déroulement :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Discussion d'introduction (10 min) <ul style="list-style-type: none"> ○ Demander : "Quels contes connaissez-vous ? Quelle est leur morale ?" ○ Echanger sur des contes célèbres : <i>Le Petit Chaperon Rouge, Cendrillon, Le Loup et les Sept Cheveaux, Le Vilain Petit Canard...</i> 2. Réécriture de la fin (30 min) <ul style="list-style-type: none"> ○ Chaque enfant choisit un conte ou tire un au hasard. ○ Il imagine une fin différente en changeant un élément clé. ○ Exemples : <ul style="list-style-type: none"> ▪ <i>Et si le Petit Chaperon Rouge devenait amie avec le loup ?</i> ▪ <i>Et si Cendrillon refusait d'épouser le prince et devenait une couturière célèbre ?</i> 3. Lecture et discussion (10 min) <ul style="list-style-type: none"> ○ Partage des nouvelles fins et discussion sur la morale modifiée. <p>▀ Durée totale : 50 min</p>						
<p>OBJECTIF(S) DE L'ACTIVITÉ :</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Développer l'imagination et la créativité des participants <input checked="" type="checkbox"/> Comprendre les éléments nécessaires à la construction d'une société à travers les contes <input checked="" type="checkbox"/> Favoriser la coopération et la prise de décision collective <input checked="" type="checkbox"/> Réfléchir à l'influence de l'environnement sur l'organisation sociale <input checked="" type="checkbox"/> Stimuler l'expression orale et l'argumentation</p>			<p>2 Activité 2 : "Crée ton propre personnage de conte" 🎨🎭</p> <p>● Objectif : Encourager la créativité en dessinant un personnage imaginaire issu d'un conte inédit.</p> <p>Déroulement :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Présentation des personnages classiques (10 min) <ul style="list-style-type: none"> ○ Discussion sur les archétypes des contes (princes, fées, dragons, sorcières, trolls...). ○ Questions : "Sont-ils toujours gentils ou méchants ?" 2. Création du personnage (25 min) <ul style="list-style-type: none"> ○ Dessiner un personnage original avec son nom et une caractéristique spéciale. ○ Exemples : <ul style="list-style-type: none"> ▪ <i>Un dragon qui crache des fleurs au lieu du feu</i> ▪ <i>Une fée qui parle aux pierres</i> 3. Présentation et mise en scène (15 min) <ul style="list-style-type: none"> ○ Chaque enfant présente son personnage et invente une mini-histoire autour de lui. <p>▀ Durée totale : 50 min</p>						

<p>3 Activité 3 : "Devine le conte !!" 🎭📚</p> <p>● Objectif : Faire deviner des contes aux autres enfants à travers un jeu de mime ou de description.</p> <p>Déroulement :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Préparation des cartes (10 min) <ul style="list-style-type: none"> ○ Écrire sur des morceaux de papier les noms de contes connus : <i>Le Petit Poucet, Blanche-Neige, Hansel et Gretel, La Belle et la Bête...</i> 2. Jeu en équipe (25 min) <ul style="list-style-type: none"> ○ Chaque enfant tire une carte et doit faire deviner le conte en : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Mimant une scène (exemple : croquer une pomme pour Blanche-Neige). ▪ Donnant trois indices sans dire le titre ("une pantoufle", "un bal", "une marraine magique" pour Cendrillon). ▪ Dessiner une scène sans utiliser de mots. 3. Points et gagnants (15 min) <ul style="list-style-type: none"> ○ Chaque bonne réponse rapporte un point. ○ Récompense symbolique : une "médaille des contes" (dessinée sur papier). <p>▀ Durée totale : 50 min</p>			<p>◆ Clôture d'usage / Débrief (10 min)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Retour collectif sur ce qu'ils ont appris et préféré • Questions de réflexion : <ul style="list-style-type: none"> ◦ "Quel conte aimeriez-vous transformer encore plus ?" ◦ "Qu'avez-vous découvert sur les contes aujourd'hui ?" • Rangement et remise en place de la salle
--	--	--	---

Clôture d'usage / débrief après rangement et remise en place de la salle.

2.3) Volet Parentalité

Le secteur Enfance & Jeunesse propose un accompagnement global aux parents qui le demandent dans le suivi à la scolarité de leurs enfants mais aussi sur toutes les démarches administratives et sociales.

Nous essayons d'accompagner au mieux les parents à comprendre l'organisation de l'école, de ses différents intervenants et des dispositifs proposés pour accompagner les jeunes à besoins spécifiques (Création de dossiers MDPH pour demandes variées : Aide humaine ; AESH, dispositif Ulis, IME ; institut médico-éducatif, orientation au CMP...).

Nous accompagnons les parents lors des réunions éducatives (REE, ESS) au sein des établissements scolaires, favorisant les partenariats avec les différentes équipes pluridisciplinaires des écoles de la ville. Depuis le mois d'octobre 2024, date des premières demandes spécifiques des écoles, la responsable du secteur Enfance & Jeunesse a participé plus d'une quarantaine de réunions d'Équipe Éducative et/ou ESS (la plupart du temps, ce sont les écoles qui sollicitent notre présence lors de ces réunions) et à assurer plus d'une centaine de rendez-vous parentalité avec ou sans prise de rendez-vous au préalable.

Enfin, depuis le mois d'octobre 2024, une dizaine de dossiers MDPH (maison départementale des personnes handicapées) ont été effectués par les équipes du secteur Enfance & Jeunesse.

L'accompagnement des familles et le suivi à la parentalité représente un point majeur du secteur Enfance & Jeunesse. Il nous permet de pouvoir approfondir notre travail et individualiser au mieux selon les besoins de chacun. Le suivi établi avec les familles permet d'adapter davantage notre approche avec les jeunes concernés et de produire un travail durable et de qualité.

3.4) Volet Prévention

Nous menons un travail quotidien de prévention. En effet, notre approche est basée sur un modèle éducationnel sécurisant et cadrant, en réponse aux attentes du gouvernement et du territoire. Nous accompagnons et prenons en charge des jeunes en situation de décrochage scolaire, d'isolement et de radicalisation.

Accompagnement des jeunes en décrochage scolaire :

Nous identifions les jeunes en difficulté scolaire et mettons en place des actions ciblées pour les soutenir et en les orientant vers nos partenaires dédiés à la prévention.

Nous collaborons avec les établissements scolaires et les familles pour favoriser la réintégration et la réussite éducative.

Prise en charge des jeunes isolés :

Nous tentons de créer un environnement sécurisant où les jeunes se sentent écoutés et compris en leur offrant un cadre sécurisant.

Nous tentons de faciliter leur intégration sociale en organisant des activités collectives et en les orientant vers nos partenaires (éducateurs CLAVIM prévention par exemple).

Des accompagnements ponctuels pour des familles bénéficiaires des offres de la médiation ont été pris en charge par le secteur. Ces accompagnements ont concerné des problématiques de trafic de stupéfiants, de réseaux de prostitution, de violences urbaines ou intrafamiliales. Dans ces situations, les familles ont été reçues, orientées et suivies.

Certains accompagnements nécessitent une disponibilité hors temps de travail. Ils correspondent à des besoins d'écoute et ou d'accompagnements ponctuels.

Des orientations vers les différents partenaires comme le CLAVIM-Prévention, l'Espace Parent Enfant ou encore IMARGE ont été réalisées.

Cette année est malheureusement ponctuée par de trop nombreuses situations nécessitant l'intervention de l'Aide Sociale à l'Enfance.

3 informations préoccupantes ont été rédigées par la responsable du secteur. Ces IP ont toutes été rédigées en partenariat et aux côtés des parents.

CLAVIM / Prévention

L'équipe de prévention du CLAVIM et le secteur éducation de l'ASTI travaillent en étroite collaboration à l'accompagnement de plus d'une dizaine de familles. Ce partenariat permet de sécuriser les jeunes pris en charge et de rassurer les familles.

Les équipes de l'ASTI ont été invitées à participer aux événements organisés par les équipes de prévention et sont sollicitées lors des cliniques de concertation et de réunions partenaires permettant le transfert de connaissances et l'échange de compétences afin de proposer aux familles un accompagnement adapté.

3. FONCTIONNEMENT INTERNE

3.1 Fonctionnement des équipes

L'équipe des intervenants bénévoles, qui joue un rôle essentiel dans la mise en œuvre du soutien scolaire et des ateliers culturels, a connu des évolutions au cours de cette année.

Nous distinguons aujourd'hui trois profils principaux de bénévoles :

- Les bénévoles de l'IND (l'Institut Notre-Dame de Meudon, des lycéens),
- Les bénévoles de la mission PACT, généralement des étudiants en école d'ingénierie ou de commerce,
- Les autres bénévoles sont souvent des personnes retraitées, notamment d'anciens enseignants.

En moyenne, nous comptons actuellement 6 bénévoles mobilisés sur les temps de soutien scolaire, 4 bénévoles de l'IND et 2 bénévoles du programme PACT. Cette répartition permet de mieux encadrer les enfants et de répartir plus équitablement les responsabilités, ce qui contribue globalement à alléger la charge de travail des référents et professionnels présents.

Cependant, cette dynamique positive peut parfois être fragilisée par des situations ponctuelles liées à l'attitude de certains bénévoles, notamment parmi ceux issus de l'Institut Notre-Dame. Il arrive en effet que certains d'entre eux, en raison d'un manque de maturité ou de repères éducatifs insuffisants, peinent à adopter une posture professionnelle adaptée. Cela peut se manifester par des comportements inappropriés envers les enfants, tels que des moqueries concernant leur apparence physique, leurs difficultés de communication ou leur situation de handicap.

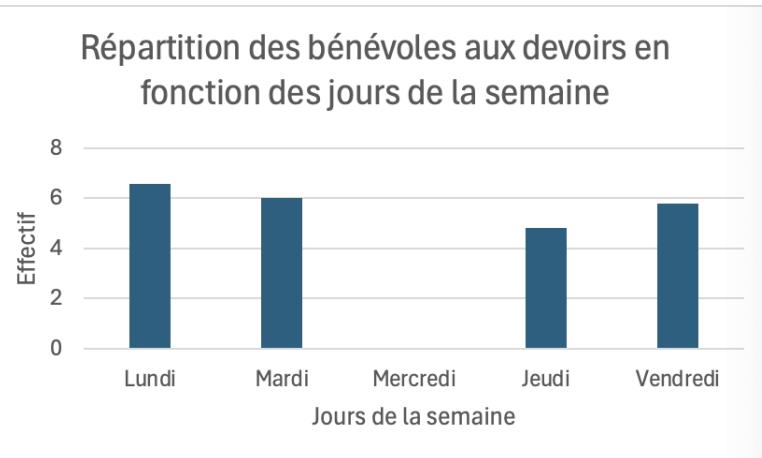
Même isolées, ces attitudes ont un impact direct sur le bien-être des enfants concernés. Elles peuvent affecter leur confiance en eux, compromettre le climat de bienveillance indispensable à leur épanouissement, et instaurer une forme de violence symbolique dans un cadre censé être protecteur et sécurisant.

Ces constats soulignent la nécessité d'un accompagnement plus rigoureux des bénévoles, notamment à travers des temps de sensibilisation, de formation à la posture éducative, et de médiation si besoin. Il est essentiel de les aider à mieux comprendre leur rôle, à adopter une attitude respectueuse et bienveillante, et à garantir un environnement réellement inclusif pour tous les enfants.

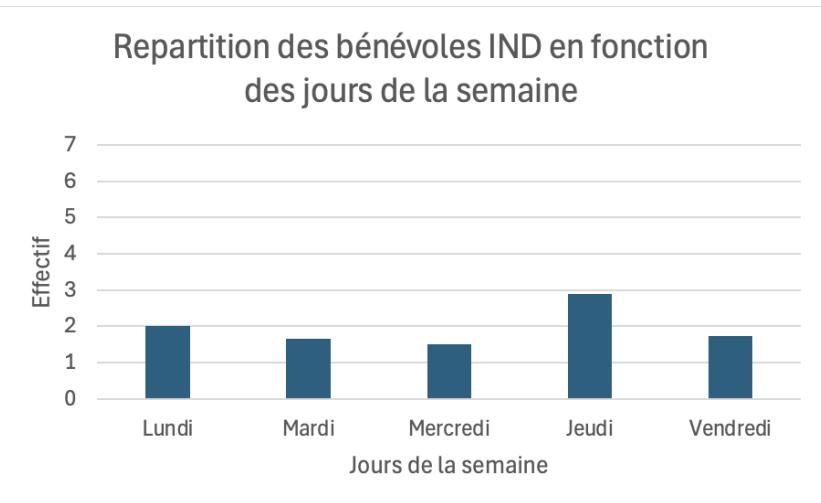
En outre, cette situation oblige l'équipe d'animation à rester constamment vigilante quant aux comportements des bénévoles. Dans certains cas, des enfants ont dû être éloignés temporairement de certaines activités, par crainte de réactions inappropriées de la part des bénévoles. Il arrive également que la responsable d'activité doive intervenir en présence des enfants pour rappeler les règles morales et les principes de respect fondamentaux.

Ressources Équipe Intervenants Bénévoles

L'équipe des intervenants bénévoles qui permet la réalisation des missions en soutien scolaire et en ateliers culturels a également évolué.

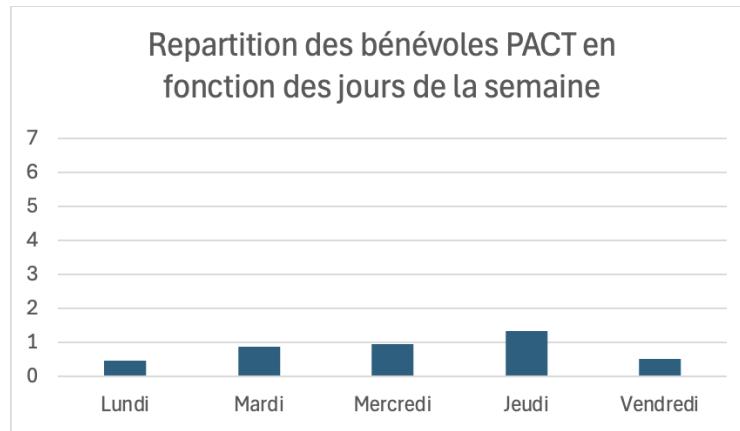


La présence de bénévoles pour l'accompagnement aux devoirs est globalement régulière tout au long de la semaine, avec une légère baisse le jeudi et une bonne représentation les vendredis. Cela montre un engagement constant.



La présence des bénévoles de l'IND (Institut Notre Dame de Meudon) est globalement rare tout au long de la semaine. Cependant, lorsqu'ils viennent, ils sont souvent "trop" nombreux, et sont entre "amis". Cette irrégularité complique la planification : certains jours, il y a très peu ou pas de jeune bénévole de l'IND, et d'autres jours, notamment lorsqu'ils se mobilisent ensemble, l'effectif peut devenir très élevé d'un coup.

Cette situation a parfois conduit à des séances avec un nombre inhabituel de bénévoles, comme cela a été le cas un mercredi où il y avait 12 jeunes de l'IND et 5 services civique pour 14 enfants, créant une ambiance étouffante.



Les bénévoles de la mission PACT sont très peu nombreux chaque jour (1 ou 2, rarement plus), et leur présence est assez régulière, notamment le jeudi où ils sont un peu plus nombreux. Cela suggère une participation étudiante stable mais faible en effectif.

Les bénévoles de la mission PACT ont dans l'ensemble était très engagés et très respectueux du cadre donné. Contrairement au partenariat avec l'IND ou la responsable secteur intervient une fois au sein de leur établissement au début de l'année scolaire, les étudiants bénévoles de la mission PACT ont été reçus pour un entretien préalable individuel, explicatif du cadre et de leur champ d'intervention au sein du secteur Enfance & Jeunesse de l'ASTI.

Ressources Équipe CLAVIM

L'ASTI dispose d'un partenariat fort et déjà engagé avec le CLAVIM qui lui alloue gracieusement du personnel mis à disposition pour le soutien scolaire le soir en semaine (4 personnes, 4 soirs par semaine).

L'ASTI se distingue des autres maisons de quartier par son approche, il est donc essentiel de bien comprendre les enjeux et attentes du public de l'ASTI lorsqu'on y intervient.

La coordinatrice, déjà présente l'an passé était accompagnée de trois autres profils, dont un intervenant déjà présent également à l'ASTI l'année précédente.

3.2 Fonctionnement organisationnel

Organisation des bureaux

Le secteur Enfance & Jeunesse a déménagé ses bureaux en face des salles d'animation et de l'accueil des enfants depuis la rentrée scolaire.

Le bureau dispose désormais d'une capacité d'accueil de 5 postes et d'un espace en face du bureau de la responsable pouvant accueillir une famille.

Outils et procédures

Le secteur Enfance & Jeunesse s'appuie sur plusieurs outils collaboratifs pour assurer ses missions. Un espace Drive partagé, organisé par type d'intervenant, est disponible pour tous. On y trouve une base de données centralisée, mise à jour en temps réel, regroupant les informations sur les usagers, les activités et l'organisation interne.

L'ensemble de ces outils est sécurisé et accessible facilement. Un calendrier partagé offre à chaque membre de l'équipe une vision claire et immédiate de la charge et des activités de chacun.

De manière générale, les dispositifs introduits l'an dernier ont donné satisfaction.

Cette année, l'application "ClassDojo" avait été intégrée au processus d'accueil, dans le but de faciliter la collecte d'informations et la communication sécurisée avec les familles, ainsi que le suivi des présences et des projets. Cependant, cet outil n'a finalement pas été exploité et a été abandonné en cours d'année, faute d'utilisation effective.

4. PARTENAIRES

Afin de mener à bien l'ensemble des actions et projets menées par le secteur, nous travaillons avec de nombreuses organisations partenaires sur le territoire qui interviennent sur l'ensemble des volets du secteur.

SST - Services de Solidarité Territoriale

Plusieurs dossiers liés à la parentalité ont été suivis par le Service des Solidarités Territoriales. Nous nous réjouissons de mener ensemble des missions autour de la protection de l'enfance qui ont permis des prises en charge de qualité par nos partenaires.

L'orientation vers les services du SST sur le secteur est complexe et à risque. Il s'agit le plus souvent de l'identification d'un problème qui donne lieu à la rédaction d'une information préoccupante.

L'ASTI s'attache à travailler ces actions avec l'adhésion des familles.

EPE - Espace Parent Enfant

L'Espace Parent Enfant est un partenaire fort vers lequel nous orientons les familles qui nécessitent des accompagnements spécifiques. Ils permettent notamment d'accompagner les familles en difficulté dans le cadre de médiation familiale parent/adolescent.

Institut Notre Dame de Meudon

Depuis des années, le lycée Notre Dame de Meudon entretient un fort partenariat avec le secteur Enfance

ASTI - Rapport d'activités 2025 – Enfance & Jeunesse

& Jeunesse de l'ASTI. A chaque début de période, la responsable du secteur et/ou des animateurs de l'équipe Enfance & Jeunesse se rendent au lycée afin de présenter les missions proposées. Ces missions incluent le soutien à la scolarité en soirée ainsi que l'animation culturelle le mercredi après-midi et/ou pendant les vacances scolaires. Comme explicité un peu plus haut, de nombreux rappels à l'ordre auprès d'élèves qui ne respectent pas les directives de l'ASTI ont été faits.

Education Nationale

L'ensemble des établissements scolaires élémentaires et secondaires font confiance au secteur éducation. Les établissements plus proches géographiquement de l'ASTI sont très présents au quotidien.

Les établissements nous sollicitent très régulièrement pour la prise en charge des familles. De nombreux échanges quotidiens entre les directrices d'écoles, les maîtresses et les professeurs, les psychologues de l'Education Nationale sont mis en place avec la responsable du secteur.

L'ASTI a produit des appréciations portées au bulletin des jeunes accueillis en UPE2A.

CIO - Centre d'Information et d'Orientation

Dans le cadre des activités de préscolarisation et suite à la mise en place d'un partenariat avec les différents CIO du territoire créés l'année passé, la prise de rendez-vous pour les jeunes primo-arrivants est quasi instantanée et les démarches sont simplifiées.

ESPEREM

Le secteur éducation a maintenu cette année un partenariat avec le foyer d'urgence pour jeunes filles ESPEREM Boulogne qui a permis aux jeunes du foyer de bénéficier d'actions FLS adaptées à leurs besoins à raison d'une fois par semaine (Le mardi matin).

HOVIA

Cette année le secteur Enfance & Jeunesse a développé un nouveau partenariat avec le foyer Hovia pour jeunes filles à Sèvres proposant également des actions adaptées à leurs besoins à raison d'une fois par semaine (Le mardi matin).

IMARGE

Fort d'un partenariat de longue date, IMARGE est intervenu cette année auprès des jeunes du dispositif UPE2A.

Une reconduction est souhaitée pour la période à venir, seulement si la psychologue actuelle, partant à la retraite, est remplacée par un profil similaire.

GPSO Grand Paris Seine Ouest

Cette année, nous n'avons malheureusement pas eu de proposition de sorties et/ou d'activités au regard de la mobilisation du territoire qui accueille les JO qui se tiendront à Paris au mois de juillet 2024.

Espace Andrée Chedid

Cette année le secteur Enfance & Jeunesse a construit des séances avec son partenaire à l'Espace Andrée Chedid dans le cadre des scènes poétiques. Nous avons ainsi offert à des familles et autres spectateurs de magnifiques performances menées par les familles et les équipes du secteur.

Nous notons particulièrement l'intervention d'un membre de l'équipe en service civique qui a réalisé la présentation de poèmes à plusieurs reprises ainsi que des prestations musicales. Des jeunes ont aussi participé en interprétant une musique apprise au préalable à l'ASTI.

Nous renforçons cette démarche l'année prochaine avec la mise en place de nouveaux événements que nous espérons cette fois transversaux avec des interventions des autres secteurs.

ANNEXES

Visite du musée de la Marine

Lors de cette sortie culturelle, les enfants ont découvert le musée de la Marine, situé au cœur de Paris. À travers les maquettes de bateaux, les instruments de navigation, les récits de marins et les objets anciens, ils ont pu plonger dans l'univers fascinant de la mer, des explorations et de l'histoire navale. Guidés tout au long du parcours, ils ont appris comment les bateaux étaient construits, comment les marins vivaient à bord, et comment la navigation a évolué au fil du temps. Les enfants se sont montrés très curieux et ont posé de nombreuses questions, notamment sur les grands explorateurs et les voyages en mer. Une sortie enrichissante qui a éveillé l'imaginaire, tout en apportant de nouvelles connaissances sur le monde maritime.

Représentation au Théâtre de la Villette

Nous sommes allés au théâtre de la Villette à Paris pour assister à une pièce revisitée de *Robin des Bois*, qui dénonçait les inégalités avec humour et modernité. Les enfants ont été captivés par la mise en scène et les messages portés par les comédiens. Cette sortie a permis de mêler culture, réflexion et plaisir, tout en suscitant de beaux échanges au retour. Un moment fort, à la fois ludique et enrichissant.

Visite du Conservatoire de Lode



Dans le cadre de notre semaine dédiée à la musique, les enfants et les jeunes ont eu la chance de visiter le Conservatoire de Lode. Accompagnés de deux guides, ils ont découvert le fonctionnement d'un studio d'enregistrement : guitare, piano, micros, écrans, cabines... tout leur a été expliqué de manière ludique et interactive. La visite s'est clôturée par un petit concert privé d'un chanteur, accompagné de son ingénieur du son, permettant aux enfants de voir concrètement le lien entre création musicale et technique. Une sortie enrichissante qui a éveillé curiosité et enthousiasme !

Intervention d'un professionnel de la musique (beatmaker)



Dans le cadre de notre semaine sur le thème de la musique, nous avons accueilli un beatmaker professionnel venu partager son univers avec les enfants et les jeunes. L'atelier a commencé par une découverte de son métier : il leur a expliqué ce qu'est un beatmaker, comment il crée des morceaux, et quels outils il utilise au quotidien (logiciels, pads, samples, rythmes...). Ensuite, place à la pratique ! Les enfants ont pu tester la création de leurs propres sons, jouer avec des boucles rythmiques, et comprendre comment on compose une base musicale à partir de rien. Très à l'écoute et pédagogue, l'intervenant a su capter l'attention du groupe, qui s'est montré très enthousiaste et créatif. Un moment à la fois ludique et technique, qui a permis de découvrir les coulisses de la musique actuelle et de valoriser l'expression individuelle.

Intervention de musicien guitaristes / Partenaire : Le Réacteur du 92



Dans le cadre de notre semaine musicale, nous avons accueilli deux guitaristes venus partager leur passion avec les enfants. Malgré quelques difficultés liées à la posture d'un des intervenants, qui avait du mal à s'adapter au rythme et aux besoins spécifiques de notre groupe, les enfants ont pu vivre un moment enrichissant. Au programme : découverte de l'évolution de la guitare, de ses différentes formes à travers les époques (classique, électrique, folk), explication de son fonctionnement, et démonstrations en direct. Les enfants ont également eu la chance de manipuler les instruments, d'écouter les différences de sonorité selon les modèles, et de poser leurs questions aux musiciens. Ce temps de transmission a permis d'aborder la musique sous un angle technique et historique, tout en laissant une place à la curiosité et à l'expérimentation. Malgré les ajustements nécessaires, les enfants sont repartis avec une belle envie de continuer à découvrir le monde de la musique.

Intervention d'infirmières en stage : Prévention contre les écrans

Dans le cadre de notre programme de sensibilisation à la santé et au bien-être, les enfants ont participé à une intervention animée par deux infirmières scolaires autour de l'usage des écrans. Plutôt qu'un simple exposé, cette sensibilisation a pris la forme d'un escape game éducatif, spécialement conçu pour aborder les risques liés à une surexposition aux écrans. À travers des énigmes, des jeux de rôle et des indices à décoder, les enfants ont été amenés à réfléchir aux effets des écrans sur le sommeil, la concentration ou

encore la santé mentale, mais aussi à découvrir les alternatives possibles pour s'occuper autrement : activités sportives, artistiques, jeux de société... L'atelier abordait également des notions importantes comme les PEGI (indications d'âge sur les jeux vidéo), la durée raisonnable d'exposition quotidienne ou encore les dangers d'internet (cyberharcèlement, contenu inadapté...). Les enfants se sont montrés très investis, et le format ludique a permis de faire passer des messages essentiels tout en maintenant leur engagement et leur curiosité.

Création d'une pièce de théâtre : "Les chercheurs de l'étoile d'or"



Pendant cette semaine de vacances, les enfants ont participé à un véritable projet artistique autour de la création d'une pièce de théâtre intitulée *Les chercheurs de l'étoile d'or*. Ils ont imaginé et construit eux-mêmes l'univers du spectacle : décors en carton, collages, peinture, mais aussi scènes de théâtre, danses et dialogues créés en groupe. Ce travail collectif a permis à chacun d'exprimer sa créativité, de prendre confiance en soi et de découvrir les coulisses d'un spectacle vivant. La semaine s'est clôturée par une représentation devant les familles, dans une ambiance joyeuse et fière, suivie d'un moment convivial autour d'un goûter. Un projet complet qui a mêlé imagination, expression corporelle, travail d'équipe et plaisir de jouer ensemble.

Escape game: "Halloween"

Les enfants ont participé à un escape game sur le thème d'Halloween, en résolvant des énigmes pour sortir d'un décor effrayant.

Escape game: "Qui a volé les guitares ?"



Dans le cadre de notre semaine sur la musique, les enfants ont participé à un escape game intitulé "*Qui a volé les guitares ?*". Les volontaires en service civique se sont mis en scène en incarnant différents personnages du monde de la musique, chacun jouant un rôle dans la chaîne de production : technicien, ingénieur du son, chanteur, producteur, etc. Les enfants, organisés en petits groupes, devaient résoudre une série d'activités intellectuelles (énigmes, logique, observation...) pour rassembler des indices et

découvrir lequel de ces personnages avait volé les guitares. L'enquête a permis aux enfants de coopérer, réfléchir ensemble et suivre une logique d'investigation, tout en restant dans un cadre ludique et dynamique. Une activité originale et engageante, qui a beaucoup stimulé leur curiosité et leur sens de l'observation.

Escape game: "La classe en folie".



Dans cet escape game imaginé pendant les vacances, les volontaires en service civique se sont déguisés en professeurs de différentes matières : mathématiques, français, SVT, physique-chimie, histoire-géo et sport. Les enfants, répartis en petits groupes, devaient passer par chacune des épreuves préparées par ces "professeurs", afin de résoudre le mystère final. Chaque activité reprenait des éléments des matières scolaires, mais de façon ludique et détournée, pour que les enfants apprennent tout en s'amusant. Cet escape game avait pour objectif de redécouvrir les matières de l'école de manière positive et interactive, loin des devoirs traditionnels. Les enfants ont dû faire appel à leur logique, leur mémoire, leur sens de l'observation ou encore leur agilité physique pour avancer dans le jeu. Un moment dynamique, drôle et stimulant, où l'école est devenue un terrain de jeu coopératif et intelligent.

Educap'City : "Les enfants à la hauteur de la ville"

Thème proposé par le secteur éducation : Où est l'ASTI ? En référence au célèbre "Où est Charlie ?"



Cette année, c'est sous un grand soleil que l'équipe de l'ASTI, baptisée "Les champions de la nation", a participé au rallye citoyen Educap'City, avec Ansika, Lina, Ranou, Raphaël, Ronalde et Yacine, accompagnés de deux volontaires en service civique. Le rendez-vous était donné à 7h30 à l'ASTI pour rejoindre Corentin Celton, point de départ du rallye, mais aussi point de passage pour notre structure.

Sur place, une équipe dynamique composée de deux volontaires en service civique, une stagiaire, trois bénévoles, la responsable de secteur et la directrice de l'ASTI a préparé et animé notre stand. Celui-ci était décoré aux couleurs de l'ASTI et animé avec de la musique, des jeux et des décos en lien avec le thème de l'année. De 10h à 16h45, les différentes équipes participantes sont venues relever les défis proposés. Notre épreuve, inspirée du célèbre jeu "Où est Charlie?", a rencontré un franc succès : les enfants devaient faire preuve de sens de l'observation et de concentration pour réussir l'activité. Une journée riche en échanges, en bonne humeur et en esprit citoyen, qui a mis en valeur l'implication des enfants et de toute l'équipe de l'ASTI.

Séance de Boxe éducative au sein de l'Agora avec le Club Avia Boxe à destination des jeunes primo-arrivants / UPE2A :



Lors du mois de janvier, la classe d'UPE2A a participé à une séance de boxe éducative. Cette activité a permis aux jeunes, de communiquer autrement que par les mots, à travers le corps, le mouvement, et le respect des règles. La séance, encadrée de manière bienveillante, a mis l'accent sur la maîtrise de soi, le respect de l'autre, la concentration et l'écoute. Grâce à des exercices simples et progressifs, chacun a pu prendre confiance, se dépenser physiquement et partager un moment collectif, même sans maîtriser la langue. Un atelier inclusif et dynamique, qui a valorisé chaque participant, en mettant en avant le respect, la coopération et la discipline.

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2024/2025

SECTEUR APPRENTISSAGE du FRANÇAIS

et INSERTION



Période : septembre 2024 - juin 2025

Responsable : Coordination cours de français.

Table des matières

1 CONTEXTE.....	3
2 OBJECTIFS	3
3 MOYENS.....	3
4 ACTIONS	4
4-1 Approche pédagogique	4
4-2 Créneaux des cours	4
4-3 Formations proposées	5
4-4 Activités de soutien	6
4-5 Accueil Petite Enfance	6
4-6 Sorties culturelles.....	7
5 DONNÉES CHIFFRÉES	7
5-1 Effectifs apprenants	7
5-2 Répartition par âge	8
5-3 Répartition par cours.....	8
5-4 Répartition par continent et par pays.....	9
5-4-1 Continent.....	9
5-4-2 Pays	10
5-5 Ancienneté d'arrivée en France.....	11
5-6 Scolarisation	12
6 PERSPECTIVES 2024-2025	12

1 CONTEXTE

Les personnes immigrées qui suivent les cours de français et d'alphabétisation viennent à l'ASTI pour apprendre le français mais aussi pour acquérir une autonomie au quotidien. Aussi inscrivons-nous de nouveaux arrivants tout au long de l'année.

La priorité est donnée aux primo-arrivants ne parlant pas français. Grâce à de nouveaux bénévoles, nous avons pu ouvrir un cours supplémentaire de Débutant 1 en janvier.

Nous accueillons des exilés de toutes nationalités, de tous âges et de tous milieux sociaux et nous avons à cœur de leur proposer des parcours adaptés à leurs niveaux de langue. Nous nous efforçons de leur proposer aussi une ouverture à la société française et d'organiser de véritables échanges culturels.

2 OBJECTIFS

- Permettre le développement des compétences à l'oral et à l'écrit en français, selon les niveaux d'apprentissage.
- Faciliter l'accès à l'autonomie d'apprentissage.
- Permettre aux apprenants non scolarisés dans leur pays d'origine d'acquérir les bases de la lecture et de l'écriture et d'améliorer leur pratique du français.
- Répondre aux besoins d'insertion sociale des habitants immigrés dans la vie quotidienne.
- Permettre de connaître le fonctionnement des espaces socioculturels et de les utiliser en toute autonomie.
- Permettre d'avoir une meilleure connaissance des lois, des codes sociaux et des services publics.
- Préparation à l'examen DELF (Diplôme d'Études en Langue Française).

3 MOYENS

Le pôle Apprentissage du français à l'ASTI est assuré par :

- 40 formateurs bénévoles,
- Un groupe de coordination bénévole,
- Un salarié à l'accueil et à l'administration.

Les locaux sont mis à disposition par la Mairie d'Issy-les-Moulineaux. L'ASTI dispose en propre de la salle d'accueil, des bureaux et de 3 salles de cours et nous partageons certaines salles pour les cours avec d'autres associations du réseau ALIM.

Plusieurs organismes de la ville nous proposent leur aide via des actions sur place ou en nous accueillant pour des visites d'information : ateliers à thème organisés par des associations spécialisées, visites de la médiathèque ou autres lieux de la vie urbaine.

4 ACTIONS

4-1 Approche pédagogique

L'équipe pédagogique assurant les cours est constituée de formateurs bénévoles. L'approche se veut active, communicative et implique la participation de chaque apprenant.

Ces cours s'appellent cours de FLI, Français Langue d'Intégration (non de FLE). L'une des méthodes utilisées est celle des ASL (ateliers de savoirs sociolinguistiques). Cette méthode s'appuie sur l'acquisition de compétences sociales. L'acquisition des compétences écrites et orales se fait au travers de documents liés à la vie quotidienne, permettant ainsi une ouverture sociale et une évolution linguistique, et aussi grâce à différentes sorties.

Différents thèmes sont abordés également en matière de citoyenneté, de valeurs républicaines, d'accès aux droits et dans le domaine culturel. On a également proposé aux apprenants 2 formations spécifiques.

Des moyens audio et vidéo sont utilisés en cours, essentiellement portables, lecteurs CD et vidéoprojecteurs.

Différents supports pédagogiques sont à la disposition des bénévoles : des manuels à la pointe de la recherche, renouvelés régulièrement.

Des formations de différentes structures : Tous Bénévoles envoie sa lettre mensuelle du programme *AlphaB* qui propose de nombreuses formations à Paris, le CAVILAM, propose des formations en ligne sous forme de MOOC, enfin l'ASTI est adhérente du réseau Alpha.

De plus des stages en présentiel, pris en charge par l'ASTI et animés par l'Île-aux-langues, le centre de formation devenu notre partenaire, se déroulent dans les locaux.

En outre, des réunions par niveau d'enseignement sont organisées régulièrement par le référent de chaque niveau, pour un accompagnement pédagogique, pour faire le point sur le déroulement des cours et ainsi ajuster les objectifs définis tout au long de l'année. Ces réunions permettent aussi d'effectuer des changements de groupes en cours d'année, pour être au plus près de l'évolution du niveau des apprenants.

Stages pour les formateurs, animés par l'Île-aux-langues :

- 1) Formateurs des niveaux scolarisés, samedi 3 novembre 2024. 15 formateurs présents (sur 20).
- 2) Formateurs des niveaux non scolarisés, Grand Débutant et Lecture Écriture, samedi 30 novembre 2024. 10 formateurs présents (sur 13).

Objectifs des formations : identifier les besoins et les objectifs, construire une progression annuelle par paliers et modules, sélectionner des supports adaptés.

4-2 Créneaux des cours

Le matin et l'après-midi, le public est constitué en majorité de femmes, scolarisées ou non dans leur pays d'origine. Leurs conditions de vie sont très diverses. Plusieurs de

ces femmes sont confrontées à de nombreuses difficultés (logement, ressources, chômage, conflits familiaux...).

Le soir, nous accueillons davantage des personnes occupant un emploi.

Les cours ont lieu :

- Le matin, tous les jours, de 10 h à 11 h 30. 12 cours.
- L'après-midi, tous les jours, de 13 h 45 à 15 h 45. 15 cours + 2 cours particuliers assurés par une formatrice. Une apprenante en apprentissage de la lecture et un apprenant qui souhaite travailler l'écrit.
- Le soir, tous les jours, de 19 h à 20 h 30. 11 cours,

soit 40 cours au total.

4-3 Cours proposés

- Les niveaux de cours s'adressant à un public scolarisé dans le pays d'origine sont : Débutant 1, Débutant 2, Intermédiaire, Avancé. Les cours ont lieu 2 fois par semaine.

Débutant 1 : public scolarisé dans son pays et qui ne communique pas du tout à l'oral.

Débutant 2 : public qui peut communiquer de façon simple.

Intermédiaire : public qui exprime son opinion. Début d'autonomie.

Avancé : public qui a une compréhension courante et une capacité à converser.

- Les cours intitulés Grand Débutant et Lecture-Écriture sont destinés à un public pas du tout ou très peu scolarisé dans le pays d'origine, ne lisant ou n'écrivant pas ou peu et parlant français à des niveaux divers.

Grand Débutant 1 et 2 : public qui ne parle pas le français, ne sait ni le lire ni l'écrire. Ne connaît pas l'alphabet latin.

Lecture-Écriture 1 – débutant : public qui ne maîtrise pas la lecture et l'écriture. Niveau de français A1 minimum à l'oral. En situation d'analphabétisme.

➤ **Lecture-Écriture 2 – avancé** : public qui peut lire et comprendre un texte de vocabulaire courant. Niveau de français bon A1-A2 à l'oral. Niveaux de progression et d'acquisition différents.

➤ **Lecture-Écriture 3 – confirmé** : public qui en fin d'année doit lire et écrire couramment.

Pour s'adapter aux niveaux de français très différents d'un apprenant à l'autre, la pratique de l'oral est constamment associée à l'apprentissage de la lecture et de l'écriture.

4-4 Activités de soutien

➤ Ateliers de soutien à la progression (un atelier par semaine) :

➤ **Phonétique** : apprentissage de la prosodie, des sons, de leur prononciation et de leur graphie.

Bon niveau d'oral requis ! *2 ateliers par semaine, l'un à l'ASTI, l'autre en ligne (même formatrice)*.

➤ **Conversation** : une véritable occasion d'échanges à bâtons rompus et de débats pour des personnes de niveau Intermédiaire et Avancé. Différentes pratiques, dont des activités théâtrales. *Un atelier l'après-midi et un le soir*.

➤ **Préparation aux examens du DELF (Diplôme d'Études en Langue Française)** : les apprenants qui le souhaitent peuvent suivre des cours de préparation au DELF, en plus de leurs cours de français. Le DELF est délivré par le ministère de l'Éducation nationale, valable à vie, et valide les compétences en français des candidats à différents niveaux de maîtrise. Il est pris en compte dans les structures officielles pour l'emploi, la carte de 10 ans (DELF A2) ou la naturalisation (DELF B1).

L'ASTI assure la préparation à l'examen par plusieurs cours hebdomadaires, A1 et A2, le matin, A2 le soir, B1 le matin et le soir, qui propose aux apprenants un entraînement aux épreuves, des examens blancs, ainsi qu'un accompagnement pour ce qui concerne les inscriptions et le déroulement de l'examen final, qui a lieu dans un centre officiel. L'ASTI prend en charge tout ou partie des frais d'inscription selon la situation des candidats. Cette année, la formatrice de B1 le matin a assuré également un atelier B2 à la suite du cours précédent pour 3 apprenantes.

DELF A2, matin : 15 inscrits, 12 apprenants réguliers. Examen : 5 présentés, 5 reçus.
DELF A2, soir : 12 inscrits, 6 réguliers. Examen : 2 présentés, 2 reçus.

DELF B1, matin : 16 inscrits, 11 réguliers. Examen : 5 présentées, 5 reçues.
DELF B1, soir : 8 inscrits, 5 réguliers. Examen : 2 présentées, 2 reçues.

A2 un atelier le matin et un le soir.
B1 un atelier le matin et un le soir.

4-5 Accueil Petite Enfance

Grâce à une équipe de bénévoles, un accueil petite enfance (pour des enfants de 6 mois à 3 ans) peut se faire dans une salle à côté des cours, les mardis, jeudis et vendredis après-midi. Cela permet aux mères qui n'ont pas accès aux crèches et

garderies de venir au cours, l'esprit libre. C'est aussi pour les petits l'occasion de se séparer de leur maman et de rencontrer d'autres enfants.

4-6 Sorties culturelles

En plus des ateliers dits « supports de cours », des visites gratuites et adaptées sont organisées dans plusieurs musées. Pour profiter du dispositif « Champ social », et en plus des conférenciers et autre personnel qualifié mis à disposition de l'ASTI, un groupe de bénévoles est formé par les musées afin de conduire les visites en toute autonomie.

Ces visites constituent une approche adaptée de la culture française. Elles permettent en outre de continuer l'apprentissage du français dans un cadre de vie quotidienne (transports en commun, infos sites).

Ces sorties rencontrent un grand succès, les apprenants sont de plus en plus demandeurs de ces événements conviviaux qui favorisent les échanges et les découvertes.

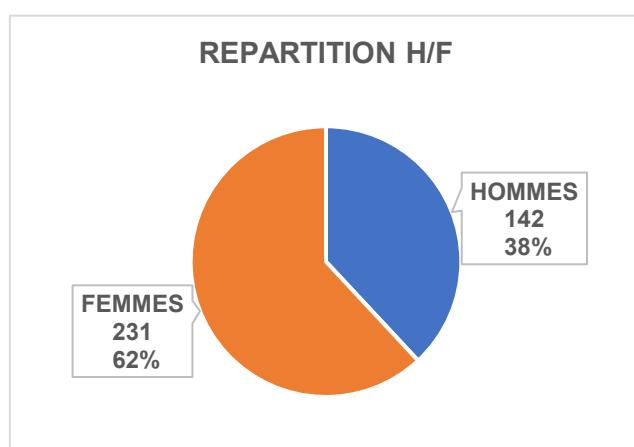
Les 11 sorties organisées sont reprises en annexe I.

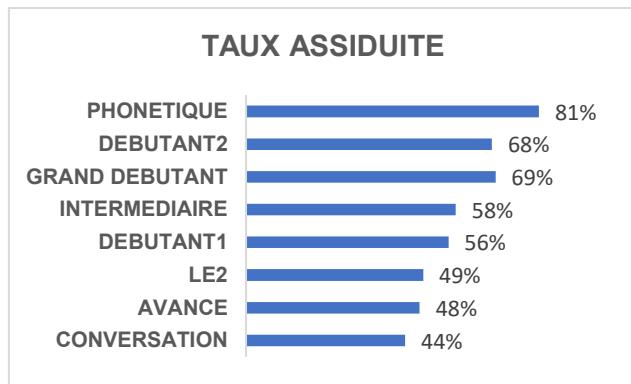
5 DONNÉES CHIFFRÉES

5-1 Effectifs apprenants

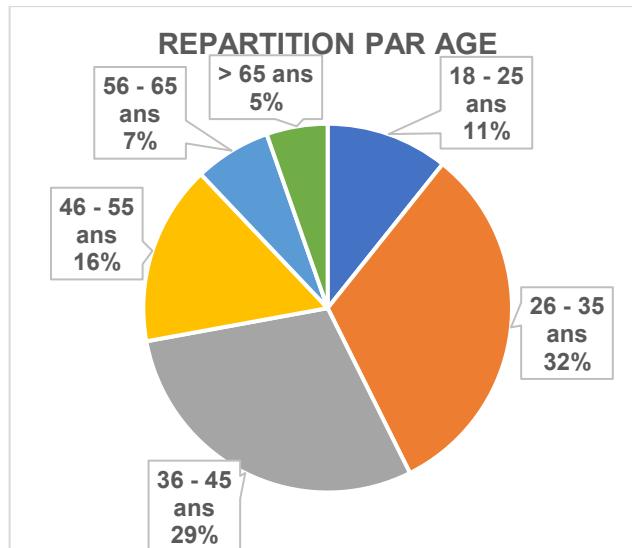
- Inscrits :373
- 58 bénéficiaires ont progressé d'un niveau.

Le taux d'assiduité aux cours s'élève à environ 62% avec des écarts selon les niveaux allant de 83% en Lecture écriture1 à 44% en conversation.





5-2 Répartition par âge



5-3 Répartition par cours

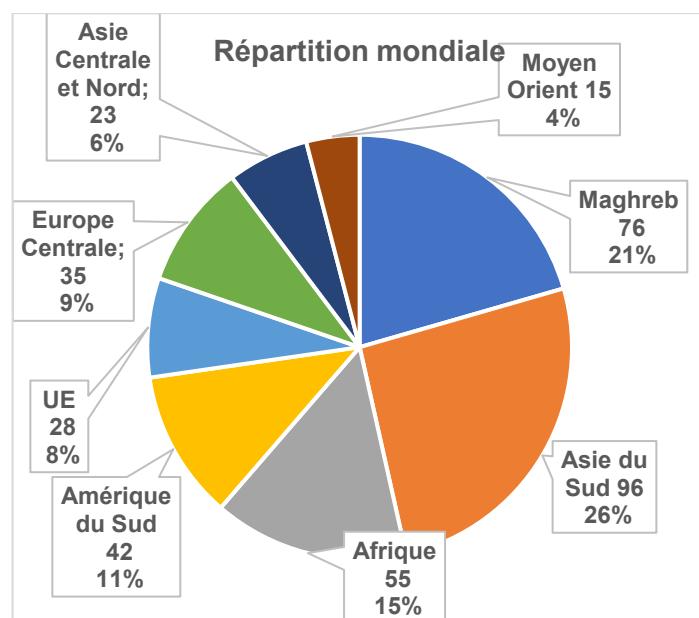
Le nombre de cours par semaine s'élève à 46 cours.

Matin : 15
 Après-midi : 16
 Soir : 15

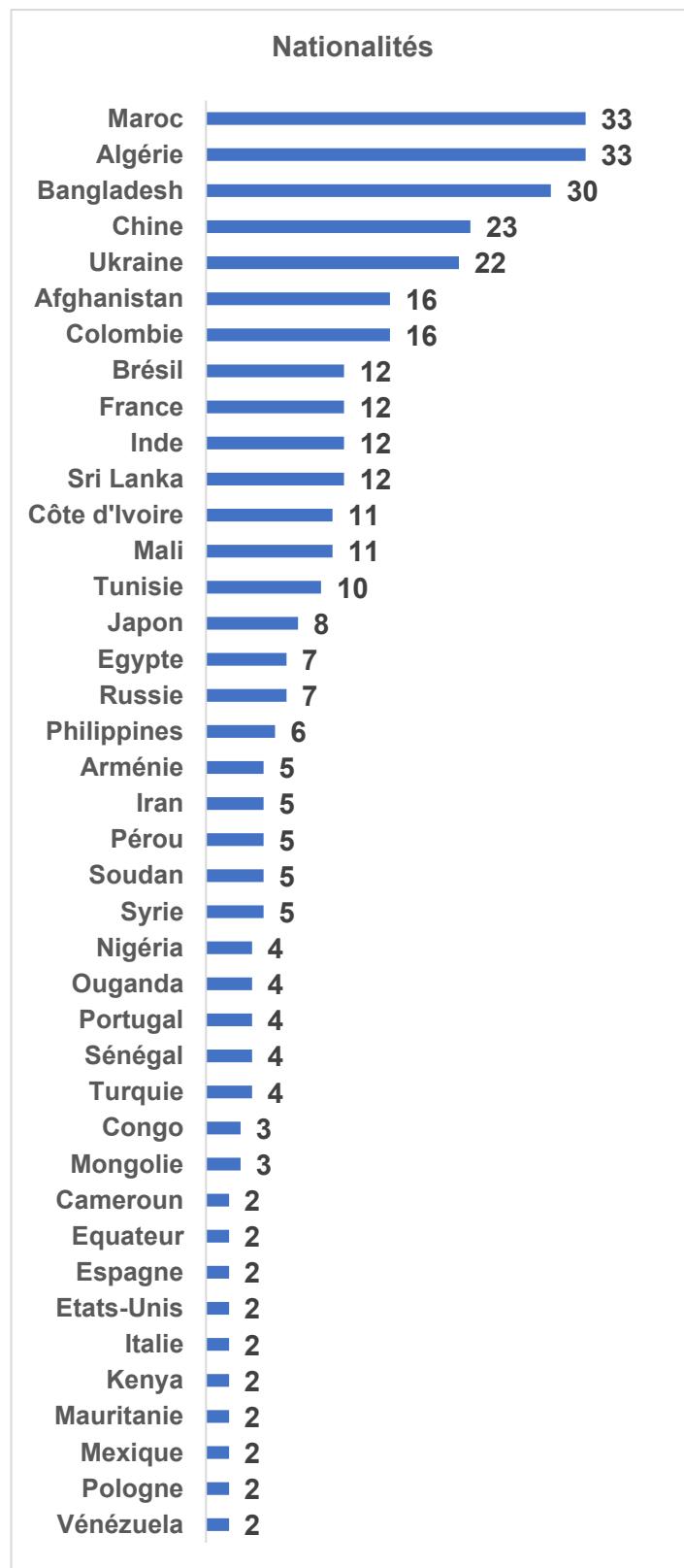
69 apprenants ont signé un Contrat d'Intégration Républicaine (CIR).
 48 apprenants sont demandeurs d'asile et 61 sont inscrits à Pôle Emploi.
 217 exercent une activité professionnelle.

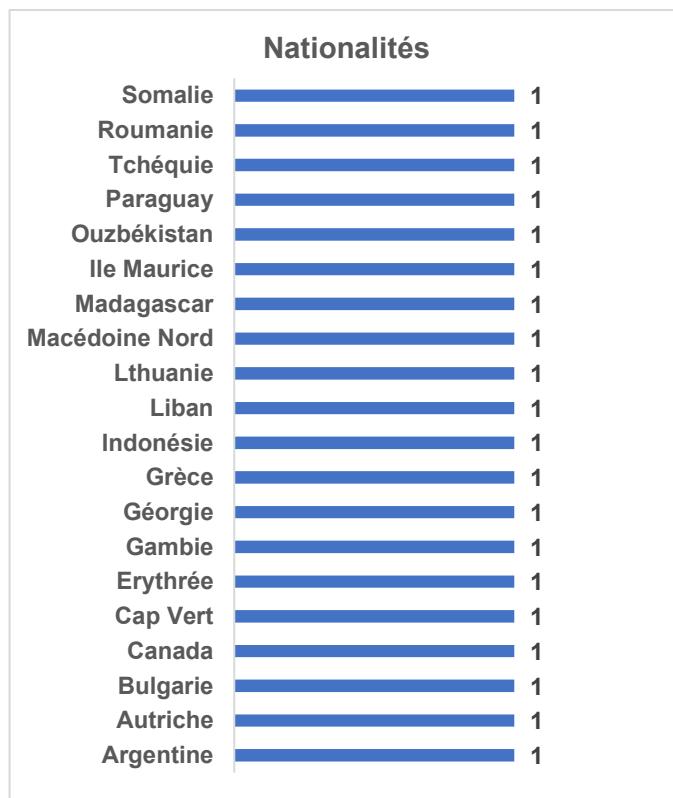
5-4 Répartition par continent et par pays

5-4-1 Continent

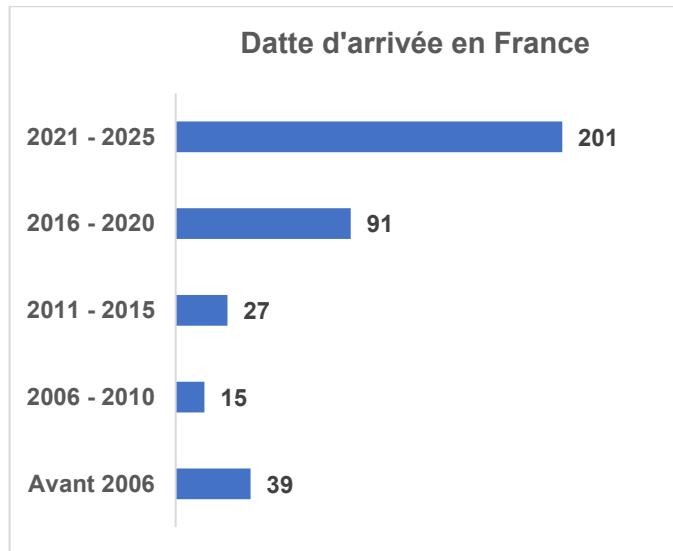


5-4-2 Par pays

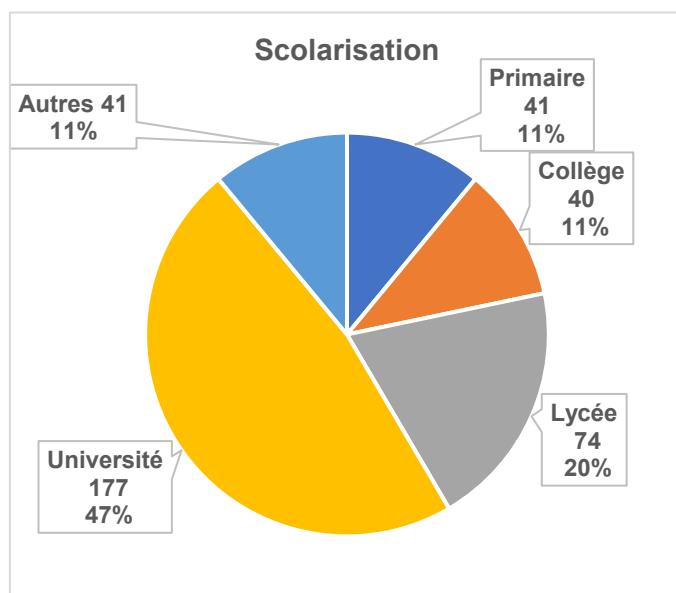




5-5 Ancienneté d'arrivée en France



5-6 Scolarisation



6 PERSPECTIVES 2025-2026-

L'ASTI se place plus que jamais comme un acteur important dans l'accueil du public étranger, dans un contexte d'activité croissante due à des demandes de plus en plus variées, à l'instar des situations des personnes accueillies.

Afin d'améliorer la qualité de l'accueil et de l'accompagnement, nous nous fixons les objectifs suivants.

- Adapter nos activités aux besoins du public.
- Accueillir les primo-arrivants tout au long de l'année. Poursuivre l'amélioration des tests de niveau auxquels sont soumis les nouveaux venus lors des inscriptions dans la recherche de la meilleure homogénéité possible des groupes d'apprenants.
- Développer et mieux structurer les apprentissages facilitant l'insertion dans le monde du travail.
- Faciliter l'accès aux différents organismes de la vie courante.
- Encourager les apprenants à passer l'examen du DILF et du DELF (A1.1, A1, A2, B1, B2).
- Transmettre les valeurs de la République, les règles du « vivre ensemble ».
- Faire découvrir les codes culturels.
- Restructurer l'équipe de coordination du français que plusieurs membres quittent en juin 2024, pour améliorer l'efficacité et la présence.

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2024/2025

SECTEUR Médiation Sociale et Administrative

Responsable : Viviane SCHIAVI

SOMMAIRE

INTRODUCTION	3
Une meilleure articulation entre les pôles Médiation, Enfance & Jeunesse et Accueil	3
La mission du Secteur : Aider et Accompagner	4
Une organisation en constante adaptation	5
Des défis à relever	5
I. PANORAMA DES ACTIONS D'ACCOMPAGNEMENT	6
Analyse des entretiens réalisés en 2024-2025	6
A. Médiation administrative et accès au droit	7
La famille	7
Le logement	8
La santé	9
L'accueil	10
Le droit de séjour	11
Le DALO / DAHO	13
L'emploi	14
Finances & Justice (économie familiale)	17
La retraite	18
B. Médiation sociale	19
La réorientation - Aide d'urgence	19
L'écoute personnalisée (aide psychologique)	20
II. DROIT DES ÉTRANGERS	21
A. Permanence Titre de Séjour	21
B. Bilan de la Permanence administrative droit des étrangers	22
Accompagnement aux démarches administratives (Titre de séjour)	25
C. Entretiens/Suivi de demandes de naturalisation	26
Enjeux à venir	27
III. LES ACTIONS DE FORMATION	28
Rencontres interprofessionnelles de la MIPROF	28
Formation ADRIC	28
CONCLUSION	29
ANNEXES	30
Annexe 1 - Entretiens et rendez-vous : les Chiffres	30
Annexe 2 - Organigramme	33
Annexe 3 - Comité Bénévoles - Ateliers numériques	34
Annexe 4 - Bilan Écoute Personnalisée	35

INTRODUCTION

Une meilleure articulation entre les pôles Médiation, Enfance & Jeunesse et Accueil

En juin 2024, un réaménagement complet des bureaux et des espaces a été entrepris en amont de la réouverture de septembre. Le service Médiation partage désormais un espace commun avec le secteur Enfance & Jeunesse, séparé de manière légère par une bibliothèque et une armoire. Cette nouvelle configuration facilite les échanges quotidiens entre les équipes tout en conservant une certaine intimité fonctionnelle.

Lors de ce passage en open space, l'équipe Médiation a toutefois exprimé des inquiétudes quant au respect de la confidentialité, en particulier lors des entretiens, du fait de la proximité immédiate des postes de travail. Afin de préserver la qualité de l'écoute et la discréetion des échanges, il a été nécessaire d'adapter la conduite des entretiens : ceux-ci sont désormais menés avec un ton plus mesuré et une attention particulière à la formulation, afin de limiter les risques d'exposition involontaire d'éléments sensibles.

L'espace Accueil a également été repensé pour offrir un cadre plus chaleureux et fonctionnel. Un coin attente a été aménagé avec une petite table et des jeux pour enfants, contribuant à un environnement plus apaisant pour les familles. De plus, un bureau doté d'une baie vitrée a été installé pour la responsable de secteur, permettant une coordination fluide tout en garantissant la confidentialité des échanges individuels.

Afin d'améliorer la prise en charge des bénéficiaires dès leur arrivée, une distinction claire a été mise en place cette année entre l'accueil général et le secteur Médiation. Cette séparation vise à fluidifier l'orientation des usagers vers les services appropriés (cours de français, éducation, accompagnement social et administratif).

Malgré la ventilation de certaines missions, notamment la prise en charge des démarches liées aux rendez-vous "droits des étrangers" en sous-préfecture, désormais assurée par l'accueil général, le secteur a enregistré **2 202 entretiens pour 586 personnes accueillies** en 2024-2025, contre **2 037 entretiens pour 609 bénéficiaires** l'année précédente. Cela représente une **augmentation d'environ 8,1 % du nombre d'entretiens** et une **baisse d'environ 3,8 % du nombre de bénéficiaires accueillis**.

	508	609	586
	1 758	2037	2202

Cette permanence, composée d'un salarié en CDI à temps plein et d'une équipe de six bénévoles, poursuit les missions de l'accueil général tout en allégeant considérablement la

charge du secteur Médiation. Elle permet ainsi un suivi plus ciblé et efficient des bénéficiaires, en distinguant plus clairement les démarches à caractère administratif de celles relevant d'un accompagnement à dominante sociale.

Par ailleurs, l'année 2024-2025 a été marquée par un contexte de forte instabilité des ressources humaines : plusieurs bénévoles expérimentés ont quitté l'association (pour des raisons personnelles telles que des déménagements ou des changements de situation familiale ou professionnelle), et les services civiques ont connu plusieurs réaffectations entre secteurs, selon les besoins internes de l'ASTI, mais aussi par choix individuel dans le cadre de leur projet d'orientation professionnelle. Ces changements ont demandé à la cheffe de secteur une gymnastique permanente de réorganisation et de management, particulièrement éprouvante.

Comme chaque année, en complément des actions menées par les autres secteurs de l'ASTI, la médiation sociale et administrative œuvre au quotidien au service des bénéficiaires pour aider et accompagner leur insertion économique, sociale et culturelle.

Un premier accueil téléphonique et physique a été instauré avec un volontaire en service civique (VSC), chargé de la prise de rendez-vous. Ce référent connaît les spécificités des intervenants et réalise une première évaluation des demandes, afin d'orienter les bénéficiaires vers le professionnel le plus adapté. L'évaluation approfondie et le diagnostic des situations reposent principalement sur les bénévoles et la coordinatrice de secteur.

Toutefois, des difficultés persistent dans la qualification du premier contact, ce qui impacte la qualité et la rapidité de la prise en charge. Seule la coordinatrice est aujourd'hui en mesure d'assurer la répartition des ressources, renforçant ainsi la nécessité d'un appui organisationnel supplémentaire pour les années à venir.

La mission du Secteur : Aider et Accompagner

Les démarches administratives représentent un obstacle important à l'intégration de certaines personnes issues de l'immigration en France principalement en raison du niveau de langue requis et de la nécessaire maîtrise de l'outil informatique en lien avec la numérisation des procédures administratives. Ces procédures, souvent obligatoires, sont complexes et les délais des réponses sont généralement très longs.

Ces difficultés conduisent les bénéficiaires à se présenter au service médiation, soit sur recommandation des services de la ville ou d'autres associations, soit parce qu'ils fréquentent déjà l'ASTI pour des cours de français ou pour les activités du secteur Education.

La plupart du temps, les demandes formulées par nos partenaires et/ou directement par les personnes accueillies concernent des démarches administratives impératives (complétude de documents, saisies informatiques de dossiers...). Ces démarches d'aide sont réalisées après un premier échange qui le plus souvent ouvre à d'autres besoins et démarches. Ces entretiens requièrent pour la majorité beaucoup d'écoute et souvent des orientations vers d'autres

partenaires pour garantir un accompagnement complet. Dans tous les cas, l'aide apportée par les intervenants du secteur permet de lutter contre un sentiment d'isolement et d'instabilité provenant de la situation souvent précaire de nos publics.

Une organisation en constante adaptation

Pour faire face à l'intensification des besoins, le secteur Médiation a poursuivi un travail de structuration de ses outils et méthodes : amélioration des procédures internes, mise en place d'outils de coordination partagés (agenda Google, base de données pour le suivi des usagers, organigramme des bénévoles, VSC et stagiaires).

Le secteur a pu compter cette année sur le professionnalisme et l'engagement de sa responsable, en CDI temps partiel, de plus de 13 bénévoles, de 6 volontaires en service civique à temps partiel et de 5 stagiaires en courtes durées.

L'attractivité des missions du secteur permet l'accueil de nombreux profils qui souhaitent s'engager en stage et/ou en service civique. Ces profils sont essentiels mais demandent un temps de formation et d'accompagnement très important. La pluralité des tâches, la diversité et le caractère social de nos missions sont parfois trop complexes pour ces jeunes.

Le poste d'accueil a connu cette année une réelle amélioration grâce à l'implication d'un volontaire en service civique, dédié à la réception téléphonique et physique des bénéficiaires. Cette présence régulière a permis de structurer davantage la prise de rendez-vous, d'orienter les usagers avec plus de pertinence et de fluidifier la première étape de l'accompagnement.

Cependant, des erreurs persistent lors de la qualification des demandes, notamment liées à la complexité des situations administratives ou au manque d'informations lors du premier contact. Ces imprécisions entraînent parfois des rendez-vous mal préparés, limitant l'efficacité de l'entretien et ralentissant les suivis des autres bénéficiaires.

Malgré ces efforts, seule la responsable de secteur est aujourd'hui en capacité de mobiliser les ressources humaines de façon optimale, en tenant compte des compétences spécifiques de chaque intervenant. Cette centralisation, bien que nécessaire pour garantir la qualité des accompagnements, renforce la nécessité de penser une montée en compétence progressive du poste d'accueil, afin de mieux répartir les responsabilités à l'avenir.

Des défis à relever

Les changements de ressources humaines et la charge importante de coordination restent un défi majeur. L'ensemble des ajustements organisationnels mis en place visent à fluidifier le fonctionnement, mais la charge de travail sur la responsable demeure élevée.

L'année à venir devra s'inscrire dans une logique d'anticipation des départs, d'amélioration de la formation des bénévoles et des services civiques, ainsi que dans la recherche d'un soutien organisationnel renforcé

→ **Voir Annexe 2 - Organigramme**

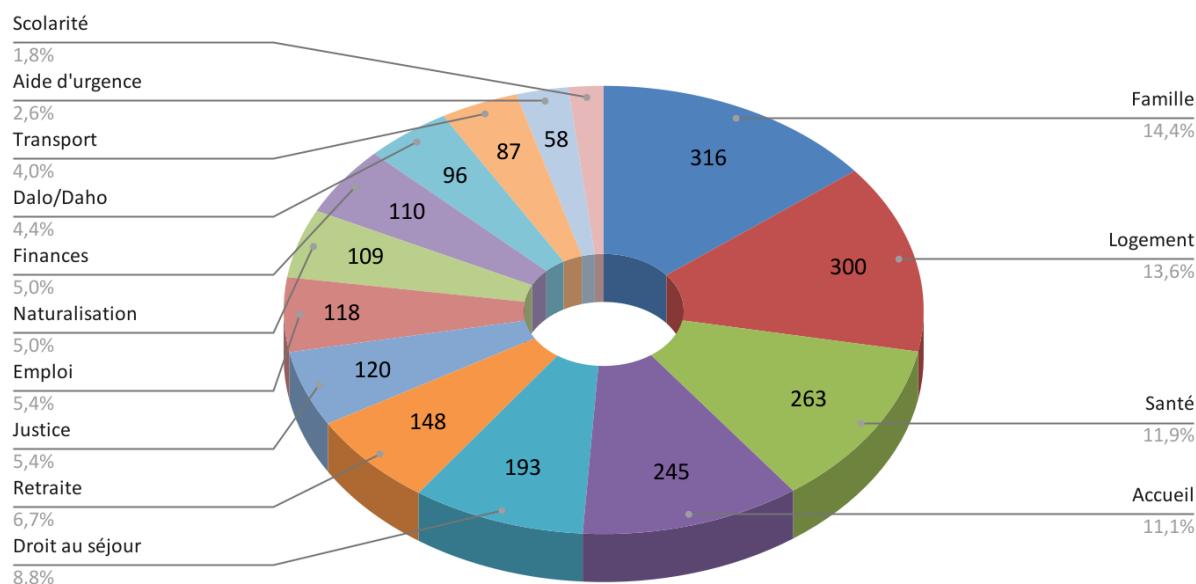
I. PANORAMA DES ACTIONS D'ACCOMPAGNEMENT

Analyse des entretiens réalisés en 2024-2025

L'analyse des données révèle que quatre grandes thématiques dominent les demandes d'accompagnement : La famille, le logement, la santé et l'accueil.

Ces quatre domaines représentent à eux seuls 1 124 entretiens, soit 55,6 % de l'ensemble des accompagnements réalisés par le secteur.

Autrement dit, plus d'un entretien sur deux concerne les problématiques liées à la famille, la santé, le logement ou à l'accueil et l'orientation initiale. Cette concentration thématique reflète les besoins les plus urgents et récurrents des publics accompagnés, et confirme l'importance d'une approche transversale, attentive à la globalité des situations.



Le secteur Médiation , dans toutes ses démarches offre des services répartis en deux grands axes que sont la dimension administrative et la dimension sociale au sens élargi du terme (écoute, aide psychologique...).

A. Médiation administrative et accès au droit

Comme évoqué précédemment, la dimension administrative de nos missions représente une part importante de la charge du Secteur Médiation, se déclinant en plusieurs axes détaillés :

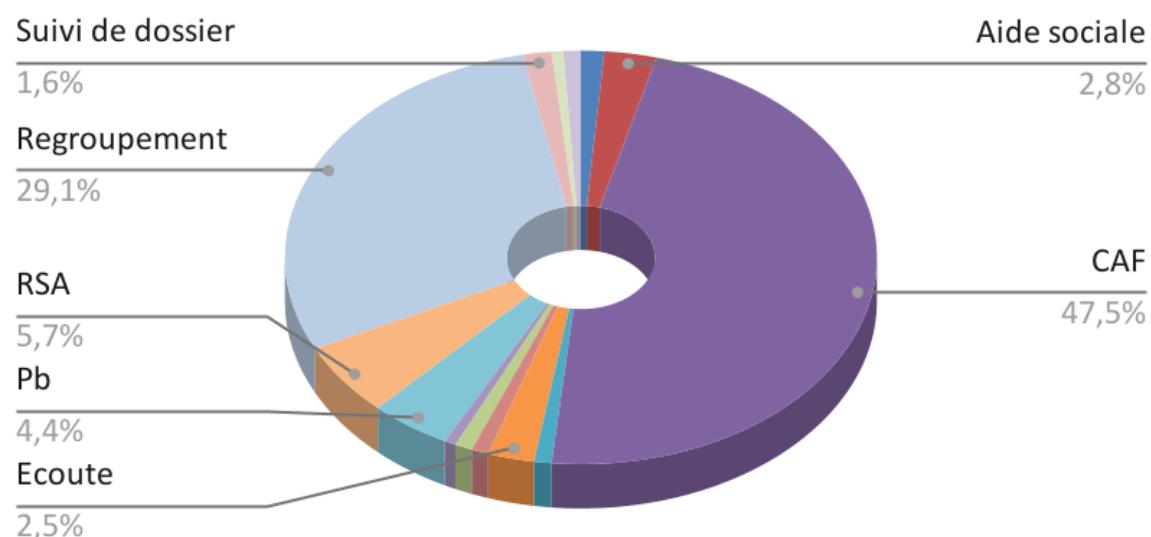
La famille

⇒ 316 entretiens

Le secteur médiation, en son pôle d'accompagnement des familles, travaille à l'accompagnement de celles-ci pour l'accès aux droits. Dans cette démarche, il convient de préciser que 47,5 % des demandes administratives sont liées aux services de la Caisse d'Allocation Familiale CAF.

Généralement le rôle de la médiation est de relayer ce type de besoins à nos partenaires locaux présents sur la ville et avec qui l'équipe collabore tels que l'Espace Andrée-Chédid pour les rapports parents-enfants, ligue des Droits de l'Homme, l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE), la Protection Maternelle et Infantile (PMI)...

En ce qui concerne les autres domaines familiaux tels que les conciliations ou les problèmes conjugaux, nous travaillons en partenariat avec le Centre Flora TRISTAN, le CIDFF pour toute demande d'accès au droit et le Centre MINKOWSKA pour les soutiens psychologiques dans leur langue maternelle au besoin.



Cet accompagnement permet également de prévenir certaines ruptures de droits, fréquentes notamment lors des renouvellements de titres de séjour. Les délais de traitement parfois très longs en préfecture peuvent entraîner la suspension automatique de droits sociaux. À ce stade, la médiation peut malheureusement avoir une marge d'action très limitée, le rôle du secteur se limite alors souvent à expliquer la situation et à orienter vers des recours ou des aides d'urgence.

En 2024-2025, 316 entretiens ont été consacrés à des situations relevant du domaine familial, dont 92 entretiens spécifiquement liés à 27 demandes de regroupement familial.

Ces démarches mobilisent un accompagnement long et complexe, en raison notamment des délais d'instruction très étendus – parfois 2 à 2 ans et demi – entre les services de l'OFII et ceux de la préfecture. L'instruction des dossiers nécessite que plusieurs critères soient réunis, en particulier des ressources financières stables et un logement de taille suffisante.

Le rôle du secteur Médiation est d'accompagner les personnes accueillies dans la constitution complète du dossier, la compréhension des exigences administratives, l'envoi de relances, notamment via le Défenseur des droits lorsque des blocages sont identifiés.

Malgré cet appui, la continuité du suivi reste parfois difficile à assurer.

Il arrive que certains bénéficiaires n'apportent pas les pièces complémentaires dans les délais et/ou ne retransmettent pas les courriers reçus, ce qui complique la relance et le suivi.

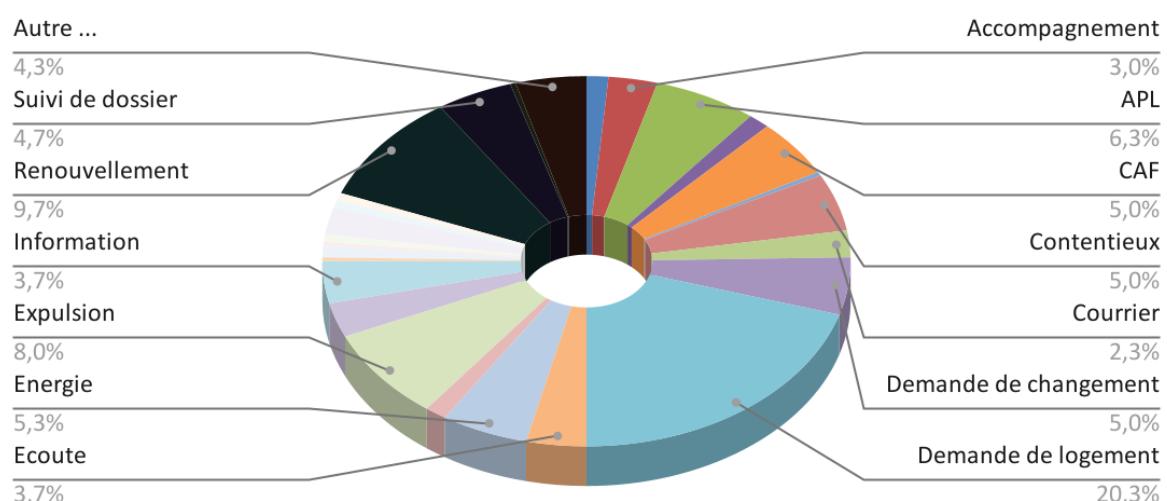
Toutefois, 3 regroupements familiaux ont été accordés cette année, confirmant la nécessité de cet accompagnement et la pertinence de l'implication de l'équipe, malgré les nombreuses contraintes administratives.

Le logement

⇒ 300 entretiens

Un des secteurs les plus sollicités par les demandeurs concerne le logement avec de simples renseignements et jusqu'à la constitution de demandes de logement social et d'hébergement d'urgence.

Ci-dessous les principaux motifs d'accompagnement de l'ASTI :



Parmi les 20,3% de demandes de logement qui ont été faites au cours de l'année 2024-2025, l'ASTI accompagne les demandeurs principalement dans la constitution de dossiers de demande de logement social, qui s'effectuent auprès des Services de Logement des Mairies ou en ligne.

Dans cette continuité, l'ASTI les accompagne également dans la démarche de renouvellement de demande de logement social, qui se fait chaque année à la date d'anniversaire de la demande initiale. Car, en effet, les demandeurs doivent toujours renouveler leur demande afin qu'ils puissent continuer à être dans la liste d'attente.

Parmi les entretiens liés au logement, près de 8% concernent des situations d'expulsion ou de menace d'expulsion, soit un volume non négligeable de dossiers particulièrement sensibles et urgents. Ces situations traduisent souvent une grande détresse sociale, et mobilisent une forte réactivité de la part des intervenants.

L'équipe intervient donc auprès des bailleurs sociaux pour formuler des demandes de délais de paiement lorsque les situations sont prises en charge à temps, et s'appuie sur les conseils de l'ADIL 92 pour apporter un éclairage juridique aux usagers confrontés à des procédures d'expulsion.

Attestation de domiciliation : Il s'agit de la création d'une adresse postale utilisée par des personnes n'ayant pas de domicile fixe.

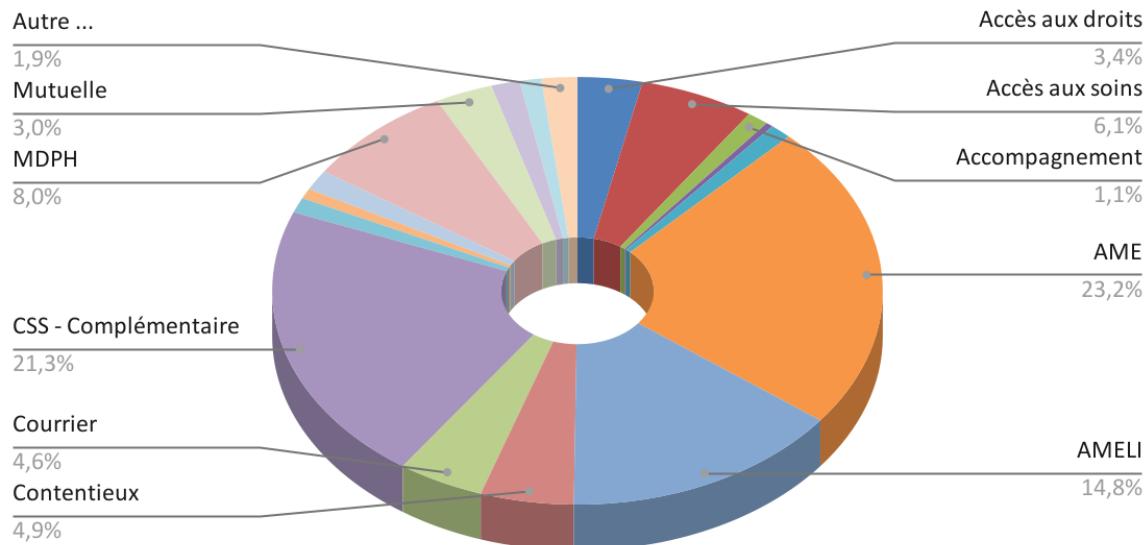
L'ASTI oriente et accompagne dans le cadre de leur demande auprès du CCAS de la ville d'attaché afin qu'il lui soit attribué sous certaines conditions une adresse administrative.

La santé

⇒ 263 entretiens

Environ 12 % des entretiens réalisés cette année ont concerné des démarches liées à la santé.

Le support que propose l'ASTI est ici encore crucial pour les bénéficiaires qui rencontrent souvent des difficultés d'accès aux soins, en raison de la complexité des démarches administratives et de la barrière de la langue.



Le secteur Médiation intervient pour accompagner les demandes ou renouvellements de l'Aide Médicale de l'État (AME), l'ouverture de droits auprès de la CPAM, l'obtention de la Complémentaire Santé Solidaire (CSS), les démarches de rattachement d'enfants, et la constitution des dossiers MDPH, pour les personnes en situation de handicap...

L'accompagnement porte sur la compréhension des démarches, la réunion des pièces justificatives, le remplissage des formulaires, et parfois la mise en lien avec des partenaires spécialisés (assistantes sociales, PASS hospitalière...).

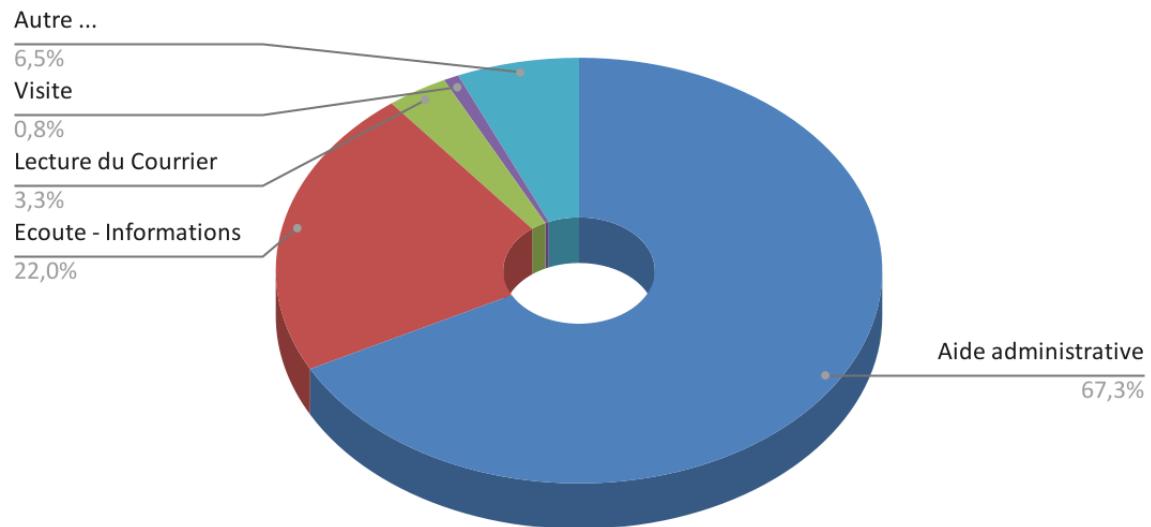
Certaines situations restent complexes, notamment lors de ruptures de droits ou de refus de couverture, mais le secteur agit pour réduire le non-recours aux soins et soutenir les bénéficiaires dans l'accès aux droits de santé fondamentaux.

L'accueil

⇒ 245 entretiens

Le domaine de l'accueil, souvent sans rendez-vous, constitue un maillon essentiel de la chaîne d'accompagnement.

Il répond à des besoins variés et immédiats comme une aide administrative ponctuelle, la lecture et l'explication de courriers ou de documents officiels, une écoute active face à des situations d'incompréhension ou d'inquiétude, une information sur les droits et procédures, une orientation vers les partenaires ou vers les intervenants spécialisés, et une première évaluation de la demande avant la prise éventuelle d'un rendez-vous approfondi.



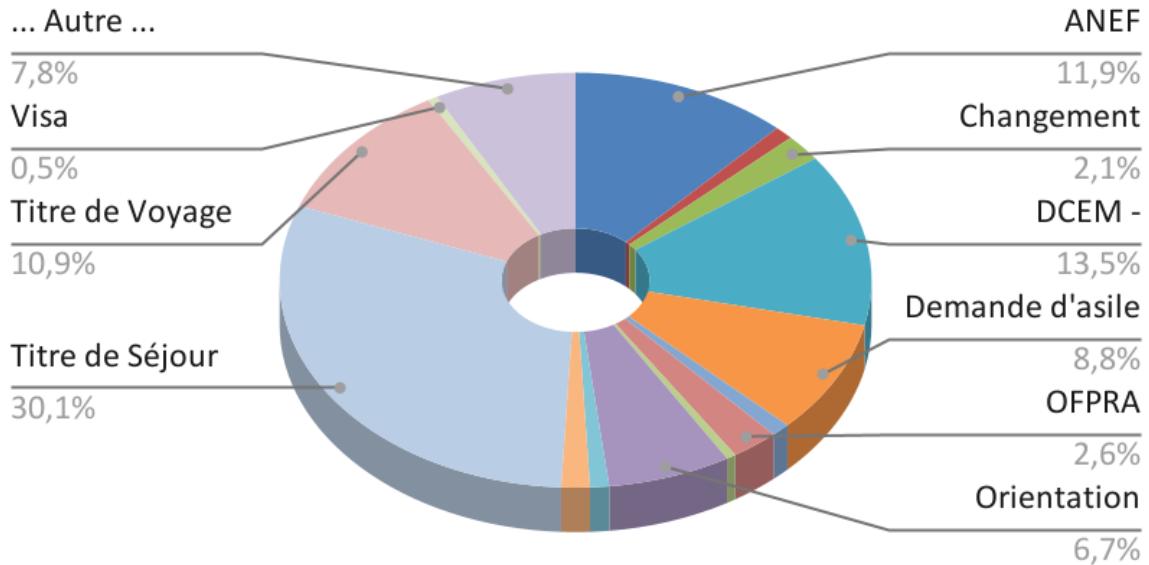
Ce temps d'accueil joue un rôle déterminant dans la qualité de la relation établie avec les personnes accueillies, car il permet de décrypter une demande souvent mal formulée ou partielle et d'en poser les premiers repères administratifs et sociaux.

C'est également un espace de régulation qui permet d'absorber des flux imprévus, d'éviter les rendez-vous mal ciblés, et de mieux orienter les ressources internes.

Cette phase de tri, d'écoute et d'aiguillage nécessite des compétences d'analyse, de reformulation et de discernement, ce qui justifie la présence d'un VSC spécifiquement mobilisé sur cette mission, tout en gardant l'appui de la responsable pour les situations complexes.

Le droit de séjour

La Médiation accompagne les bénéficiaires de l'association dans leurs démarches de droit au séjour, ce qui concerne leurs demandes de renouvellement de titre, de récépissé de prolongation de leur droit de séjour, changement d'adresse, modification de leur statut familial, situation matrimoniale, dans leurs démarches d'obtention ou de renouvellement d'un Document de Circulation pour Enfant Mineur, DCEM, faisant office de titre de séjour pour les mineurs.



Il a été constaté au cours de l'année une recrudescence des DCEM (Documents de Circulation pour Etranger Mineur) et demande de Titre de voyage, une conséquence directe de l'après crise sanitaire et de la réouverture des frontières.

Il existe également un accompagnement qui a été mis en place afin d'assister les personnes avec un statut de réfugié ou sous protection subsidiaire, dans leurs démarches avec l'OFPRA et notamment dans l'obtention ou le renouvellement de leurs Titre de Voyage TVE, qui remplace le passeport et leur permet alors de traverser les frontières du territoire français.

Certains bénéficiaires, qui font l'objet d'une OQTF (Obligation de Quitter le Territoire Français) avec délai (30 jours) sollicitent également l'aide de la Médiation. En fonction des situations, ils sont orientés vers le partenaires compétents afin de formuler un recours auprès du tribunal administratif territorialement compétent.

Afin de traiter la plupart des demandes en lien avec le droit de séjour, nous sollicitons principalement le site d'Administration Numérique pour les Étrangers en France (ANEF). Pour se faire, nous devons donc créer leur compte en tant que demandeur avec eux, avec leur nom, numéro identifiant, ... Un accompagnement qui reste crucial pour ces demandeurs qui peuvent rencontrer des difficultés à faire ces démarches seuls.

D'autant plus que ce site connaît de très nombreux dysfonctionnements techniques, rendant l'accès à l'interface de démarche en ligne, difficile, voire impossible pour le public qui n'a pas accès à internet ou à un ordinateur.

En 2024-2025, seulement 193 entretiens ont été consacrés aux démarches liées au site Étrangers en France, contre 436 l'année précédente. Cette baisse s'explique par le transfert de cette mission vers l'accueil général, qui prend désormais en charge les prises de rendez-vous en préfecture, allégeant ainsi considérablement la charge du secteur Médiation.

Le DALO / DAHO

Le recours au Droit au logement ou à l'hébergement opposable (DALO/DAHO) constitue une part importante de l'accompagnement social lié au logement.

En 2024-2025, la Médiation a réalisé 300 entretiens portant sur des besoins en logement et 96 entretiens spécifiquement dédiés aux démarches de recours DALO/DAHO.

Au total, 48 personnes ont été accompagnées par l'ASTI dans le cadre de procédures liées au DALO ou au DAHO, avec près de 100 rendez-vous couvrant les premières demandes, les suivis de dossier et les recours gracieux ou contentieux.

Sur l'ensemble des situations traitées cette année, 9 personnes ont reçu une proposition de logement dans le cadre du dispositif DALO/DAHO. Parmi elles :

- 5 ont accepté la proposition et ont été effectivement relogées.
- 2 ont refusé le logement proposé, invoquant des raisons personnelles (logement jugé trop petit ou trop éloigné).
- 1 est en attente de visiter le logement avant de prendre une décision.
- 1 proposition a été refusée par le bailleur, en raison d'une inadéquation entre les ressources, la composition du foyer et le logement proposé.

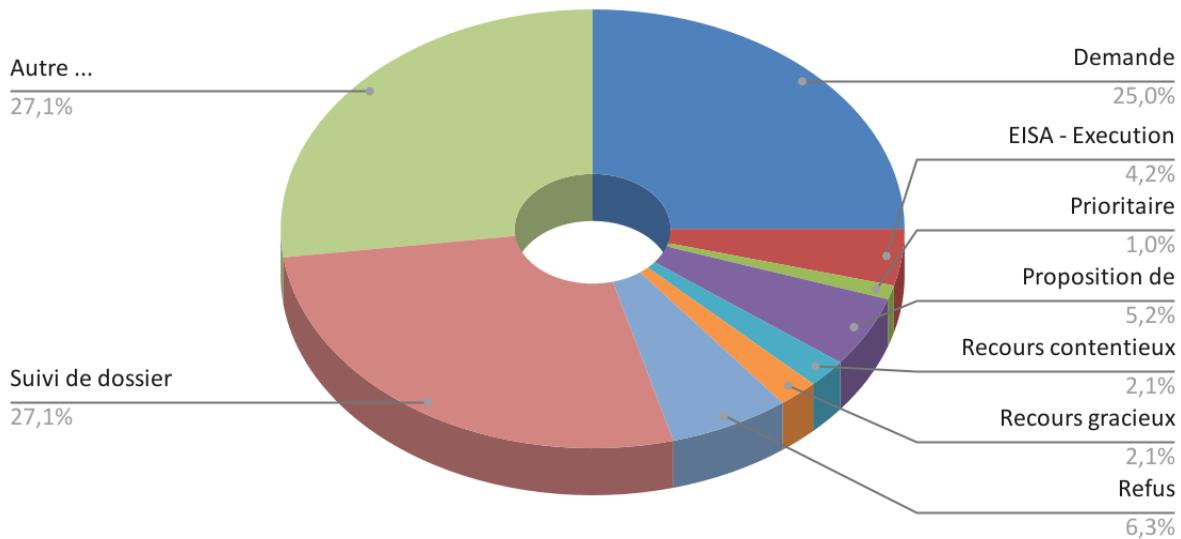
Ces situations illustrent les obstacles persistants dans la mise en œuvre concrète du droit au logement opposable, qu'ils soient liés à l'offre disponible, à la localisation des logements, à l'acceptabilité subjective des propositions ou encore aux critères administratifs imposés par les bailleurs. Elles rappellent la nécessité d'un accompagnement attentif et continu, afin de favoriser un accès effectif au logement et de limiter les risques de refus ou d'échec dans la procédure.

Par ailleurs, il est constaté que certaines personnes entament seules leurs démarches DALO/DAHO, sans soutien. Dans ces cas, la reprise du suivi par l'équipe de Médiation s'avère souvent plus complexe, notamment lorsqu'un recours gracieux ou contentieux devient nécessaire. Cela souligne l'importance d'un accompagnement dès les premières étapes, pour garantir une démarche cohérente, complète et recevable.

L'équipe de Médiation insiste également sur le fait que le refus d'une proposition de logement dans le cadre du DALO/DAHO ne devrait intervenir que pour des raisons objectivement justifiées et recevables.

Un refus non motivé ou insuffisamment argumenté peut compromettre les démarches futures, affaiblir la recevabilité d'un recours et retarder durablement l'accès au logement. C'est pourquoi un travail de sensibilisation est mené auprès des bénéficiaires, afin de leur faire comprendre les enjeux du dispositif et l'importance de saisir les opportunités proposées.

Ce bilan souligne l'importance d'un accompagnement de long terme, notamment dans le cadre des démarches de recours et du suivi des injonctions préfectorales, pour garantir l'effectivité des droits et la réussite des parcours d'accès au logement.



DALO (Droit au Logement Opposable)

Les personnes n'ayant reçu aucune proposition de logement social après un délai d'attente anormalement long (4 ans dans les Hauts de Seine) ou, qui sont sans logement, menacées d'expulsion, occupant un logement impropre à l'habitation peuvent saisir la commission de médiation pour que leur demande soit reconnue prioritaire via le DALO. L'ASTI identifie lors de l'entretien avec les demandeurs s'ils sont éligibles au DALO et les accompagnent dans la constitution du dossier. L'ASTI peut également accompagner les demandeurs dans la formalisation d'un recours suite à une décision de refus ou lorsque le délai d'attribution d'un logement dans le cadre d'un DALO n'est pas respecté (recours effectué auprès du Tribunal Administratif de Cergy).

DAHO (Droit à l'hébergement opposable)

Le recours au DAHO est possible pour des demandes d'hébergement ou pour des logements de transition. Il vise à permettre l'accueil du demandeur dans des Centres d'Hébergement et de Réinsertion Sociale (CHRS) et/ou dans des logements de transition (résidences sociales, foyers...). L'ASTI accompagne les demandeurs pour obtenir une place dans ces foyers et facilite en tant qu'intermédiaire leur intégration.

L'emploi

L'accès à l'emploi constitue l'un des éléments essentiels à l'intégration des personnes. Beaucoup s'adressent à l'ASTI lorsqu'ils cherchent un moyen d'accéder à l'emploi. Les demandes concernent la déclaration de situation, l'élaboration d'éléments en vue d'un curriculum vitae et d'une lettre de motivation, d'orientation ou de recherche de formation...

Dans ce domaine, nous réalisons le premier niveau de conseil et d'accompagnement dans la réalisation et l'autonomisation et nous orientons également en complément vers les structures de la ville afin d'optimiser la prise en charge dans leur recherche d'emploi.

Les relais et contacts sollicités sont France Travail, Trait d'Union, la Maison de l'emploi, la Mission locale et les services sociaux.

Afin d'affiner notre aide et d'apporter un soutien plus spécifique à nos bénéficiaires, l'ASTI Médiation a rencontré en 2023/2024 une conseillère de l'ADIE, en charge des Parcours Tremplin, un dispositif d'État visant à accompagner les porteurs de projet d'entreprise.

À l'issue de cet entretien, un partenariat a été établi entre l'ADIE et l'ASTI : nos bénéficiaires souhaitant créer leur entreprise peuvent désormais être mis directement en relation avec une conseillère de l'ADIE. Ce partenariat, toujours en vigueur, s'appuie sur l'expertise reconnue de l'ADIE en microcrédit et accompagnement personnalisé.

L'ADIE propose des accompagnements individualisés pour mieux répondre aux attentes des créateurs d'entreprise et porteurs de projet. Ils aident les entrepreneurs à gagner en autonomie et à développer leurs compétences techniques et relationnelles.



Projet Tremplin vise à accompagner les créateurs d'entreprise et les porteurs de projet dans les 4 phases du développement de son activité entrepreneuriale : diagnostic, gestion financière, développement commercial, immatriculation et post-immatriculation.

Une permanence existe tous les mercredis dans les locaux de Seine Ouest Entreprise à Issy les Moulineaux.

Refugee Food Paris, a sollicité l'ASTI afin de mettre en place un partenariat qui propose également des actions de formation aux usagers.



Refugee*

FOOD FESTIVAL

QUAND DES RESTAURATEURS & ARTISANS PARTAGENT
LEURS FOURNEAUX AVEC DES CUISINIERS RÉFUGIÉS

9ÈME ÉDITION • DU 04 AU 24 JUIN 2024

BORDEAUX • DIJON • GENÈVE • LILLE • LYON • MARSEILLE
MONTPELLIER • NANTES • NICE • PARIS • RENNES • TOURS

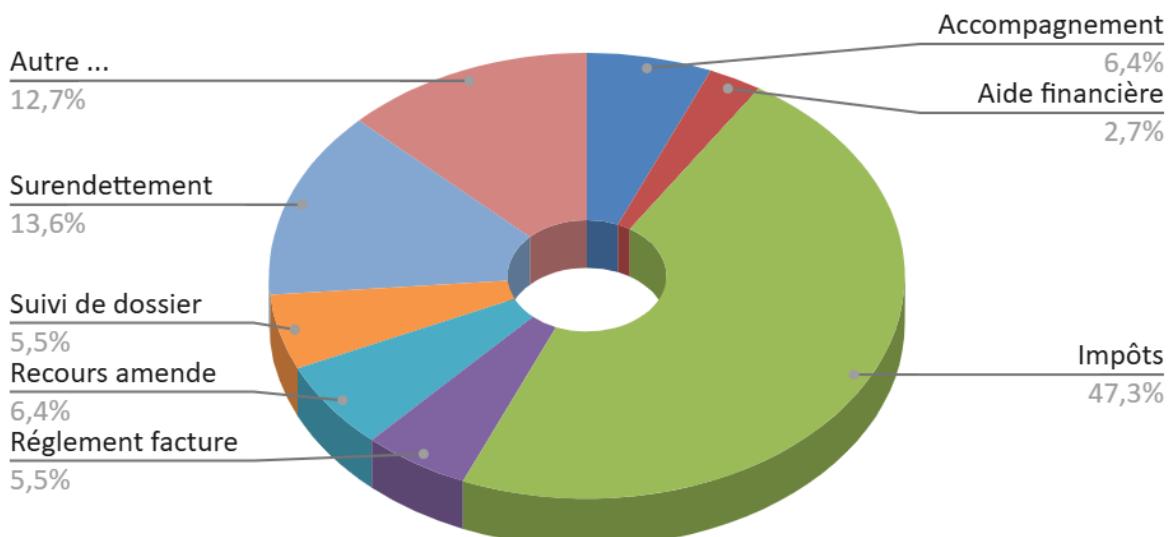
WWW.REFUGEE-FOOD.ORG
#REFUGEEFOODFESTIVAL

Finances & Justice (économie familiale)

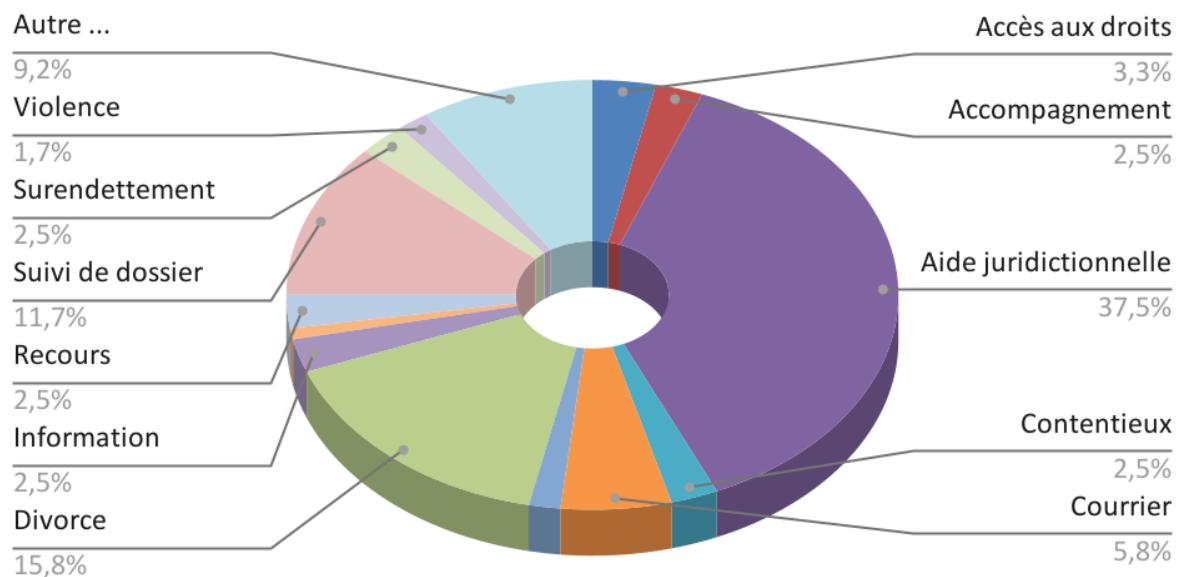
En prévention des situations de difficulté financière que peuvent rencontrer certains de nos bénéficiaires, nous proposons de sensibiliser ces derniers aux différentes aides qui sont disponibles (Fonds Solidarité Logement, CAF...) et les réflexes à avoir, tels que la réorientation vers les CESF (Conseillère en Economie Sociale et Familiale).

Ces 2 domaines sont étroitement liés aux dépenses du foyer, à la gestion des ressources.

Finances



Justice



Il est important de souligner que cette activité est étroitement liée à la conjoncture économique et aux difficultés des familles face à l'augmentation du coût de la vie.

Un total de 230 entretiens liés aux domaines de la finance et de la justice. Plusieurs familles, en difficulté financière, ont été confrontées à des dettes de loyers, menant jusqu'à la mise en demeure.

La Médiation intervient auprès des bailleurs, également avec les Services Sociaux afin d'apporter une tentative de conciliation et d'éviter l'expulsion.

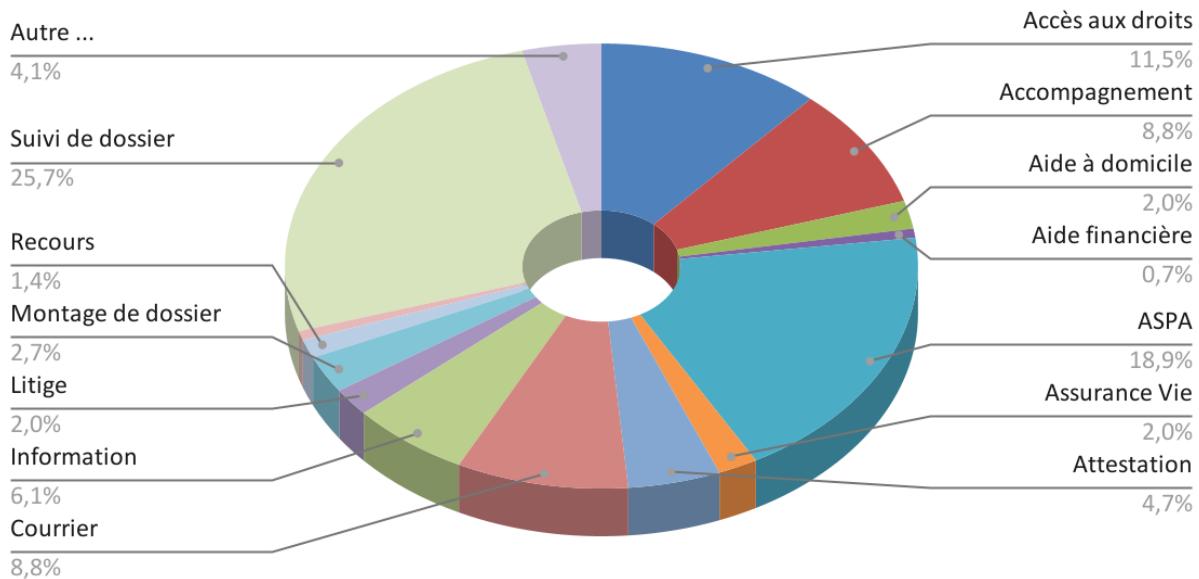
Les demandes sur ce secteur vont de la demande de déclaration annuelle de ressources, à l'accompagnement pour une demande d'aide juridictionnelle, à la constitution d'un dossier de surendettement. Ces chiffres sont en forte hausse par rapport aux années précédentes.

La retraite

Les bénéficiaires peuvent aussi être accompagnés dans leurs démarches pour accéder à la retraite.

Un examen des droits est d'abord effectué, qui mène à la constitution d'un dossier pouvant mener à la demande d'aides telles que l'ASPA (Allocation de Solidarité aux Personnes Âgées), concernant les retraités ayant de faibles ressources ou le SASPA (Service de l'Allocation de solidarité aux Personnes Âgées) pour les personnes ne relevant pas du système de retraite français.

Il est important de préciser que le bénéfice de l'ASPA est soumis à certaines conditions, notamment l'obligation de résidence stable en France. La législation actuelle interdit en effet aux bénéficiaires de quitter le territoire français plus de 6 mois par an, sous peine de suspension de l'allocation.



B. Médiation sociale

Au regard des difficultés spécifiques que rencontrent nos publics, le plus souvent en raison de leurs parcours migratoires et de leurs grandes fragilités, les démarches administratives doivent faire l'objet d'accompagnements complémentaires (écoute personnalisée, orientation vers d'autres partenaires, aide d'urgence...).

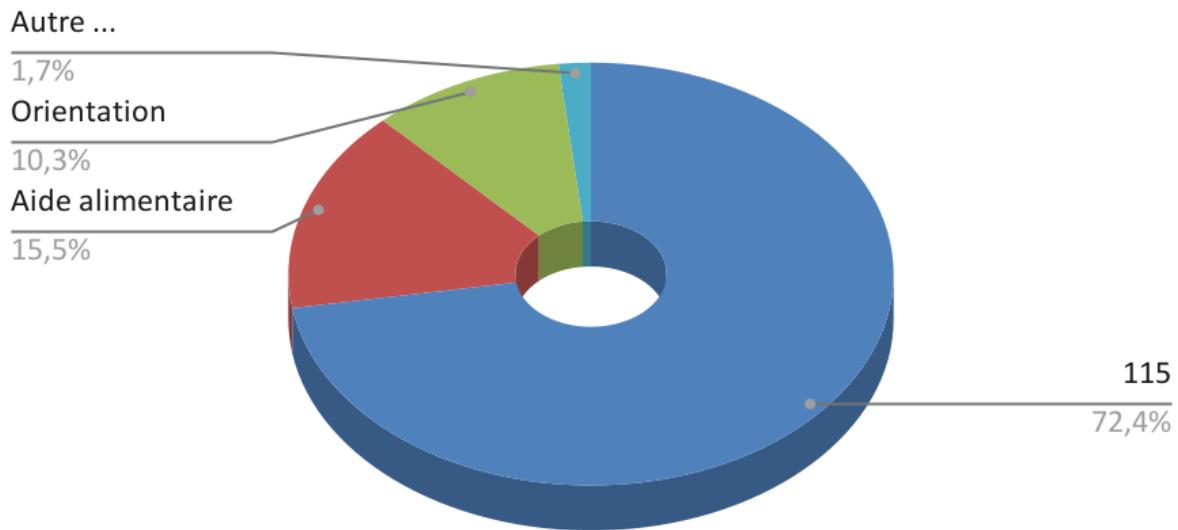
La réorientation - Aide d'urgence

Certaines personnes qui sont accueillies se trouvent dans des situations de très grande précarité nécessitant une aide immédiate (alimentation, vêtements, produits d'entretien et d'hygiène...).

Afin d'apporter une aide effective et une réponse efficiente, l'ASTI relaye aux nombreuses structures partenariales compétentes en fonction de l'aide d'urgence dont il est question. Le plus souvent, il s'agit du Secours Populaire ou les Restos du Cœur pour les urgences alimentaires, le Café 115 pour toutes demandes liées à l'hébergement d'urgence, et "prendre une pause", un café.

La Médiation a réalisé 58 entretiens pour 23 personnes, qui sollicitent des aides alimentaires et vestimentaires que nous avons orientés auprès des associations caritatives, Café 115.

Pour ce faire, nous rédigeons des attestations avec un état de situation expliquant le besoin de la personne.



L'écoute personnalisée (aide psychologique)

“Une écoute attentive permet souvent, au cours de l’entretien “administratif” de déceler des difficultés personnelles, des situations difficiles, des souffrances liées au différent parcours de vie de notre public (isolement, addiction, harcèlement, dépression...).

Une prise en charge globale de la personne se fait avec et en relation avec les partenaires sur le territoire (médical, associatif ou institutionnels).

Dans le prolongement de ce qui a été mis en place sur l’année 2023-2024, l’équipe Médiation continue de proposer une écoute personnalisée animée par une bénévole psychologue de formation.

→ **Voir Annexe 5 - Bilan Écoute personnelle**

II. DROIT DES ÉTRANGERS

A. Permanence Titre de Séjour

En plus des démarches simples et/ou classiques réalisées par de multiples intervenants, salariés, bénévoles et en service civique, une permanence dédiée aux demandes de titre est organisée par 7 bénévoles.

Cette permanence accompagne majoritairement des personnes dans leur première demande de titre, le plus souvent pour solliciter le pré-examen d'une demande d'Admission Exceptionnelle au Séjour (AES). Cette démarche reste actuellement sans réponse après 15 mois d'attente et plus, ce qui amène à une 2^e démarche : courriers à la Préfecture puis référés citoyens auprès du juge administratif. À noter la nouvelle possibilité pour les AES d'avoir un titre pour les métiers en tension. Mise en place depuis un mois, il est encore difficile d'en voir les bénéfices.

En dehors des AES cette permanence s'occupe des demandes de titre concernant les étrangers malades, les parents d'enfant français, les conjoints de français, les jeunes majeurs (avec le soutien très efficace de RESF92), les demandes de carte de dix ans et d'autres difficultés plus occasionnelles. Les demandes d'asile ne sont pas traitées et sont aiguillées vers la Cimade.

Sur les Hauts de Seine les démarches sont dématérialisées, avec une entrée souvent difficile à trouver et de nombreux documents à joindre. Certains usagers peuvent, une fois le démarrage fait avec eux, continuer seuls et sont vite autonomes. Mais la majorité ne maîtrise pas les démarches en ligne et doit être accompagnée tout au long de la procédure.

Pour la période de septembre 2024 à fin juin 2025 :

- 385 rendez-vous
- 230 premiers rendez-vous
- 155 personnes suivies depuis l'année précédente

A noter que quand un dossier est mis en route, les personnes peuvent passer sans rendez-vous pour le finaliser.

Formations :

- L'un des membres de la permanence a suivi à ses frais une formation d'une semaine au GISTI (avocats et juristes bénévoles) et a pu restituer les informations à l'ensemble des personnes travaillant à la médiation lors d'un atelier "Titres de Séjour".
- L'équipe de cette permanence a suivi une formation d'une soirée auprès d'une avocate qui n'hésite pas à répondre aux sollicitations téléphoniques tout au long de l'année.

Information : Une soirée a été proposée à l'ensemble des bénévoles de l'ASTI animée par le président de la Cimade, Henry Masson :

"Quelle place pour les étrangers en France ?", suivie par une cinquantaine de personnes.

B. Bilan de la Permanence administrative droit des étrangers

En 2024, la permanence administrative du droit des étrangers a ouvert fin août 2024 et fermé mi-juillet 2025. Cette permanence permet aux usagers d'être accueillis, conseillés et pris en charge dans l'ensemble de leurs démarches administratives spécifiques aux droits des étrangers. Les demandes varient et nécessitent l'intervention de l'ASTI dès la première demande de titre séjour et jusqu'à la demande de naturalisation.

La pluralité des offres et leurs diverses organisations de traitement permettent en cette fin de période 2024/2025 de réaliser un état des lieux partiel des actions menées.

Cette période est marquée par des difficultés conjoncturelles qui contraignent fortement nos activités et empêchent nos accompagnements.

A titre d'exemple, et sans compter les dysfonctionnements digitaux réguliers, il nous est très difficile d'accompagner nos usagers à la prise de rendez-vous en préfecture ainsi qu'aux demandes de renouvellement de titre de séjours. Des créneaux restreints, limités et changeants imposent de revoir l'organisation des accompagnements très régulièrement.

Aussi, et toujours en raison de dysfonctionnements indépendants de notre volonté, les intervenants de l'ASTI ont été mobilisés pour la rédaction de courriers adressés aux préfectures et ont aussi dû réaliser des recours devant le juge administratif ou bien solliciter un rdv auprès du défenseur des droits, cette dernière solution s'avère être efficace.

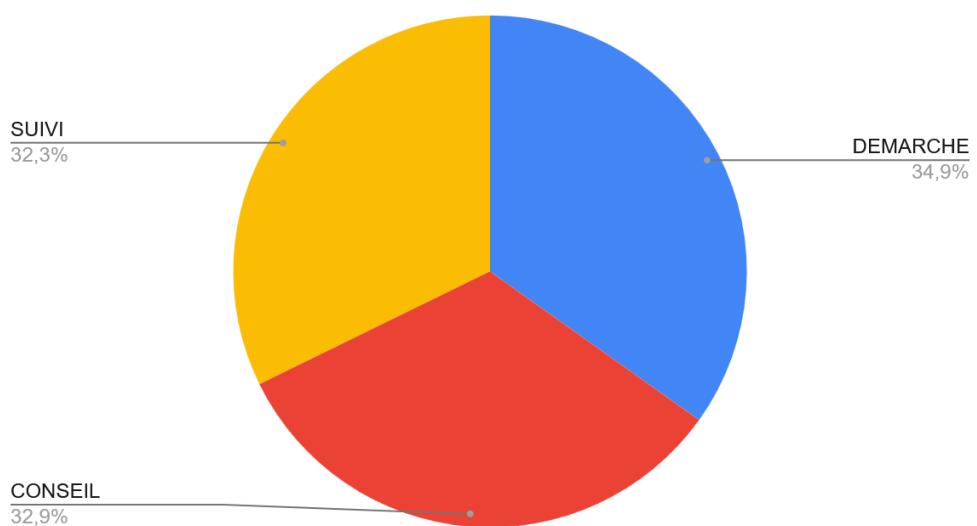
Pour la période d'août 2024 à mi-juillet 2025, voici les informations relevées :

- 361 demandeurs
- 964 entretiens réalisés

Accompagnement

Démarches	336
Suivi	311
Conseil	317

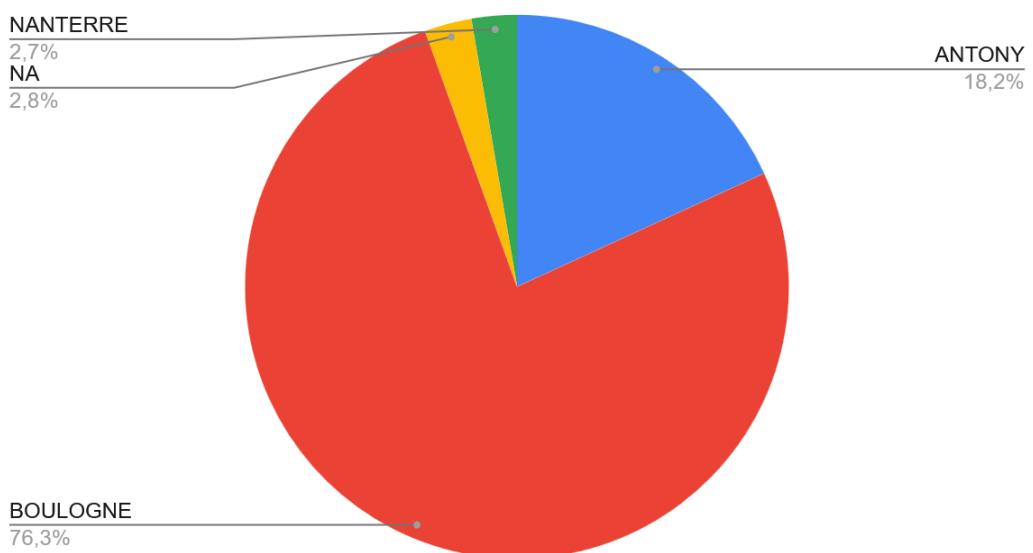
Accompagnement



Accompagnement par Préfecture et S/Préfecture

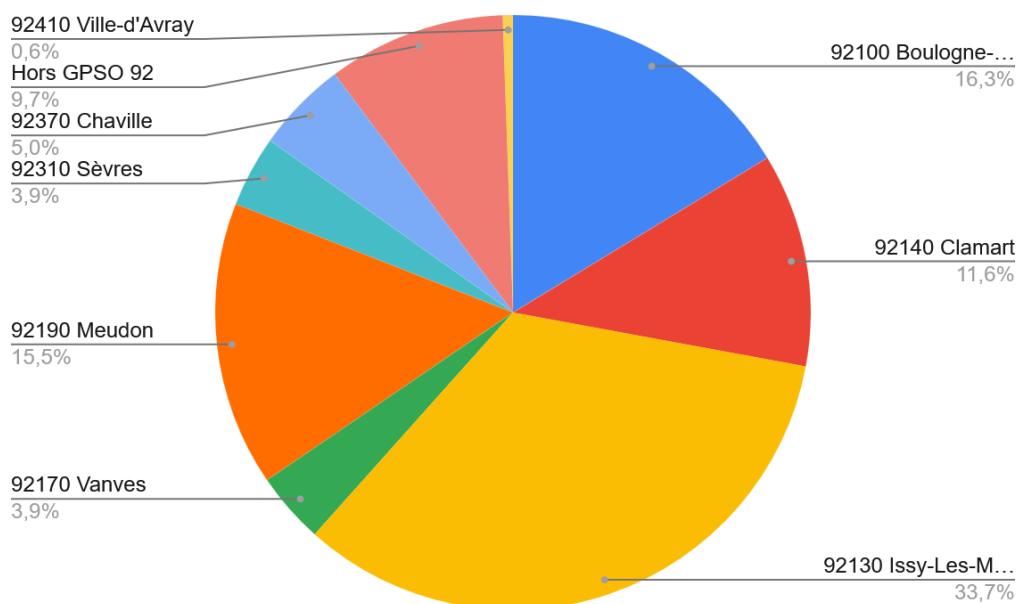
S/P Boulogne-Billancourt	736
S/P Antony	175
Nanterre	26
N/A	27

Préfecture de référence



Bénéficiaires par commune

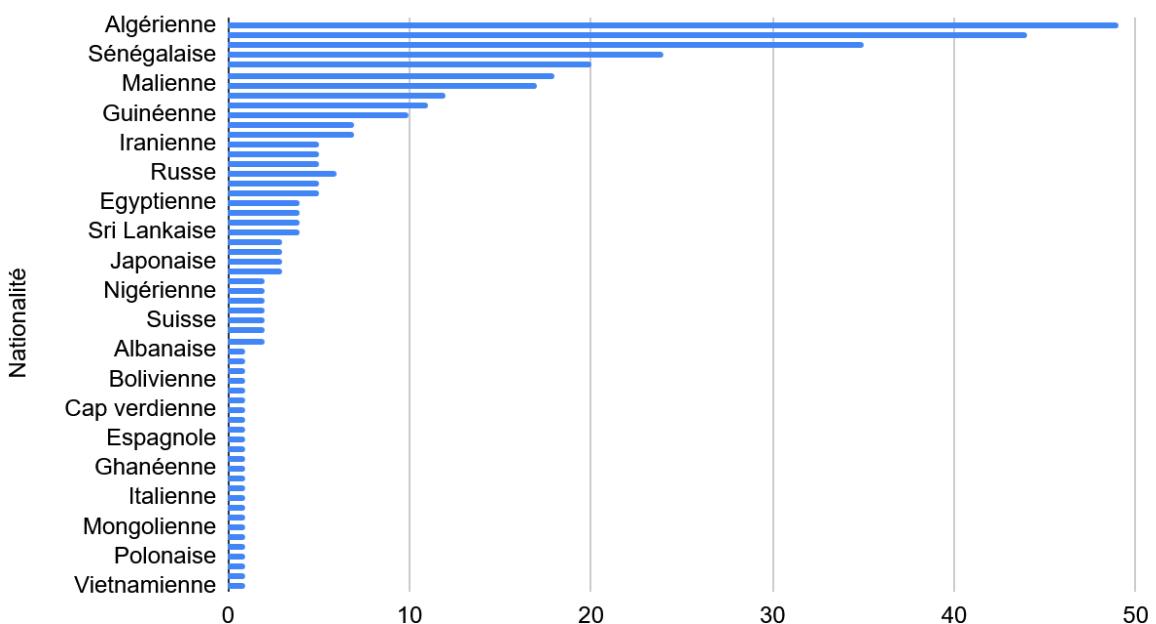
92100 Boulogne-Billancourt	59
92140 Clamart	42
92130 Issy-Les-Moulineaux	122
92170 Vanves	14
92190 Meudon	56
92310 Sèvres	14
92370 Chaville	18
Hors GPSO 92	35
92410 Ville-d'Avray	2
92430 Marnes-La-Coquette	0



Par nationalité

58 nationalités

par rapport à Nationalité



Accompagnement aux démarches administratives (Titre de séjour)

La demande ou le renouvellement d'un titre de séjour se fait désormais exclusivement en ligne via la plateforme ANEF, ce qui représente une difficulté majeure pour la grande majorité des usagers que nous accompagnons. En effet, beaucoup ne maîtrisent pas suffisamment les outils numériques ou la langue française pour effectuer ces démarches seuls.

À cela s'ajoute un manque d'accessibilité et de réactivité de la préfecture : les erreurs commises dans les dossiers sont fréquentes, mais il est très difficile de les faire corriger, les canaux de contact étant peu efficaces. De plus, la remise des titres de séjour se fait uniquement un jour par semaine, sur un créneau de 2 à 3 heures, ce qui complique encore davantage l'organisation des usagers et génère une forte demande.

Nous constatons également une augmentation du nombre de situations complexes, nécessitant un accompagnement personnalisé et souvent long.

Malgré ces difficultés, nous faisons de notre mieux pour accompagner les usagers de manière rigoureuse et suivie, jusqu'à l'aboutissement de leur dossier.

Les usagers nous témoignent régulièrement leur confiance et leur reconnaissance. Ils nous remercient pour l'aide apportée, ce qui montre l'importance et l'impact concret de notre accompagnement dans leur parcours administratif.

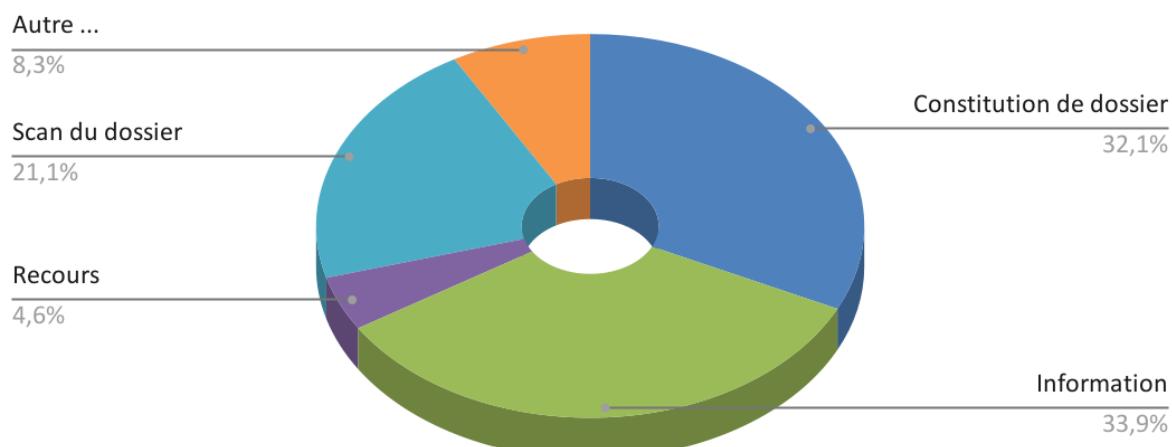
C. Entretiens/Suivi de demandes de naturalisation

L'accès à la nationalité française par naturalisation est une démarche longue, souvent étalée sur plusieurs années (entre 2 et 3 ans en moyenne), et particulièrement complexe. Elle exige une bonne compréhension des critères juridiques, une maîtrise des outils numériques, ainsi qu'une capacité à constituer un dossier administratif rigoureux.

Nombreux sont les immigrés accompagnés par l'ASTI qui rencontrent des obstacles importants tout au long de cette procédure : barrière de la langue, méconnaissance des conditions d'éligibilité, difficulté à réunir les pièces demandées ou à utiliser les plateformes dématérialisées. C'est pourquoi un accompagnement spécifique a été mis en place au sein de l'association, avec des intervenants formés et dédiés à cette thématique. Ce service vise à soutenir les usagers dans la compréhension, la préparation et le suivi de leur demande, tout en tenant compte du rythme parfois très long des démarches.

Il est à noter que, du fait de cette durée, les personnes accompagnées ne reviennent pas toujours nous informer des décisions finales obtenues, ce qui rend parfois difficile le suivi complet des parcours.

Pour l'exercice 2024-2025, 109 entretiens liés à la naturalisation ont été réalisés, témoignant d'un besoin constant d'appui individualisé sur ce type de procédure.



Enjeux à venir

Pour l'avenir il serait bénéfique de mettre en place un support numérique d'automatisation des démarches, afin de faciliter le suivi des demandes et de permettre aux demandeurs de devenir plus autonomes sur leurs démarches administratives.

L'Objectif premier serait de mettre en place des ateliers collectifs thématiques pour permettre de clarifier les critères d'éligibilité, de détailler les étapes de la procédure, de lister les pièces à fournir selon les profils (conjoint de Français, parent d'enfant français, etc.), et ainsi de sensibiliser les personnes aux points de vigilance à chaque étape.

Pour construire une autonomisation numérique progressive, un travail de formation serait ensuite à élaborer pour aider les usagers à scanner, nommer et envoyer eux-mêmes leurs documents.

L'objectif est de rendre les personnes accompagnées progressivement autonomes dans la constitution de leur dossier, tout en maintenant un accompagnement individuel pour les situations les plus complexes.

Pour finir, il serait également utile de mettre en place un dispositif de suivi Post/Dépôt afin de maintenir un lien avec les bénéficiaires tout au long de la procédure, mais aussi repérer les blocages éventuels (demandes de pièces complémentaires, entretiens reportés, refus...) et adapter l'accompagnement en fonction de l'évolution du dossier.

→ **Voir Annexe 4 - Comité Bénévoles - Ateliers numériques**

III. LES ACTIONS DE FORMATION

Dans une logique de montée en compétences et de veille professionnelle, la responsable de secteur Médiation ainsi qu'une bénévole ont participé à plusieurs temps de formation et de sensibilisation au cours de l'année 2024.

Rencontres interprofessionnelles de la MIPROF

Organisées par la Mission interministérielle pour la protection des femmes contre les violences et la lutte contre la traite des êtres humains (MIPROF), ces rencontres avaient pour thématique : “Se former pour protéger les femmes et les enfants co-victimes des violences”

La journée a réuni un large panel d'acteurs de terrain : professionnelles du social, de la santé, de la justice, de l'éducation nationale, des forces de l'ordre et du monde associatif.

L'objectif était de renforcer les pratiques interinstitutionnelles et de mieux comprendre les enjeux de protection, d'accompagnement et de coordination autour des situations de violences.

Conférence disponible en ligne : [YouTube – MIPROF 2024](#)

Formation ADRIC :

Participation à la formation proposée par l'ADRIC (Agence de développement des relations interculturelles pour la citoyenneté) : “Accueillir et accompagner les femmes migrantes primo-arrivantes face aux discriminations et aux violences”

Cette formation a permis d'approfondir :

- les parcours spécifiques des femmes migrantes primo-arrivantes.
- les formes de violences et de discriminations subies.
- les outils d'écoute, d'orientation et de protection dans une approche interculturelle.

La formation s'est déroulée sur trois journées, avec les interventions du GAMS, du CIDFF 75, et d'autres acteurs spécialisés sur les questions de genre, de migration et de droit.

Participation à la conférence thématique également proposée par l'ADRIC : “Agir pour l'insertion socioprofessionnelle des femmes migrantes primo-arrivantes”

En parallèle, une autre conférence thématique a été suivie dans le cadre du même cycle, avec un focus particulier sur les freins à l'insertion des femmes migrantes, les leviers d'action partenariaux, et les enjeux d'accompagnement global dans une perspective d'autonomisation.

CONCLUSION

L'année 2024-2025 a été marquée par de profonds changements humains, avec les départs de la directrice, de la responsable du secteur Enfance & Jeunesse, ainsi que de la référente ressources humaines, bénévole très investie et membre du Conseil d'administration.

La directrice et la responsable du secteur Enfance & Jeunesse ont apporté, tout au long de leur présence, leur compétence, leur énergie et un regard dynamique sur les projets menés. Leur engagement a permis de faire avancer des actions importantes au service des bénéficiaires et des équipes, et nous leur exprimons ici toute notre reconnaissance.

Malgré une année rythmée par des mouvements d'équipe, l'ASTI a su maintenir ses actions auprès des bénéficiaires grâce à la solidarité et à l'implication des équipes, en particulier des bénévoles, stagiaires et volontaires en service civique.

De nombreuses évolutions positives ont vu le jour cette année :

- une meilleure articulation entre les secteurs,
- la réorganisation des espaces de travail,
- la mise en place d'outils de coordination partagés,
- une réflexion collective sur les missions des volontaires.

Dans cette dynamique, plusieurs renforcements sont prévus à la rentrée, tels que l'arrivée d'une nouvelle responsable pour le secteur Enfance & Jeunesse, ainsi que la prise de fonction d'un animateur jeunesse, dont le contrat a été signé en amont de l'été.

Pour autant, plusieurs axes d'amélioration sont identifiés pour les mois à venir :

- Renforcer l'accueil et la formation des nouveaux bénévoles et volontaires.
- Clarifier et stabiliser les affectations des services civiques.
- Alléger la charge de coordination, actuellement concentrée sur certaines fonctions-clés.

Une nouvelle année se prépare, avec également l'arrivée d'une responsable de l'association, qui viendra renforcer l'organisation générale et accompagner les équipes dans la continuité des projets. Ce nouveau souffle permettra de consolider les acquis, de poursuivre les efforts engagés, et d'adapter les actions aux besoins du terrain.

Enfin, nous tenons à adresser nos remerciements les plus chaleureux à l'ensemble des bénévoles, stagiaires, volontaires, membres du Conseil d'administration ainsi qu'au président de l'association.

Leur engagement quotidien, leur sens de l'écoute, leur capacité à créer du lien et à travailler en équipe font vivre l'esprit et les valeurs de l'ASTI. Grâce à eux, l'association reste un lieu d'accueil, de solidarité et d'accompagnement essentiel pour celles et ceux que nous recevons.

ANNEXES

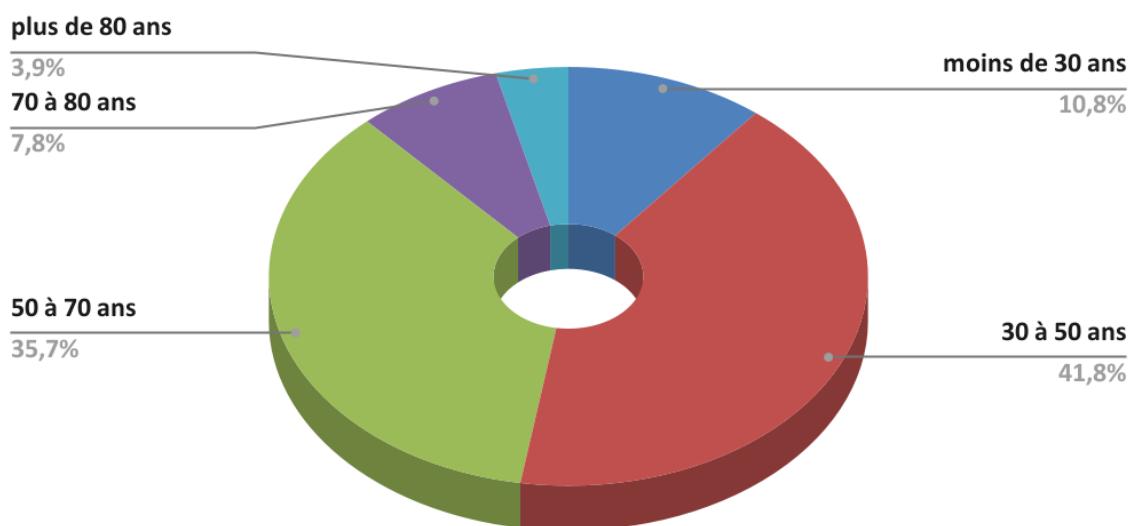
Annexe 1 - Entretiens et rendez-vous : les Chiffres

La grande majorité des personnes accompagnées sont issues de l'immigration de l'Afrique du Nord 39,5 %.

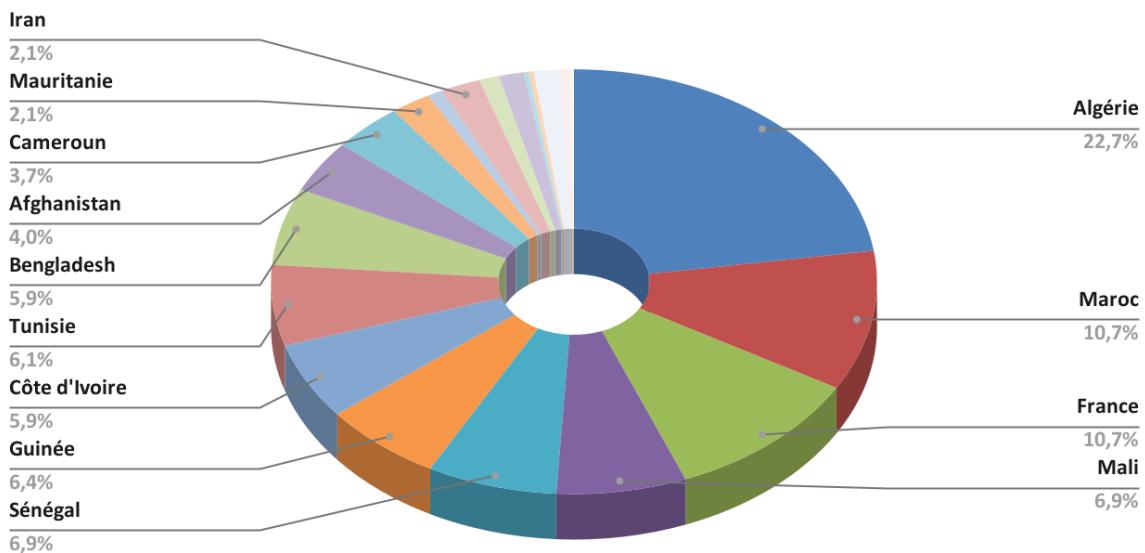
Le nombre de personnes accueillies est approximativement égal entre les hommes (286) et les femmes (274), les personnes accompagnées sont majoritairement âgées de 30 à 50 ans (41,8 %) et de 50 à 70 ans (35,7%).

La grande majorité des bénéficiaires résident à Issy-les-Moulineaux ou dans les communes voisines du territoire GPSO. Pour les personnes domiciliées au-delà de ce périmètre, une orientation vers des structures partenaires est proposée, notamment vers d'autres ASTI de proximité, la FASTI ou la Cimade, afin de garantir un accompagnement plus cohérent avec leur lieu de vie.

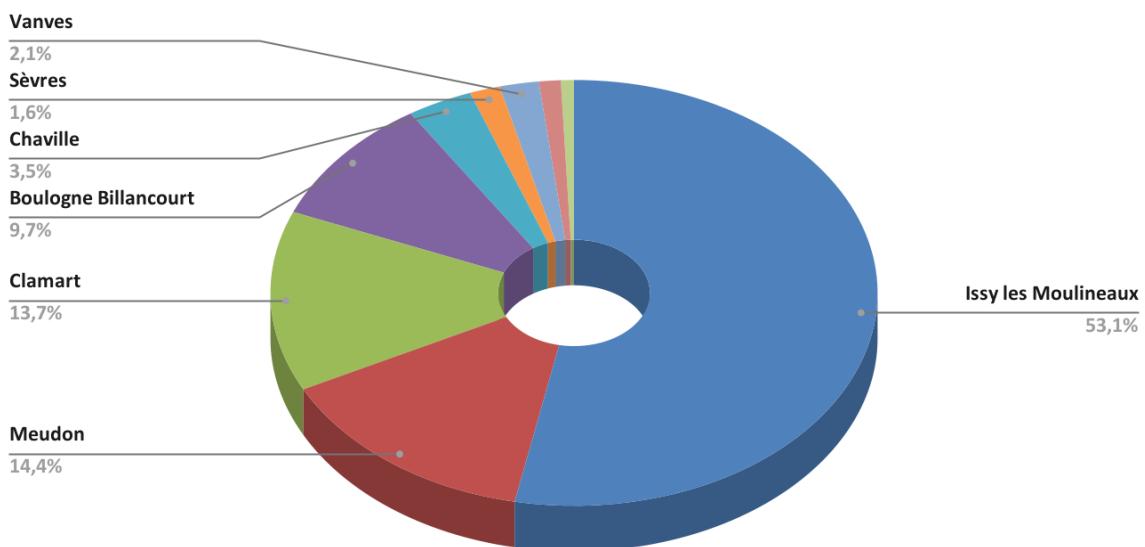
Répartition par âge



Nationalité des demandeurs



Résidence des demandeurs

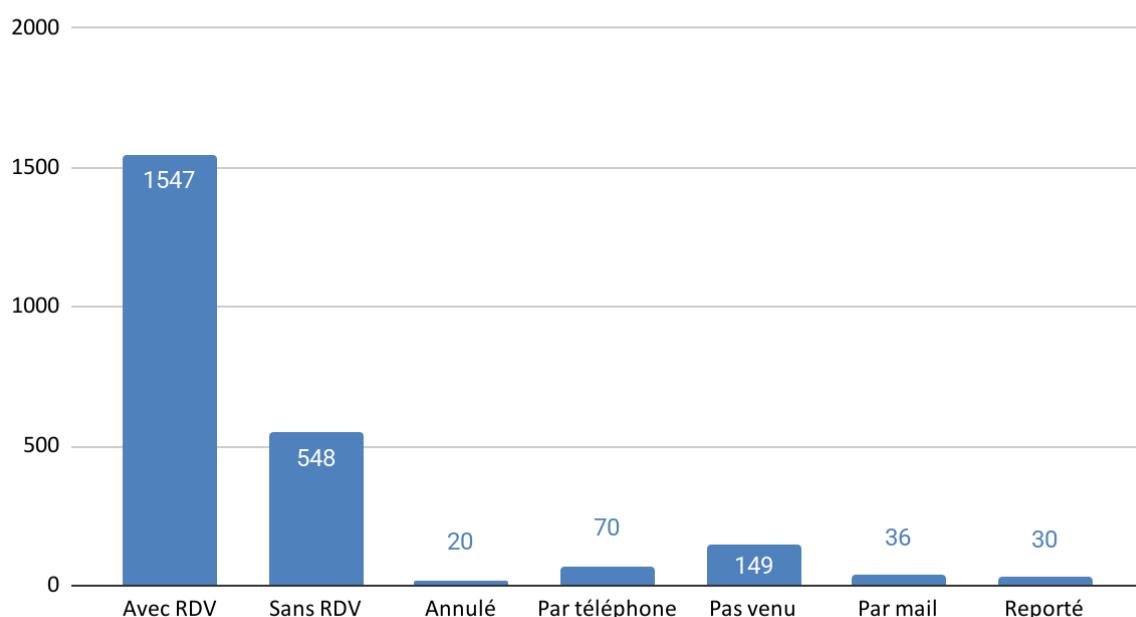


Les entretiens et prises de rendez-vous

A ce jour, l'organisation de la médiation oscille entre des prises en charge avec et sans rendez-vous. Le secteur doit fonctionner davantage en favorisant les rendez-vous et en privilégiant la mise en place de créneaux disponibles pour les RDV urgents. Ainsi la surcharge sera évitée et les urgences seront toujours traitées. Le respect des heures de rendez-vous permet de faciliter le travail des intervenants, de respecter les usagers et de fluidifier la charge en rendant plus autonome les usagers.

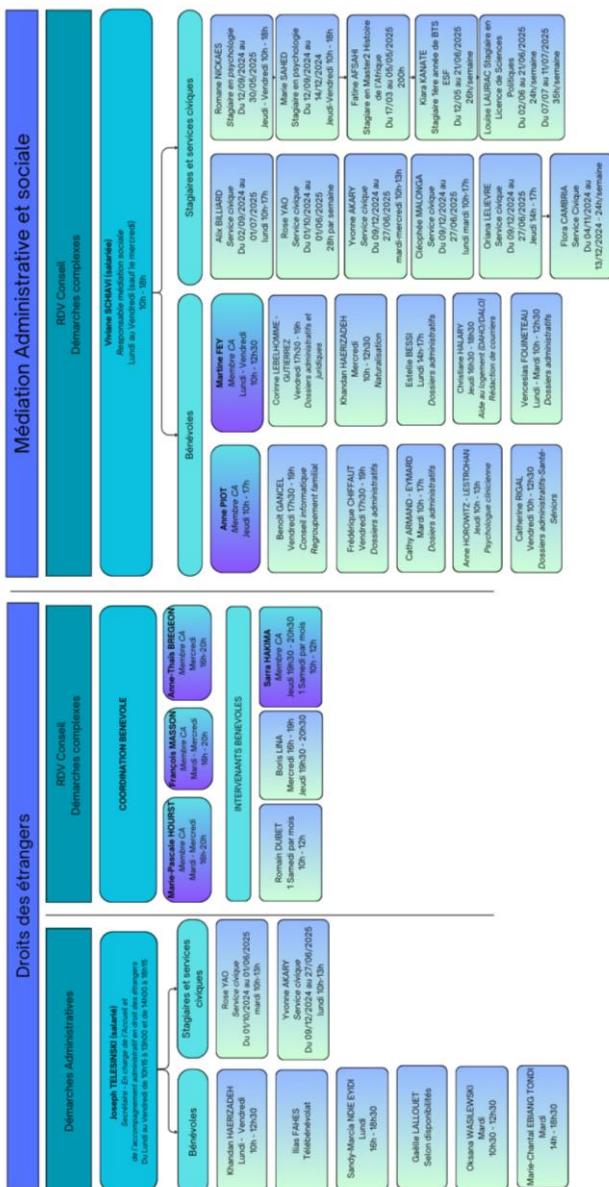
Le premier accueil garanti, doit permettre de filtrer et de mieux travailler le maillage des entretiens et de leur urgence présupposée.

Type d'entretien ou "Non entretien"



Somme de tous les entretiens avec un domaine/sous-domaine	
Avec RDV	1547
Sans RDV	548
Téléphonique	70
Mail	36
Somme des 4 types d'entretien	

Annexe 2 - Organigramme



Annexe 3 - Comité Bénévoles - Ateliers numériques

“Dans une dynamique de participation active et de transversalité, l’ASTI a lancé cette année la mise en place d’un Comité Bénévoles, composé de 5 à 6 personnes issues de différents secteurs.

Ce comité se veut un espace d’échange, de proposition et d’initiative autour de projets communs, qu’ils soient culturels, éducatifs ou liés à la vie quotidienne.

Il favorise l’implication directe des bénévoles et des familles dans l’organisation des activités de l’association.

Parallèlement, dans une volonté de renforcer les compétences numériques des usagers, l’ASTI prévoit de relancer l’année prochaine les ateliers informatiques, après une année d’interruption due à un recentrage sur d’autres priorités et un manque de bénévoles formés.

Ces ateliers s’articulent autour de deux niveaux (débutant et avancé) afin de répondre aux besoins variés du public.

L’objectif est de proposer un accompagnement adapté, allant de l’autonomie numérique de base à l’acquisition de compétences professionnelles, en vue notamment de l’obtention de la certification PIX.

Ces deux volets complémentaires traduisent la volonté de l’ASTI de renforcer l’engagement bénévole tout en développant des actions concrètes au service de l’inclusion sociale et numérique.”

Annexe 4 - Bilan Écoute Personnalisée

Depuis sa mise en place en 2023-2024 par l'équipe médiation, le dispositif d'écoute personnalisée a été reconduit en 2024-2025, avec l'objectif de proposer un espace confidentiel, bienveillant et accessible pour les usagers adultes en situation de fragilité psychologique.

Ce service, centré sur les problématiques liées à la parentalité, à l'exil ou au mal-être global, a été animé par une psychologue diplômée et bénévole, déjà investie l'année précédente, ainsi que par deux stagiaires en psychologie et une volontaire en service civique. Durant la première année, 17 rendez-vous avaient été proposés, dont seulement 8 ont été réalisés.

En 2024-2025, malgré une campagne de communication et une redéfinition du cadre d'intervention, seuls trois usagers ont bénéficié de ce soutien. Ces chiffres révèlent des freins persistants : obstacles culturels à la démarche psychologique, précarité, barrière de la langue, et un fléchage encore insuffisamment intégré aux autres actions du secteur médiation.

Ces limites n'enlèvent rien à la pertinence du dispositif, en particulier dans la prise en charge globale des situations complexes. En réponse, plusieurs pistes d'amélioration sont envisagées : mise en place de plages horaires sans rendez-vous pour faciliter l'accès, groupes de parole thématiques (ex. parentalité, stress, exil), formation des accueillants à l'écoute et au repérage des signes de souffrance, ainsi que le développement de partenariats (ex. IMARGE) pour orienter, si nécessaire, vers des dispositifs hospitaliers ou psychiatriques adaptés.

À la rentrée prochaine, le dispositif sera maintenu avec la reconduction de la psychologue bénévole diplômée et l'accueil d'une seule stagiaire en psychologie, qui interviendra à l'articulation des secteurs Médiation et Éducation. Ce lien renforcé avec l'Éducation permettra d'identifier plus finement les difficultés parentales, comme les tensions intra-familiales, les sentiments d'impuissance face à la scolarité, ou encore les troubles relationnels entre parents et enfants. L'objectif est de renforcer l'approche globale et préventive des vulnérabilités psychosociales, en s'appuyant sur une écoute active, respectueuse et adaptée au public accueilli.



Annexe Sorties Culturelles

Repositionner l'accès à la culture comme un droit impératif et en faciliter l'accès.

Pour prévenir par l'art et la culture les discriminations dès la petite enfance, l'ASTI met en place de nombreuses initiatives d'accès aux arts et à la culture.

En plus des actions culturelles mises à disposition des familles, l'ASTI propose à ses adultes apprenants et adultes isolés de nombreuses sorties.

Ces sorties sont préparées, encadrées et accompagnées par des bénévoles. Elles sont régulières et proposées tout au long de la période.



Randonnée parisienne le long de la petite ceinture

Samedi 2 novembre 2024, une balade de 7km dans Paris intra-muros a été organisée. Traversée Ouest/Est dans la verdure, le long de la petite ceinture, de promenades plantées, du parc Montsouris et de la Cite Florale du 13ième arrondissement.

10 personnes ont participé à cette sortie regroupant apprenants et formateurs, 4 nationalités représentées : Colombie, Chili, Ukraine et France

Une sortie à renouveler.



Villa Montsouris



Le groupe dans la cité florale, à 2 pas du parc Montsouris

« La Mode en Mouvement » au palais Galliera

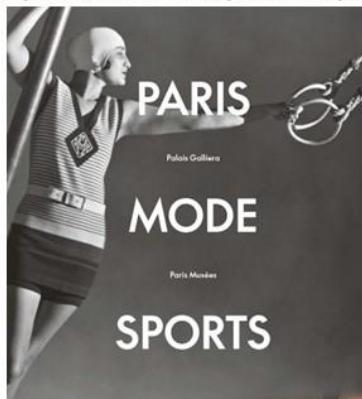
Vendredi 15 novembre 2024, un petit groupe d'apprenants découvre avec intérêt le beau **Palais Galliera**, devenu musée de la Mode.

« La Mode en mouvement » se poursuit par ce 2^{ème} et avant-dernier accrochage qui retrace l'histoire de la mode du 18^{ème} siècle à nos jours en **développant le thème du corps en mouvement** entre le vêtement du quotidien et celui conçu au fil des années pour l'activité physique et sportive.

Des vitrines se succèdent jusqu'à révéler des **costumes balnéaires** surprenants, symbole de la démocratisation du sport !

Au Palais Galliera, « la Mode en mouvement » se poursuit.

Après les vêtements présentés pour le sport : équitation, tennis, vélo, bicyclette en relation avec les JO...



Les tenues de bain

Novembre 2024

La Mode en mouvement



...En parallèle d'un accessoire de mode incontournable :
la basket !



LA MODE EN MOUVEMENT
Exposition Collections



Novembre 2024

ASTI M. VILLA



Musée Rodin

Mardi 19 novembre 2024, journée pluvieuse ...dommage pour la balade dans [le jardin de l'Hôtel Byron](#) où les grands bronzes de RODIN sont exposés ! Par chance, la conférencière rend passionnante cette visite, évoquant la vie de Rodin à travers ses œuvres majeures ; l'Airain, la Porte de l'Enfer, les Bourgeois de Calais, Balzac...

Les apprenants, très attentionnés, ont énormément apprécié cette conférencière qui s'est mis à leur portée.

L'exposition sur la sculpture de Balzac fera le lien pour la prochaine sortie à la maison de Balzac !

A la découverte de l'univers d'Auguste RODIN...
Père de la sculpture moderne



ASTI - M. VILLA
19 nov. 24

A la découverte de l'univers d'Auguste Rodin



...sans oublier les œuvres de Camille CLAUDEL*

ASTI - M. VILLA 19 nov. 24



Visite contée à Beaubourg

Mercredi 20 novembre 2024, 14 personnes ont pu bénéficier de cette visite sur le thème des couleurs : blanc, bleu, rouge, vert et noir. Le conteur nous a livré 5 histoires en liaison avec la couleur de l'œuvre choisie : la mort (noir), la chance (vert), la tristesse (bleu, blues) ...

Après cette visite contée, chacun a pu visiter à son rythme la « Collection moderne et contemporaine ».

Une des dernières visites du centre avant sa fermeture pour travaux en juin 2025, sur une durée de 5 ans.



Le bleu chez Chagall



Le vert et la chance



Séance photo avec la superbe vue sur Paris



Impressionnant !

Maison de Balzac

Mardi 26 novembre 2024 un groupe d'apprenants ASTI a pu apprécier une visite à la **Maison de Balzac**, et son charmant jardin, nichée sur les coteaux de Passy, demeure parisienne du romancier.

C'est dans ce cabinet de travail que Balzac a écrit et corrigé quelques-uns de ses chefs d'œuvre. Le musée invite à découvrir la complexité de l'œuvre de l'écrivain et son universalité.

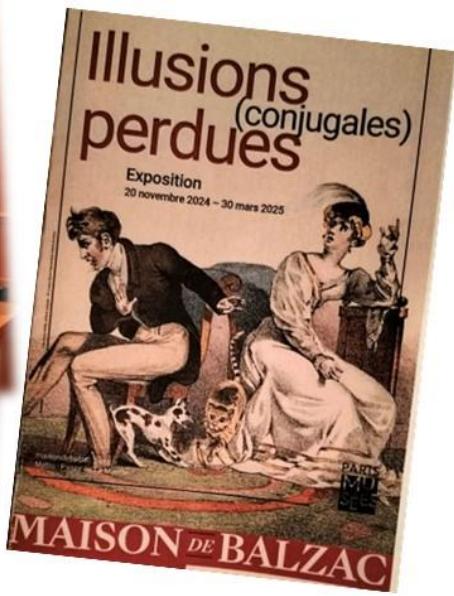
L'exposition temporaire « illusions perdues » traite des conséquences du mariage contraint, pratique usuelle dans la grande bourgeoisie tout au long du XIXe siècle.

Visite qui donne à tous l'envie de lire ou relire Balzac.

G. Ischer, M. Villa



Maison de Balzac



Maison de Balzac



Cité de l'architecture

Le 5 décembre 2024, un groupe d'apprenants de l'ASTI était invité à la Cité de l'Architecture et du Patrimoine (palais de Chaillot) place du Trocadéro, à Paris.

Dans le plus grand centre architectural du monde, chacun a pu parcourir 1000 ans d'histoire architecturale, passer de l'Abbaye de Moissac à la Cité Radieuse de Le Corbusier, et s'offrir un tour de France des plus grandes merveilles du pays, les monuments des plus représentatifs du génie architectural français avec une pause prolongée à Notre Dame de Paris, « à la Une », pour sa réouverture, sa « Renaissance » les 8 et 9 décembre, suite à l'incendie ravageur en 2019 !

De belles découvertes... »

C'est parti pour la découverte de quelques monuments français à la Cité de l'Architecture et du Patrimoine



L'abbaye romane de MOISSAC

Déc. 2024



Claveau, contrefort, clé de voûte...

certaines osent le jeu de construction !

...ce ne sont que des copies en plâtre, parfois aussi grandes qu'en vrai !

Maquette de
Notre-Dame de PARIS
la star du moment !



Style gothique construite à partir de 1163



Le Coq, échappé de l'incendie en 2019,
transféré au musée de Notre-Dame



ASTI M. VILLA



Vers 1700
La fontaine de NEPTUNE à NANCY



Maquette de l'Arc de Triomphe de PARIS vers 1800
Volonté de Napoléon, à l'instar de César

Belle vue depuis la Cité sur la « Dame de Fer » et les jardins du Trocadéro.



Et nous voici à l'époque contemporaine,
avec la piscine dite « TOURNESOL » 1970 et ..

ASTI M. VILLA



.. La Tour NOBEL 1966
dans le quartier de la Défense



1889



Déc. 2024

Sorties culturelles 2024-2025



Sorties culturelles de janvier : **Musées BOURDELLE et LE LOUVRE**

Mardi 21 janvier 2025 : **Musée BOURDELLE**

Le soleil pointe son nez à la sortie du métro Falguière, Place Camille Claudel, quelle introduction opportune pour cette visite de l'exposition « CORPS A CORPS ; RODIN/BOURDELLE » au musée Bourdelle, non loin de la Tour Montparnasse, puisqu'elle fût élève, collaboratrice et maîtresse de Rodin...

Le petit groupe de l'ASTI, d'une dizaine de personnes, se rassemblent dans le jardin où déjà de nombreuses sculptures sont exposées. Après l'exposition, les apprenants poursuivent la visite, avec grand intérêt, dans l'atelier, les différentes salles, avant d'accéder au jardin intérieur, étroit, qui mène jusqu'à la statue équestre monumentale !



Vendredi 24 janvier : **Le Louvre**

Un groupe de 15 apprenants a pu bénéficier d'une visite/conférence au Louvre.

Nous avons eu la chance d'être accompagnés d'une conférencière sensible aux difficultés de langue et chacun a pu suivre les explications. La visite s'intitulait « Chefs d'Œuvre », après l'histoire des fondations du Louvre, nous avons pu apprécier : la salle des Caryatides, La Victoire de Samothrace, la Galerie d'Apollon, La Vénus de Milo, quelques tableaux ; les Noces de Cana, la Liberté guidant le peuple...et bien-sûr La Joconde en passant au plus près grâce à notre conférencière !

Le Louvre, plus grand musée du monde est toujours un émerveillement.

Le LOUVRE, on ne s'en lasse jamais !

Histoire des fondations, avant de découvrir quelques grands chefs-d'œuvre



ASTI 24 janvier 2025 M. VILLA

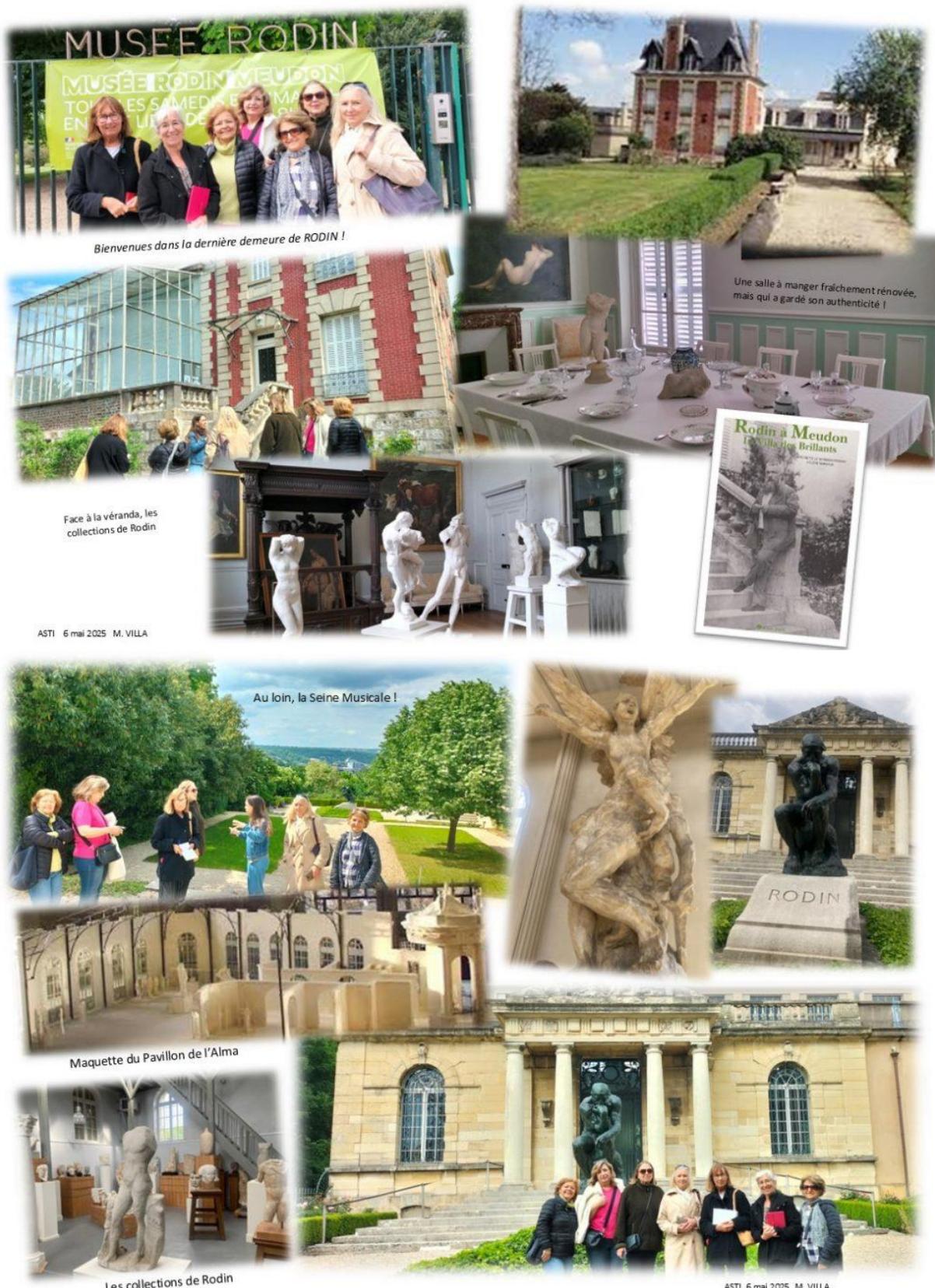


Visite au musée Rodin à Meudon

9 mai 2025 : C'est devant la grille de la **villa des Brillants à Meudon**, dernière demeure de **RODIN** que le petit groupe de l'ASTI se constitue.

Une visite privilégiée puisque Clara, la conférencière du Musée de Rodin de Paris, qui nous avait reçus en novembre, vient ouvrir la propriété spécialement pour nous et compléter ainsi la vie de ce sculpteur, développant ses techniques devant les plâtres monumentaux de la grande salle, après avoir évoqué la vie privée de l'artiste dans la villa.

L'absence de visiteurs a rendu ce lieu magique et mémorable !





Magique !

Mercredi 14 mai 2025

Bienvenue dans l'exposition « Magique » au musée de la carte à jouer non loin du métro Mairie d'Issy.

Après avoir poussé le rideau nous voilà plongées dans un univers aux objets curieux et fascinants en provenance de la collection de Georges Proust, fondateur du Musée parisien de la Magie.

Belle mise en scène présentant des objets insolites pour des Petites ou Grandes illusions : accessoires, affiches, films ... Visite rendue passionnante grâce aux commentaires de Joëlle, notre conférencière !

Une visite peu ordinaire qui nous invite à aller découvrir le musée de la magie à Paris dans le Marais...



ASTI 14 mai 2025 M. VILLA

Les collections de Georges PROUST



ASTI 14 mai 2025 M. VILLA



Au fil de l'or

Mardi 3 juin 2025

A l'occasion des « **journées solidaires** », le musée Branly a invité 15 apprenants de l'ASTI à découvrir le Musée, la conférencière nous a fait découvrir l'exposition « **Au fil de l'Or** », et nous a appris les techniques de broderie et du tissage des fils d'or.

Une sortie instructive et merveilleuse au sein de robes somptueuses.

Encore une belle journée ASTI !



ASTI 3 juin 2025 M. VILLA



ASTI 3 juin 2025 M. VILLA



Atelier d'écriture

Le 10 Juillet 2025, un groupe d'apprenants des cours de Français de l'ASTI a pu bénéficier d'un atelier d'écriture au sein de la Maison de Balzac dans le 16ème arrondissement.

Après une visite rapide du musée, nous nous sommes assis devant papier et crayon et avons commencé par l'écoute de textes de Balzac pour apprécier la précision et le détail des portraits de l'antiquaire dans « La Peau de chagrin » et du père Goriot dans « Le Père Goriot ».

Un premier « échauffement » consistera à décrire rapidement une personne imaginaire ou de notre connaissance.

Ensuite avec un peu plus de temps, il s'agit de faire un portrait physique puis moral d'une personne réelle ou non.

Ceux qui ont accepté de lire leur texte nous ont fait de belles surprises, avec beaucoup d'imagination et de style.

L'atelier s'est terminé par une description de la salle où nous nous trouvions, à nouveau beaucoup de variétés dans la manière de décrire un même lieu.

Merci à l'animatrice et à la Maison de Balzac pour leur accueil.





